



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

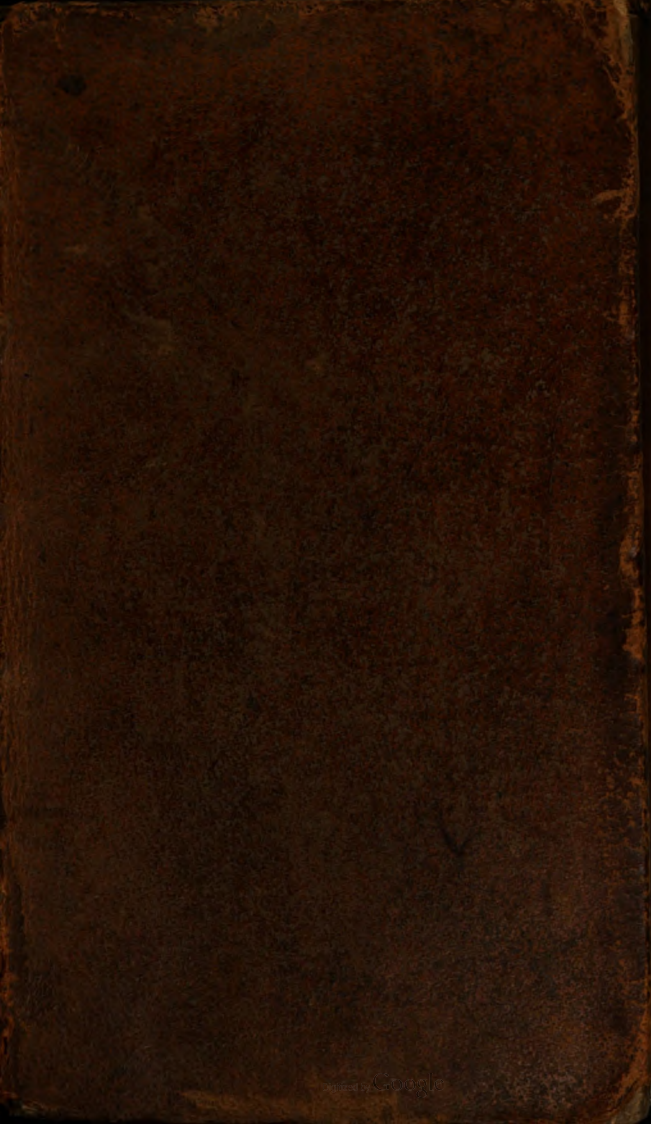
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE GALANT



DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN
JUN, 1709.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurcs.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCIX,
Avec Privilège du Roy.



A U L E C T E U R.

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puisque malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A U L E C T E U R.
de défigurez, etant impossible
de deviner le nom d'une Ter-
re, ou d'une Famille, s'il
n'est bien écrit. On prie de
nouveau ceux qui en en-
voyent d'y prendre garde,
s'ils veulent que les noms
propres soient corrects. On
avertit encore qu'on ne prend
aucun argent pour ces Me-
moires, & que l'on emploiera
tous les bons Ouvrages à leur
tour, pourvu qu'ils ne des-
obligent personne, & que
ceux qui les enverront en
affranchissent le port.



MEDICINE GALANTE

JUIN, 1702.



JE ne doute point que la lecture de l'Article suivant ne vous fasse beaucoup de plaisir, non - seulement parce qu'il est très-curieux ; mais parce qu'il renferme un Eloge du Roy sur

A iij

6 MERCURE

des faits dont on a peu parlé dans les Panegyriques de Sa Majesté, quoy que le nombre en soit grand.

Mr Geoffroy, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, Membre de l'Academie Royale des Sciences & de la Société Royale d'Angleterre, ayant succédé à feu Mr Tournefort en la Charge de Professeur Royal en Medecine, fit le Jeudy 6. de ce mois sa Harangue d'Entrée dans le College Royal. Il fit voir dans la premiere Partie la naissance de la Science des Remedes & quel

GALANT 7

progrès elle a fait jusqu'à nôtre siècle ; dans la seconde il proposa de nouveaux moyens de l'augmenter. Il fit remarquer que ce siècle avoit esté plus fécond en remèdes efficaces que tous ceux de l'Antiquité ensemble. *En effet, dit-il, tout ce que les Anciens nous ont laissé de remèdes n'ont rien de comparable au Quinquina pour la fièvre, à l'hipecacuanha, pour la dysenterie, & au Mercure pour la guérison du mal qu'on a apporté du nouveau Monde, trois des plus grands fleaux qui puissent affliger le genre humain, & en même temps des*

A iij

8 MERCURE

plus ordinaires. Mais à qui doit-on ces remèdes si sûrs & si spécifiques, qu'à la libéralité de nôtre Auguste Monarque, qui toujours attentif au bien de ses Peuples, a forcé par de grosses récompenses ceux qui tenoient ces Secrets cachez à les découvrir? N'est ce pas à la vigilance du Roy. que l'on est encore redevable de tout le progrès que la Medecine a fait de nos jours aussi bien que tous les beaux Arts qu'il a si particulièrement protegez. Pour conserver la vie de ces Sujets qui luy a toujours esté si précieuse, il ne s'est pas contenté de laisser les Sciences qui y sont

propres dans le Cours ordinaire des Ecoles. Mais encore malgré les soins qui l'ont continuellement occupé pour défendre luy seul la gloire de son Etat, & pour conserver les biens de ses Peuples contre une foule d'Ennemis jaloux & envieux, il a trouvé le temps de penser aux choses qui pouvoient estre salutaires à ses Sujets. Il a mis de nouveaux moyens en usage pour augmenter le nombre des découvertes qui pouvoient apporter un soulagement sûr contre les maladies dont il ne pouvoit voir sans douleur son Peuple affligé. C'est dans cette vue qu'il a envoyé jus-

10 MERCURE

qu'aux extremittez du monde des gens habiles pour en rapporter de nouveaux remedes. Il a attiré dans son Royaume par toutes sortes de récompenses & de bienfaits les gens les plus habiles d'entre les Etrangers, en tout genre de Science, & particulièrement pour la guerison des Maladies.

Toute la France n'est-elle pas le témoin de la liberalité avec laquelle ce Monarque a récompensé ceux qui ont trouvé quelque remede singulier ? Il est arrivé de là que l'émulation s'estant mise parmi les Sçavans, ils se sont appliquez à l'envi à découvrir de nou-

GALANT 11

veaux remèdes, ou de nouvelles propriétés dans ceux qui estoient déjà connus. Et afin que leur travail fut plus réglé & par là plus utile, il a rassemblé ces Sçavans en un Corps d'Academie, où il les occupe perpétuellement à découvrir & à perfectionner tout ce qui peut estre utile à ses Peuples, mais particulièrement ce qui peut contribuer à leur conservation.

Quels succès n'ont pas eu de si sages desseins. La découverte du Quinquina n'eut peut-estre jamais eu des suites si heureuses sans les ordres que Sa Majesté donna pour s'assurer de la bonté de ce remède.

12 MERCURE

Et qu'on en revelast le secret.

Combien l'Ipecacuanha estoit il peu connu. Quoyque les Historiens du Bresil eussent parlé de sa nature *Et* de ses proprietéz, il n'y avoit qu'un tres-petit nombre d'Espagnols *Et* de Portugais qui sceussent s'en servir. Du reste il estoit ignoré de tout le monde *Et* ce n'a esté que par les bienfaits de Sa Majesté que celuy qui en avoit éprouvé la vertu par une infinité d'experiences, mit en lumiere ce fameux remede qui nous estoit venu par hazard, *Et* qui jusques-là estoit demeuré negligé *Et* inutile.

Avec de si excellens remedes qui



nous vinrent du nouveau Monde, une Maladie épouvantable passa en même temps les Mers pour le malheur des Peuples. Et ceux qui vinrent les premiers chargés des dépouilles de l'Occident, en rapportèrent cet horrible fleau ; en sorte qu'on peut dire qu'ils ont pour le moins autant affligé l'Europe qu'ils l'ont enrichie. Pour comble de malheur les remèdes qui dans l'Amérique guérissent cette maladie, n'étoient d'aucun secours en Europe. Ainsi le mal croissoit & gaignoit même les innocens aussi bien que les coupables. La pitié du Prince le porta à exci-

14 MERCURE

ser par des privileges & des recompenses qu'il proposa à ceux qui avoient dessein de travailler à chercher quelque remede infail-
lible contre un mal si dangereux ,
& qui avoient plus de genie pour
réussir ; enfin on en découvrit un
dans le Mercure , dont l'Auteur
éprouva la liberalité du Prince.

Je ne finirois point , continua-
t-il , si je raportoïs tous les biens
que le Roy à procurez à ses peuples
par les soins entressez qu'il a
pris de leur conservation. Son
Royaume ne s'en est pas seul
ressenti. Et comme le Soleil ne
renferme pas ses rayons dans les

GALANT 15

climats qui les voyent naître ,
de même les bienfaits de nostre
Auguste Monarque ont passé
non - seulement aux Nations
voisines ; mais même aux plus
reculées , qui beniront à jamais sa
memoire , à cause que bien mieux
qu'Hercule , il prit soin d'exter-
miner des Monstres plus réels , &
qui n'estoient pas moins formida-
bles : tels que sont les fièvres , les
dysenteries , la terrible maladie qui
nous est venue de l'Amérique , &
plusieurs autres contre lesquelles
son zèle pour le bien de ses sujets
a procuré de si puissants secours.

Mr. Geoffroy joignit à cet

16 MERCURE

Eloge de Sa Majesté qui convenoit à son Discours, ce que la reconnoissance exigeoit de luy envers Mr le Comte de Pontchartrain & Mr l'Abbé Bignon.

Son Discours reçut de grands applaudissemens de toute l'Assemblée, & l'on ne pouvoit attendre moins d'un homme qui se distingue depuis long temps dans sa profession, & qui a souvent brillé dans les Assemblées publiques de l'Académie dont il est Membre, par la Lecture de plusieurs beaux Ouvra-

ges qui y ont esté admirez.

Je passe à un Discours qui vous édifiera beaucoup. Celly que vous venez de lire regarde la santé qui doit estre chere aux hommes ; mais celly qui suit, regarde le salut des Ames qui leur doit estre encore plus cher.

Juin 1709.

B

18 MERCURE

H O M E L I E

PRONONCÉ'E PAR LE PAPE

C L E M E N T X I.

Le jour de Pasques , dans
l'Eglise de S. Pierre.

EMERUNT MULIERES ARO-
MATA UT VENIENTES UNGE-
RÉNT JESUM. S. Marc ch. 6.
v. 6.

*Les pieuses femmes voulant
adoucir par des marques de leur
tendresse , la douleur sensible que*

GALANT 19

La mort de leur bon Maistre leur avoit causée , acheterent des parfums pour venir embaumer le Corps de Jesus-Christ; elles prouverent assez par ce devoir de leur pieté , que Jesus-Christ luy-même les avoit instruites & qu'elles avoient esté formées à la pieté dans l'école de ce divin Maistre ; & nous apprenons à leur exemple ce que ceux qui professent la Religion Chrestienne , sont obligez de faire. Elles acheterent , EME-
RUNT. L'Evangeliste veut dire par là qu'elles n'employèrent point la fraude ny l'injustice , mais qu'en payant liberalement & gene-

B ij

20 MERCURE

reusement le prix de ce qu'elles
voulurent acheter, elles conserve-
rent toutes les regles de l'équité la
plus exacte. Parfums, AROMA-
TA, ce sont des biens du siecle à la
verité, mais de ces biens qui sont
exempts de toute tache & qui
n'ont point esté infectez de la con-
tagion du crime. Pour venir, U T
VENIENTES. Ce qui nous fait
voir qu'elles ne regardoient pas ce
qu'elles portoient comme un bien
qui leur appartient; mais plutost
comme une chose qui estoit aux au-
tres, & du poids de laquelle elles
n'estoient aucunement chargées,
parce qu'elles alloient toutes em-

GALANT 21

*pressées trouver le Seigneur leur
Maistre. Pour embaumer Je-
sus, UNGERENT JESUM.
Le service & l'honneur seuls de
Jesus-Christ les avoient obligées
de se charger de ces parfums, n'é-
tant pas accoutumées à s'en servir
pour des usages mondains & pro-
fanes : EMERUNT AROMATA
UT VENIENTES UNGERENT
JESUM : Elles acheterent des
Parfums pour venir embau-
mer le Corps de Jesus. Ce fut
dans de si heureuses conjonctures
que les Saintes femmes dont parle
nostre Evangile, s'estant chargées
de Parfums pour embaumer le*

22 MERCURE

Corps de J^{es}us-Christ, se rendirent dignes d'estre les premieres instruites de la nouvelle que le Sauveur estoit ressuscité, avant même qu'il se découvrit à ses Apôtres. Mais il ne suffiroit pas, mes Venerables Freres, mes Fils bien-aimés, il ne suffiroit pas de celebrer les Mysteres Evangeliques que vous avez entendus, si nous n'en recueillons pas des instructions propres à nous instruire. Que l'empressement de ces pieuses femmes qui se transportent avec une ardeur si empressée au tombeau du Sauveur du monde, nous apprenne donc l'attention que nous de-

*bons faire sur les biens qui sont
 en nostre possession , de crainte que
 quelques exempts de crimes que
 soient ces biens , quelques juste-
 ment acquis qu'ils nous paroissent
 estre , quelques ressemblans qu'ils
 soient aux parfums , ils ne soient
 & ne deviennent à nostre égard
 une charge & un poids qui nous
 arreste vers la terre & nous empê-
 che d'aller à Dieu. S. Paul par-
 lant aux Hebreux dit que nous
 ne sommes que des voyageurs ,
 que nous n'y sommes que com-
 me des étrangers , puisque
 nous ny avons aucune demeu-
 re fixe & permanente , & que*

24 MERCURE

c'est uniquement dans la vie à venir que nous la devons trouver , & que nous la devons chercher. Nous cheminons cependant dans des montagnes hérissées de précipices , nous traversons des vallées pleines de ronces & d'épines ; & il faut que nous franchissions des rochers qui sont raboteux , & même inaccessibles ; comme parle un Apologiste de la Religion chrestienne , (minuti feli in suo octav.) les grandes richesses bien loin de nous soulager dans cette vie perissable , ne causent ordinairement que de la peine & de l'embarras. Il nous faut

faut donc décharger, mes chers Enfans, d'un fardeau si pesant, afin que nous soyons plus en estat de terminer une course aussi pénible & aussi laborieuse que l'est la nôtre. Ou bien, si nous retenons encore quelques Parfums, il faut que nous ne les retenions que pour embaumer le Corps de Jesus; je v ux dire, que nous ne nous en servions pas pour fomenter l'ambition & la vanité, nourrir le luxe & la mollesse; nous ne devons nous captiver que pour honorer la vertu, pour soutenir la gloire de la Religion & pour soulager la misere. Quel sujet de tristesse ne

Juin 1709.

C

26 MERCURE

ressentirions-nous pas , si ces soulagemens pour lesquels nous soupirons , & que nous recherchons avec de si grandes inquietudes durant le cours fatiguant de nostre vie , n'estoient point les fruit de nos travaux , s'ils n'estoient point à nostre égard des parfums , si nous estions accablez de leur poids ; si nous cherchons à augmenter nos provisions , si nous cherchons plus de soulagemens , moins nous aurons de chemin à faire. Ne serions-nous pas enfin extrêmement à plaindre si au lieu de nous servir de ces parfums pour embaumer le Corps de nostre divin Sauveur ,

nous les employons à renouveler ,
ou à augmenter ses playes. Met-
tons - nous souvent devant les
yeux , mes Fils bien aimez , le
bon homme Abraham , le Pere des
Croyans ; il avoit des richesses ,
je l'avoüe , il estoit maistre d'une
grande quantité d'or & d'argent ,
à ce que nous apprennent les Sain-
tes Ecritures , mais parce qu'il eut
de la foy , qu'elle luy fut imputée
à justice & qu'il crut enfin aux
promesses de Dieu , il fut riche
pour les autres & non pas pour
luy-même. S'il fut maistre de ces
biens perissables & fragiles que
nous ne sçaurions posseder long-

C ij

28 MERCURE

temps & qui ne peuvent soulager ny adoucir cette indigence spirituelle dont nous sommes accablez, ce ne fut pas pour satisfaire à sa cupidité, mais pour les distribuer aux necessiteux & à ceux qui se trouvoient dans le besoin. (v. S. P. Chrysologue sur cet endroit.) Ainsi le peu d'amour qu'il eut pour le bien, luy fit souvent refuser celui qu'on luy offroit, & même mépriser celui qui luy appartenoit, & il regarda par les yeux de la foi cette terre de promesse, comme une terre de passage, une terre étrangere. Il y campa avec Isaac & Jacob qui estoient comme luy

*dans le cas de la même promesse ,
 & il y dressa seulement des ten-
 tes , parce qu'il esperoit d'habiter
 dans une Cité qui a de plus soli-
 des fondemens , que Dieu a bastie
 & dont il est le seul Architecte.
 Parce que nous appartenons au
 divin Sauveur Jesus-Christ nous
 sommes les enfans d'Abraham ;
 en effet c'est de la libre & non de
 l'esclave que nous sommes les en-
 fans ; faisons donc les œuvres des
 enfans d'Abraham , si véritable-
 ment nous le sommes , construisons-
 nous , à l'exemple de ce Pere des
 Croyans , dans ce lieu infortuné
 de nostre pelerinage , des tentes que*

30 MERCURE

nous soyons prests de quitter à tous momens , & non pas des maisons pour y demeurer , persuadez que tout Chrestien doit estre que bien-tost , comme dit saint Augustin sur saint Jean , nous serons appellez pour sortir de ce monde & entrer dans nostre Cité. L'homme donc qui se regarde comme un voyageur , habite sous des tentes. Possedons les biens de cette vie comme si nous ne les possedions pas & & sans attachement; & ne doit-on pas jouïr des biens caduques & perissables , comme si on n'en jouïssoit pas ? si pourtant ce qu'on peut avoir dans la plus grande abon-

dance, sans cesser d'être malheureux, merite le nom de bien. Joüissons, je le veux, des biens de cette vie, mais ne cherissons que ceux de l'autre, & conservons leur toute nostre affection. Saisissons ce qui ne doit jamais finir & attachons nous y fortement; negligions au contraire & passons legerement sur ce qui sera bien-tost détruit, afin que dans le cours de nostre pelerinage, le desir pressé que nous avons de nous rendre à nostre Patrie, nous fasse envisager les félicités de cette vie, comme un soulagement utile, même nécessaire, si l'on veut, dans nostre pelerinage.

C iij

32 MERCURE

Et non pas comme un charme flatteur Et séducteur qui nous fasse désirer de n'en point sortir. Nous sommes malheureusement obligez de traverser d'immenses eaux dans cette mer vaste, profonde Et pleine d'écüels dangereux : ne nous y embarquons pas, mes chers Fils, n'y entrons pas comme les Egip-tiens, n'y entrons pas comme eux suivis d'un équipage immense de chevaux Et de chariots, sur lesquels le Dieu des Armées fit écrouler les eaux de la mer ; mais en tenant une conduite plus judicieuse, dégageons-nous de tout ce qui pourroit nous donner de l'embar-

GALANT 33

ras , unissons-nous aux sages Israélites , qui traverserent la Mer rouge à pied sec , guidez par le Seigneur , comme s'ils eussent cheminé dans le continent dans la terre ferme. Benissons le Seigneur avec les trois enfans au milieu des flammes en nous y promenant avec eux ; cela veut dire que nous devons nous servir des biens de cette vie d'une maniere que nous ne soyons pas privez de ceux de l'autre , que nous ne perdions pas les biens éternels. Que nostre cœur soit si peu attaché aux richesses de la terre , que nous les cherchions sans empressement , que nous les trou-

34 MERCURE

vions sans peine & sans travail ,
que nous en joüissions sans inquie-
tude , & qu'au milieu de cette vie
perissable , nous les perdions sans
nous plaindre. Ainsi traversons
comme une étincelle , un lieu rem-
pli de roseaux , de ronces & d'é-
pines ; nous nous rendrons dignes
d'habiter avec les Justes dans l'é-
ternité & d'y briller comme eux ,
(Daniel c. 12.) & après avoir
suivi l'exemple des pieuses Fem-
mes en ne nous munissant de par-
fums que pour embaumer nostre
divin Sauveur Jesus , EMERUNT
AROMATA UT UNGERENT JE-
SUM ; nous prendrons part à leur

*joye & nous nous réjouiſſons avec
elles de la bienheureuſe nouvelle
que l'Ange leur annonça de la
glorieuſe Reſurrection de N.S. Je-
ſus-Chriſt. AC POSTQUAM PIAS
MULIERES NON ALIA QUAM
AD UNGEDUM JESUM DE-
FERENTES AROMATA SANC-
TÆ IMITATIONIS OBSEQUIO
COMITATI FUERIMUS, NUN-
TIATA ILLIS AB ANGELO DO-
MINI RESURRECTIONIS GLO-
RIA COLLÆTABIMUR.*

Ce Diſcours plein d'onction
& dans lequel la pieté du Pon-
tife qui l'a prononcé éclata par
tout, fut fort applaudi dans le

36 MERCURE

Sacré College. Tous les Cardinaux qui s'y trouverent presens en firent compliment à Sa Sainteté , & luy marquerent avec des termes tres-respectueux qu'ils n'avoient jamais esté plus édifiez , & qu'ils ne l'avoient jamais entendu avec plus de plaisir.

Je passe de ce qui regarde un grand Pape , auquel les traverses dont il est accablé , feront meriter la vie éternelle , & conserver dans l'autre monde le nom de *Saint* , que la plupart de ses Predecesseurs ont quitté dès celuy-ci. Je

ne prétens pas condamner leur memoire , puisqu'il n'est pas necessaire d'estre Saint pour estre sauvé. Je passe , dis-je , de ce qui regarde un grand Pape , à ce qui regarde une Sainte Fille , & je viens à l'Article que je vous ay promis. Si je ne vous avois prevenuë sur cet Article , vous pourriez croire que je ne vais vous dire que des choses que le Public a vuës , & dont les oreilles ont esté fatiguées ; mais il est constant qu'il échappe bien des choses de ce qu'on voit ; que l'on ne peut estre par

38 MERCURE

tout quand une Ceremonie se passe en beaucoup d'endroits auxquels les Spectateurs ne peuvent estre , & que supposé même que cela se pûst , & que malgré la confusion ils eussent bien remarqué tout ce qu'ils ont vû , ce qui est impossible , il s'y passe des choses dont les motifs sont ignorez , & qu'à l'égard de ce qui s'est publié , la pluspart des choses essentielles ont esté ignorées de ceux qui les ont données au Public. Ainsi ce que vous allez lire doit estre regardé comme un morceau d'Histoire , auquel la

Posterité devra ajouter foy ,
& dont suivant les temps &
les occasions , elle tirera des lu-
mieres dont elle pourra avoir
besoin. Je passe donc à l'Ar-
ticle que je vous ay promis.

La Proceſſion appelée *de la
Chasse de Sainte Geneviève* , s'est
faite le 16. du mois de May
dernier.

Cette grande Ceremonie ne
se fait que dans des occasions
importantes , & que par Arrest
du Parlement , en consequen-
ce des ordres de la Cour ; la
rigueur extrême de l'hiver der-

40 MERCURE

nier , avoit tellement endommagé les meilleures Terres du Royaume , que presque tous les bleds & autres grains qui avoient esté semez , pendant l'Automne avoient péri. Quoique l'abondance des bleds dans le Royaume eust esté si grande les années precedentes, qu'elle étoit même à charge , cette ruine apparente de la récolte avoit cependant rendu les bleds si rares qu'ils estoient tout d'un coup montez à un prix excessif , & le Peuple qui avoit déjà souffert beaucoup par une longue guerre , estoit

reduit à une grande extremité. Dans cet estat déplorable il eut recours à la Patronne de Paris, son azile ordinaire, afin qu'elle pust par son intercession, obtenir de Dieu, & la Paix & du Pain. Le Roy toujours sensible aux besoins de son Peuple, & informé de la misere où il se trouvoit, ordonna que suivant les formalitez ordinaires, on acordast à ses vœux la Descente & Procession de la Chasse de Sainte Geneviève, dont il a toujours ressentý dans de pareilles extremitez des effets de son secours mira-

Juin 1709.

D

42 MERCURE

culx. En consequence des ordres de Sa Majesté, le Parlement ordonna par Arrest du 8. May que pour se disposer à cette grande Ceremonie, la Chasse de Sainte Geneviève seroit découverte. Mr Dongois, Greffier en Chef, fut député pour donner avis de cet Arrest aux Chanoines Regulliers, dépositaires de ce pretieux tresor. Ils y obeirent si promptement que dés le lendemain 9^e May jour de l'Ascension, la Chasse fut découverte & exposée à cinq heures du matin. L'affluence du Peuple fut pro-

digieuse ce jour-là , & continua les jours suivans , & tout le Clergé Regulier & Seculier de Paris & des environs , y vint en Proceffion.

Le Samedi 11. les Prevost des Marchands & Echevins allerent en Corps au Parlement , pour représenter à la Cour la nécessité d'avoir recours à la Descente & Proceffion de la Chasse , & la prier d'interposer son autorité pour cela. M^{rs} de Ville s'estant retirez , la Cour sur les Conclusions de Mr le Nain Avocat General , la grande Chambre & la Tournelle

D ij

44 MERCURE

estant assemblées , rendit un Arrest qui portoit que pour les motifs qui y estoient énoncez , qui sont d'obtenir de Dieu par l'intercession de Sainte Geneviève , la Paix & du Pain , la Chasse de cette Sainte seroit descenduë & portée en Procession solennelle ; que la Cour y assisteroit en Robes rouges , & que le Procureur General du Roy donneroit avis dudit Arrest à l'Archevêque de Paris & à l'Abbé de Sainte Geneviève , afin qu'ils pussent convenir ensemble du jour auquel la-

dite Procession se pourroit faire , afin de le faire sçavoir ensuite à la Cour , aussi bien qu'aux autres Compagnies ; que le Lieutenant Civil & les autres Officiers du Chastelet seroient mandez pour leur enjoindre de veiller à la garde de la Chasse & de s'en charger en la maniere accoustumée. Mr le Procureur General alla luy - même le lendemain. matin donner avis de cet Arrest à Mr l'Abbé de Sainte Geneviève. Cependant Mr le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris , voulant don-

46 MERCURE

ner à tout son Peuple l'exemple de la confiance & de la pieté avec laquelle il doit implorer l'intercession de sa Sainte Patrone , alla le Dimanche 12. May à l'Eglise de Sainte Geneviève. Les Chanoines Reguliers le reçurent avec tous les honneurs dûs à sa personne & à son caractère. Il y celebra Pontificalement une Messe solennelle à laquelle les Chanoines Reguliers de l'Abbaye luy servirent de Diacres , de Soudiacres & d'autres Officiers , & ils la chanterent seuls. M^{rs} les Prévost des Marchands , Eche-

vins , & autres representant le Corps de Ville , y assisterent. Après la Messe Mr le Cardinal , & Mrs les Prevost des Marchands & Echevins voulurent bien dîner au Refectoir de l'Abbaye en Communauté.

Le Lundy 13 May l'Eglise de Paris accompagnée de ses quatre Filles, qui sont les Chapitres de Saint Mederic , de Saint Benoist , de Saint Estienne des Grecs , & du Saint Sepulchre , alla sur les neuf heures du matin à l'Eglise de Sainte Geneviève. On y celebra , sui-

48 MERCURE

vant l'ancienne coustume ,
une Messe Solemnelle qui fut
dite par Mr le Chantre. La
Messe estant finie , tous les
Chanoines qui composent le
Chapitre de Paris , se rendirent
dans le Chapitre de l'Abbaye ;
ils en occuperent le costé droit
& les Chanoines Reguliers le
costé gauche , & après que
Mrs le Doyen & le Superieur
de Sainte Geneviève , en l'ab-
sence de l'Abbé , se furent assis
aux places qui leurs avoient
esté preparées , Mr le Doyen
representa par un beau Dis-
cours aux Chanoines Reguliers
la

la misere du peuple, le besoin
 extreme d'avoir recours à la
 puissante intercession de sa
 Sainte Patrone, pour en obte-
 nir du soulagement, & ajouta
 qu'il venoit leur demander au
 nom de la Ville de Paris la Descen-
 te & Procession de la Chasse de
 Sainte Geneviève. Le Supérieur
 répondit à Mr le Doyen, qu'il
 n'estoit pas moins touché que luy
 de la fâcheuse situation du Peuple;
 & qu'il consentoit volontiers au
 nom de tout son Chapitre de faire
 la Ceremonie qu'on luy demandoit;
 mais, que comme il estoit neces-
 saire que les Chanoines Reguliers

Juin 1709. E

50 M^{re} RCURE

s'y disposassent par des jeûnes & par des prieres extraordinaires , on ne pouvoit leur accorder moins que trois jours , & qu'ainsi , sous le bon plaisir de tous Mrs du Chapitre , la Procession pourroit se faire le Jeudy 16. May ; & les deux Chapitres en convinrent , après quoy la Procession de Nôtre-Dame retourna à son Eglise.

On se disposa ensuite de part & d'autre à cette Ceremonie , les Chanoines Reguliers par un jeûne de trois jours , & des Eglises de Paris , tant les Chapitres que les Paroisses &

Communautez Regulieres ,
 par des Processions où toutes
 leurs Reliques estoient portées,
 suivant l'ordre du Mandement de Mr l'Archevêque ;
 ce qui fut continué le Lundy
 Mardy & Mercredi ; presque
 toutes les personnes conside-
 rables de Paris , se firent un
 devoir d'accompagner à pied
 leur Paroisse dans ces Proces-
 sions , pour marquer leur zèle
 & leur devotion.

Le Lundy la Reyne de la
 Grande Bretagne se rendit à
 Sainte Geneviève sur les six
 heures du soir , où elle fit sa
 E ij

52 MERCURE

prière pendant un temps assez considerable, devant la Chasse.

Le Mercredy veille de la Cere-
monie fut un jour de jeûne
dans tout Paris, & ce jour-là
le Chapitre de la Sainte Cha-
pelle, voulant aussi signaler
son zèle en cette occasion, y
vint de son mouvement cele-
brer la Messe, qui fut tres-
solemnelle.

On comença les Vespres
à deux heures; elles furent
chantées tres-solemnelle-
ment, & l'Abbé y Officia
Pontificalement, ainsi qu'à
Matines, que l'on comença

E

à quatre heures ; pendant qu'on les chantoit le Roy de la Grand'Bretagne arriva accompagné de Madame la Princesse sa sœur. Il fut reçu à la porte de l'Abbaye par plusieurs Chanoines Reguliers qui le conduisirent à l'Eglise où il fit ses prieres devant la Chasse.

Mr le Chevalier du Guet , avec deux Lieutenants & une Brigade de ses Archers , vint sur les cinq heures du soir prendre possession de toutes les avenues & des portes de l'Eglise & de la Maison , pour

E iij

54 MERCURE

les garder & pour empêcher les desordres que la prodigieuse affluence du peuple, qui y estoit déjà, pouvoit causer pendant la nuit.

A onze heures la plus petite Cloche aiant commencé à sonner, & ayant continué jusqu'à minuit selon l'ancienne coutume, on entendit un concert de Trompettes sur la Gallerie du Clocher pour annoncer à toute la Ville, de la Descente de la Chasse.

A onze heures & demie Mrs les Lieutenans Civil & Criminel, arriverent accom-

pagnez de Mrs les Avocats
& Procureur du Roy en Rob-
be rouges , avec douze Com-
missaires , les Huissiers à Verge
& autres Officiers qui devoient
se trouver à la Ceremonie , &
prendre la Chasse en leur
garde.

A minuit les Chanoines
Reguliers estant entrez à l'Egli-
se réciterent les Heures Ca-
nonialles , lesquelles finies , ils
monterent tous au Sanctuaire
nuds pieds , où s'estant prof-
ternez la face contre terre ,
ils réciterent d'un ton grave
& lugubre les sept Pseaumes

E iiij

56 MERCURE

Penitentialux avec les Litanies ,
les Prieres & les Oraisons ,
puis le Celebrant ayant dit
le Confiteor que tout le Cler-
gé récita , il se tourna vers le
peuple , auquel il donna l'Ab-
solution generale marquée
dans le Rituel de Sainte Gene-
viève.

Cependant deux Chanoi-
nes Reguliers revêtus d'Aubes
& d'Etolles , monterent à la
Chasse pour la conduire dans
la descente qu'on enalloit faire
& quatre des plus anciens re-
vêtus de Surplis & d'Etolles ,
l'attendirent en bas pour la re-

cevoir. Si tost qu'on vit ce précieux Tresor enlevé de sa place, on entendit les Trompettes qui par leur concert contribuerent à la devotion d'une action si sainte & si éclatante.

Si tost qu'elle eut esté reçue en bas , pendant qu'on la portoit à l'Autel de Sainte Clotilde, où elle fut déposée, le Chantre entonna un Répons, qui fut continué par le Chœur; aussi tost le Celebrant s'approcha de la Chasse pour l'encenser & la baiser, & fut suivi de tous les Chanoines Reguliers, qui allerent aussi

58 MERCURE

luy rendre leurs hommages. Cependant Mr Gaudion, Greffier du Chastelet, dressa sur le lieu un Acte qui fut signé par les Lieutenant Civil & Criminel, Avocat & Procureur du Roy, Commissaires & autres Officiers du Chastelet, par lequel ils juroient & promettoient de ne point quitter la Chasse de vûë, jusqu'à ce qu'elle fut remontée & remise en sa place. Aussi tost ils s'enapprocherent & permirent à toutes les personnes d'un rang distingué qui avoient voulu assister à la Ceremonie de la Des-

cent de la Chasse de la venir
 baiser. Ce fut alors que Leurs
 Excellences Mr le Duc & Ma-
 dame la Duchesse d'Albe, qui
 avoient eu la pieté de vouloir
 passer une partie de la nuit
 dans l'Eglise, vinrent aussi ren-
 dre leurs hommages aux pre-
 cieuses Reliques de la Sainte,
 avec une piété qui édifia tout le
 monde.

On commença ensuite la
 grande Messe qui fut tres-so-
 lemnelle; tous les Chanoines
 Reguliers, Prestres ou non
 Prestres y Communierent, à
 l'exception d'un seul qui de-

60 MERCURE

voit dire la Messe des Porteurs de la Chasse à six heures dans la Chapelle du Cloître , où ils devoient tous Communier.

La Messe achevée les Chanoines Reguliers se remirent à réciter le Pſeautier devant la Chasse , ce qui fut continué jusqu'à l'heure du départ de la Procession, & durant ce temps on permettoit au Peuple de la venir baiser , toujours en presence des premiers Officiers du Chastelet & Huissiers qui étoient en haye de part & d'autre.

Cependant le Peuple se répandant de tous côtez sur le chemin que la Procession devoit tenir , & les fenestres & les portes , & plusieurs échafaux dressez en divers endroits, ne suffisant pas pour les Habitans & pour ceux qui estoient venus de fort loin pour être spectateurs de cette auguste Ceremonie , on en voyoit jusques sur les toits & sur les cheminées.

A huit heures Messieurs du Parlement arriverent en tres-bel ordre aux nombre de près de 200. Conseillers en Ro-

62. MERCURE

bes rouges. Mr le Pelletier Premier President fut reçu par le Supérieur de la Maison, accompagné de plusieurs Chanoines Réguliers, deux desquels le conduisirent avec M^{rs} les autres Presidents & Conseillers à la Chasse qu'ils baïferent, puis au Refectoir pour s'y reposer & pour y déjeuner.

On en usa de même avec Messieurs de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides, qui arriverent presque en même temps, tous en habits de Ceremonie. Les pre-

GALANT 63

miers furent conduits dans une grande Salle, appelée *Salle des Papes*, & les autres dans une Salle neuve, où ils trouverent aussi dequoy se rafraîchir. Immédiatement après les Processions des Religieux Mendiants & des autres Eglises qui s'estoient assemblées à Nôtre-Dame arriyèrent, & sans entrer dans le Chœur, allerent baiser la Chasse & déposerent ensuite leurs Chasses & leurs Reliquaires dans la Chappelle du Cloître, & ceux qui composoient ces Processions furent ensuite distribuez en diffe-

64 MERCURE

rens endroits de la Maison ,
pour y attendre le départ de
la Proceſſion generale.

Sur les neuf heures & demie
la Proceſſion de N. D. arriva ; les Porteurs de la Chafſe
eſtoient entrez un peu auparavant
deux à deux dans l'Egliſe ,
nuds pieds , revêtus d'une Aube ,
ayant des Chapelêts blancs
à leur ceinture , & precedez des
deux Maîtres en Charge avec
leurs baſtons dorez ; ils avoient
eſté baiſer la Chafſe , & ils étoient
venus enſuite ſe placer
dans les Chaiſes baſſes du
Chœur , & ſi-toſt qu'ils appri-

rent quela Procession de Nôtre-Dame approchoit , ils allerent attendre à la porte de l'Eglise la Chasse de S. Mareel , qu'ils reçurent sur leurs épaules , & l'ayant portée à l'endroit où estoit celle de Sainte Geneviève , ils la firent incliner auprès d'elle comme pour la saluer , & ils allerent ensuite la déposer sur le grand Autel.

Le Chapitre de Nôtre-Dame entra dans le Chœur & prit place dans les Chaises du costé de l'Epitre ; il trouva les Chanoines Regblies de Sainte

Juin 1709.

F

66 MERCURE

Geneviève déjà placez dans les Chaires du costé de l'Evangile avec Mr l'Abbé revetû de ses habits Pontificaux. Dès qu'il vit entrer Mr l'Archevêque, il se leva & après s'estre mutuellement saluez Mr l'Archevêque prit la premiere place du costé du Chœur, où estoit le Chapitre de Nôtre-Dame & Mr l'Abbé reprit la sienne du costé de l'Evangile.

Les Chantres de Nôtre-Dame chanterent les Antien-
nes de Saint Pierre & Saint
Paul, Titulaires de cette Egli-
se, puis celle de Sainte Gene-

viève , & Mr l'Archevêque
dit les Oraisons.

Cependant Mrs le Prevost
des Marchands & Echevins ,
suivis de tous les Officiers de
la Ville qui avoient accompa-
gné la Procession de Nôtre-
Dame , s'avancèrent pour
baïser la Chasse, & ils furent
ensuite conduits dans une
Salle qui leur avoit esté pre-
parée.

Après que les Chantres de
Nôtre-Dame eurent chanté
les Antiennes , le Chantre de
Sainte Geneviève entonna cel-
le de Saint Marcel & Mr l'Ab-

F ij

68 MERCURE

bé dit l'Oraison. Mr l'Archevêque estant descendu de sa place , alla baiser la Chasse de la Sainte , & les Chanoines de son Eglise le suivirent.

Dans le même temps les Maitres des Ceremonies , ainsi qu'il est déjà marqué , ayant fait entrer les Processions dans la Maison , ils les firent sortir par la grande Porte de l'Abbaye dans l'ordre suivant.

Les Cordeliers , puis les Jacobins ; les Augustins ; les Carmes , qui estoient tous en tres grand nombre , avoient plusieurs Chasses & Reliquaires

portez par des Religieux de leurs Corps : ils furent suivis des Confreres de Nôtre-Dame de Bonne - Délivrance établis dans l'Eglise de Saint Etienne des Grecs ; ces Confreres étoient nuds pieds , vestus de grandes Aubes blanches ; ils estoient couronnez de fleurs & portoient plusieurs Chasses. Les Prestres de l'Oratoire marchoient ensuite avec les Ecclesiastiques de leur Seminaire , & portoient la Chasse de Saint Magloire , & les Peres Benedictins de S. Martin des Champs avec leur Chasse de Saint Paxe.

70 MERCURE

Les Eglises Collegiales, dites communément, Filles de l'Archevêque, qui sont Saint Honoré, Saint Germain l'Auxerrois, Saint Marcel, & Sainte Opportune, que l'on avoit placées en attendant le départ de la Procession, dans une des aîles de l'Eglise, suivirent immédiatement, précédées de leurs Bannieres. Les Beneficiers & Chanoines de Sainte Opportune & de Saint Honoré, avec leurs Croix & Chasses, occupoient chacun un costé; ils estoient suivis des deux Croix & des Clergez de Saint

Germain l'Auxerrois & de Saint Marcel ; le premier avec la Chasse de Saint Landry , & l'autre avec celle de Saint Clement. On vit après paroistre les Bannieres des quatre Eglises de la filiation de Nôtre-Dame , & celle de Nôtre-Dame même ; elles estoient suivies des Enfans de Chœur , des Clercs Beneficiers & Chanoines mineurs de ces quatre Eglises , qui prirent la gauche. Les Bannieres de l'Eglise de S. Medard & de S. Estienne , de la filiation de Sainte Geneviève , suivis de leurs Clercs & Enfans

72 MERCURE

de Chœur , marcherent à leur droite. Les Croix de toutes ces Eglises precedoient les Chasses de Sainte Aure & de Saint Mederic , la premiere portée par des Barnabites , qui ne vinrent pas en Corps , mais seulement en nombre suffisant pour porter & environner cette Chasse:

Les deux Croix de Sainte Geneviève & de Nôtre Dame marchoient ensuite , & elles estoient suivies des Chasses de Saint Marcel & de Sainte Geneviève , & precedées de celle de Saint Lucain ; celle de Saint Marcel fut enlevée de dessus le

le grand Autel par les Porteurs de la Chasse de Sainte Geneviève ; & celle de Sainte Geneviève environnée des Officiers du Châtelier, par les Orfèvres en manteaux noirs ayant des couronnes de fleurs sur la teste ; l'une & l'autre furent portées de la sorte aux fanfares des Trompettes & au bruit des Orgues & des Cloches , jusqu'au Parvis de l'Eglise , où si-tost que celle de Sainte Geneviève parut , il s'éleva un cri de joye du milieu d'un Peuple infini , qui remplissoit toute la place.

Juin 1709.

G

74 MERCURE

Ce fut là que les Porteurs des deux Chasses changerent & reprirent chacun la leur ; après les Chasses marchoit le Clergé ; sçavoir les Chanoines de Nostre Dame precedez des quatre Eglises Collegialles de leur filiation à gauche , & ceux de Sainte Geneviève à droite ; ces derniers estoient nuds pieds , & chanterent seuls pendant tout le cours de la Procession. Mr l'Archevêque & Mr l'Abbé de Sainte Geneviève , qui estoit nuds pieds , suivoient chacun leur Clergé , & estoient tous deux sur la mê-

me ligne , vêtus Pontificalement & donnant également la benediction par toutes les ruës. Ils estoient chacun precedez des Officiers de leur Justice; celle du Chapitre de l'Eglise de Paris marchoit devant Mr l'Archevêque , & la Justice de Sainte Geneviève devant Mr l'Abbé.

Le Parlement marchoit à droite ayant à sa gauche la Chambre des Comptes, puis la Cour des Aides , ayant à sa gauche le Corps de Ville.

La Procession passa en cet ordre par les ruës de Saint E-

G ij

76 MERCURE

rienne des Grés, de S. Jacques , par le Petit-Pont & par la rue-neuve Nostre-Dame. Ces rues estoient tapissées, & les fenestres & balcons remplis d'une infinité de personnes de distinction. Les Porteurs des Chasses de Sainte Geneviève & de Saint Marcel firent un échange de leurs Chasses , suivant l'ancienne coutume , vis-à vis le grand Portail de l'Hostel-Dieu, sur le Petit Pont, & les porterent ainsi toujours accompagnés des fanfares des Trompettes , jusques dans l'Eglise de Nostre-Dame, où on

arriva sur les deux heures après
midy au bruit des Orgues &
des Cloches ; elle estoit remplie
de monde jusqu'aux voûtes ;
douze Chasses furent posées
sur des Tables dans le Chœur
& placées selon l'ordre sui-
vant , sçavoir :

Saint Marcel.

Saint Lucain.

La Vierge.

Sainte Geneviève , sur une
même ligne qui faisoit face à
l'Autel , & de cette maniere
Sainte Geneviève se trouvoit
à la droite ; les Chasses de

Saint Paxent ,

G iij.

78 MERCURE

De Sainte Aure,

De Saint Magloire,

De Saint Landry , for-
moient une seconde ligne der-
riere cette premiere ; & la troi-
sième ligne qui suivoit cette
seconde estoit remplie par les
Chasses de

Saint Clement,

Saint Honoré,

Sainte Opportune.

Saint Mederic.

Les autres Chasses & Reli-
quaires estoient dans les Cha-
pelles qui sont autour du
Chœur. Le Clergé de Nostre-
Dame & celuy de Sainte Ge-
neviève entrèrent seuls dans le

Chœur , & les autres Corps furent placez dans l'Eglise en differens endroits par les Maîtres des Ceremonies. Aussi tost que Mr l'Archevêque fut entré à Nostre-Dame , il alla à la Sacristie pour se revêtir des Ornemens necessaires pour celebrer la grande Messe , & Mr l'Abbé de Sainte Geneviève se plaça dans la premiere chaise du Chœur du côté droit , & après cet l'Abbé , Mr le Premier President ; Mrs les Presidents & les Conseillers estoient ensuite , & il restoit onze Chaises hautes , qui furent rem-

G iijj

80 **MERCURE**

plies, aussi bien que les Chaises vuides qui restoient en bas, par les Chanoines Reguliers de Sainte Geneviève, à la reserve des cinq dernieres Chaises d'en haut où estoient placez Mrs les Lieutenans Civil & Criminel, Procureur & Avocats du Roy du Chastelet. Mr le Doyen de Nostre-Dame occupoit la premiere Chaise du costé gauche. Mr le premier President, les Presidents, les Maistres des Comptes, & tous ceux qui composent cette Chambre estoient ensuite, & la Cour des Aides & le Corps

de Ville , occupoient le reste des Chaïses , à la reserve de six places hautes qui estoient occupées par autant de Chanoines de Nostre - Dame , & le reste estoit placé sur les bancs disposez dans le Chœur & dans le Sanctuaire.

La Messe fut celebrée Pontificalement par Mr l'Archevêque. Les Chanoines de Sainte Geneviève servirent de Diares & de Soudiacres tant Indus que d'Office : le Chantre de Sainte Geneviève avec son Bâton , tint le Chœur ; elle fut chantée partie par la Musique

82 MERCURE

& partie par les Chanoines Reguliers de Sainte Geneviève , quatre desquels chanterent le second *Alleluia* , de même que quatre Beneficiers de Nostre-Dame avoient chanté le premier.

La Messe étant achevée , & les Chantres de Nostre-Dame ayant chanté le *Domine non secundum* , & l'Antienne de Sainte Geneviève , & les Chanoines de Sainte Geneviève le *Salve Regina* , pour saluer la Sainte Vierge , Patrone de l'Eglise de Paris , les Processions marcherent pour s'en retourner dans

le meme ordre qu'elles estoient
 venuës. La Chasse de S. Marcel
 portée par les Porteurs de Sain-
 te Geneviève, conduisit celle
 de Sainte Geneviève que les
 Orfevres porterent jusqu'au
 Petit-Pont, ou avant que de se
 separer, après que les Porteurs
 eurent repris chacun leurs
 Chasses, ils les firent incliner
 l'une contre l'autre comme
 pour se dire adieu. Celle de
 Saint Marcel passa en s'en re-
 tournant, au milieu des deux
 Clergez, les Chanoines de Nô-
 tre - Dame ayant la droite.
 Mr l'Archevêque & Mr l'Ab-

84 MERCURE

bé de Sainte Geneviève étoient les derniers, & ils continuerent tous deux à donner la benediction tant dedans que dehors l'Eglise Nostre-Dame ; lorsqu'ils furent arrivez vis-à-vis le Portail de Sainte Geneviève des Ardens , Mr l'Archevêque donna la benediction solennelle pendant laquelle Mr l'Abbé de Sainte Geneviève demeura droit & en Mitre , & les Chanoines des deux Eglises s'estant saluez avec des témoignages d'une mutuelle bienveillance , ils se séparèrent.

GALANT 85

La Procession ne se trouva plus composée que des Religieux Mandians , qui la quitterent à mesure qu'ils s'approcherent de leurs Eglises , & les Chanoines de Sainte Geneviève avec leurs Paroisses de Saint Estienne & de Saint Medard , à droite , ayant ceux du Chapitre de S. Marcel precedez des Paroisses de S. Martin & de S. Hippolite à gauche ; le Doyen de cette Collegiale marchoit vis - à - vis le Prieur de Sainte Geneviève , & Mr l'Abbé seul marchoit le dernier , la Chasse de Sainte Geneviève estant à

86 MERCURE

la teste du Clergé toujours environnée des Officiers du Châtelet.

La Proceſſion paſſa en cet ordre par la rue Gallande , la Place Maubert , & la Montagne Sainte Geneviève ; les Jacobins & les Confreres de Nôtre-Dame de Bonne Délivrance ſe mirent en haye dans le Parviſ de l'Egliſe de Sainte Geneviève juſqu'à ce que la Proceſſion fut rentrée ; les Porteurs de la Chafſe de Sainte Geneviève la mirent en travers ſur des treteaux fort élevez à l'entrée de l'Egliſe ,

& toute la Procession passa dessous ; elle fut ensuite portée par le milieu du Chœur au bas des colonnes d'où elle fut aussi-tôt remontée & remise en sa place , en présence des Officiers du Chastelet , par les deux Chanoines Reguliers en Etole qui l'avoient descenduë le matin ; après quoy Mr l'Abbé donna la benediction solemnelle , ce qui termina sur les cinq heures du soir , cette pieuse & éclatante Ceremonie.

La Chasse demeura découverte pendant huit jours , pen-

88 MERCURE

dant lesquels elle a esté visitée par une grande foule de peuple & par tout ce qu'il y a de personnes de distinction à Paris. Plusieurs Processions y allerent encore durant cette huitaine ; les Religieux de l'Abbaye de Saint Germain des Prez y allerent en grand-nombre , & y celebrerent solennellement la Messe devant la Chasse le Jeudy 23. May. Et le Vendredy dernier jour de la huitaine pour terminer les Prieres publiques , il y eut le soir après Complices un Salut solennel , avec une Procession

autour de l'Eglise , après laquelle on chanta le *Te Deum*.

La Piece suivante m'estant tombée entre les mains , j'ay cru la devoir faire suivre l'Article que vous venez de lire.

HISTOIRE DU CULTE DE SAINTE GENEVIEVE.

Il est peu de Saints dont “
le culte soit plus ancien que “
celuy de Sainte Geneviève, “
& qui se soit maintenu de- “
puis sa mort pendant tous “

Juin 1079.

H

90 MERCURE

„ les siècles qui ont suivi son
„ décès , avec la même con-
„ fiance & le même concours
„ des peuples.

„ On peut dire même que
„ la grande veneration qu'on
„ a eüe pour elle, a commencé
„ pendant son vivant. Sa Vie
„ écrite 18. ans après sa mort,
„ assure que le grand nombre
„ de merveilles qu'il plaisoit
„ à Dieu d'operer par le mi-
„ nistere de cette Sainte Fille ,
„ avoit tellement persuadé
„ les peuples du grand credit
„ qu'elle avoit auprès de Dieu
„ qu'elle estoit accablée de

ceux qui avoient recours à “
elle dans leurs besoins. “

Aussi lorsqu'en l'année “
512. Dieu l'eut appelée à “
luy à l'âge de 89. ans , la “
veneration que les Parisiens “
avoient eüe pour cette Sain- “
te , pendant sa vie , les exci- “
ta-t il a rendre à son Corps “
tous les honneurs possibles ; “
ils l'enterrent avec pompe “
dans le Caveau souterrain “
de l'Eglise , que Clovis avoit “
fait bastir 5. ans auparavant, “
sous l'invocation des bien “
heureux Apostres Saint Pier- “
re & Saint Paul. Ce Prince “

H ij

92 MERCURE

„ y avoit choisi sa Sepulture ,
„ & il y avoit esté inhumé il y
„ avoit cinq semaines ; les
„ Parisiens crûrent ne pouvoir
„ choisir une Sepulture plus
„ honorable à Sainte Gene-
„ viève que dans cette Eglise.
„ Son Corps fut mis dans le
„ même endroit où l'on voit
„ encore son Tombeau , sous
„ l'Autel des Saints Apostres.
„ On le fit entourer d'une
„ Balustrade , pour arrester
„ l'affluence du peuple & on
„ mit pour éclairer l'obscurité
„ du lieu où il estoit , une
„ Lampe , qui devint aussi-

t ost miraculeuse , car on “
 remarqua qu'elle ne s'épui- “
 soit point par le grand “
 nombre de malades , qui “
 accouroient de toutes parts, “
 & qui se servoient de son “
 huile , comme d'un remede “
 infallible pour la guerison “
 des maladies les plus defes- “
 perées ; c'est en memoire de “
 cette lampe miraculeuse , “
 que l'on en a jusqu'à présent “
 entretenu une devant le “
 Tombeau de cette Sainte. “

Ce Tombeau devint si cele- “
 bre à cause du grand nombre “
 de merveilles qui s'y ope- “

94 MERCURE

„ roient sans cesse, que le
„ respect & la reconnoissance
„ obligerent de temps en
„ temps plusieurs personnes
„ de Pieté d'y faire des pre-
„ sens considerables. Saint
„ Eloy, comme il est raporté
„ dans sa vie écrite par Saint
„ Oüen Archevêque de Roüen
„ l'orna de plusieurs beaux
„ Ouvrages d'or & d'argent,
„ & l'enrichit de Pierreries.
„ Ces richesses n'eussent
„ pas échappé sans doute à
„ l'avarice des Normands,
„ qui commencerent leurs
„ courses peu de temps après,

si l'on n'eust eu soin de “
 retirer ces Saintes Reliques, “
 & les richesses qui les enfer- “
 moient , en lieu de seureté, “
 avant le pillage de son Egli- “
 se , que ces barbares redui- “
 firent en cendres. Ce Saint “
 Corps fut sauvé cette pre- “
 miere fois dans la Ville de “
 Paris , dont il fut la deffense , “
 pendant le siege que les “
 Normands y mirent , car “
 Abbon , dans la Description “
 qu'il fait de ce siege , dit “
 que les Reliques de la Sainte, “
 furent portées en Procession “
 sur les murailles de la Ville, “

96 MERCURE

„ & qu'aussi-tost les ennemis
„ en abandonnerent le siege.
„ Lors qu'ils furent retirez
„ on raporta ce pretieux Tré-
„ sor dans l'Eglise souterrai-
„ ne , qui seule restoit de
„ l'incendie. Il y demeura jus-
„ qu'à ce qu'on fut encore
„ obligé deux autres fois de
„ le transporter pour éviter
„ deux semblables incursions
„ des Normands : dans l'une ,
„ ce Saint Corps fut porté à
„ Draveil ; & dans l'autre ,
„ pendant laquelle ces barba-
„ res s'étendirent plus qu'ils
„ n'avoient encore fait dans
toutes

toutes les Provinces , où ils “
 firent des degats épouvanta- “
 bles ; il fut sauvé à Marizy , “
 sous la Tour de la Ferté-Mi- “
 lon , qui en ce temps-là estoit “
 une tres-forte place. Mais “
 enfin la Paix ayant esté faite , “
 & le Roy pour arrester pour “
 toujours la source de ces “
 innondations de barbares , “
 leur ayant cédé la belle Pro- “
 vince , que l'on appelle en- “
 core de leur nom , autant “
 pour deffendre l'entrée du “
 Royaume aux autres bar- “
 bares , que pour les établir ; “
 le Corps de la Sainte fut “

Juin 1709.

I

98 MERCURE

„ rapporté à son Eglise avec
„ toute la solennité & toute
„ la pompe possible ; elle est
„ décrite fort au long par un
„ Auteur contemporain , qui
„ y estoit present , & qui fait
„ mention d'une infinité de
„ miracles qui furent faits en
„ ce voyage , & qu'il assure
„ avoir vûs luy-même.

„ Peu de temps après l'Eglise
„ que les Barbares avoient rui-
„ née , fut rebâtie à peu près
„ comme on la voit aujour-
„ d'huy. Le Corps de la Sainte
„ ne fut plus remis dans l'E-
„ glise souterraine où estoit



GALANT



son Tombeau : on l'éleva
derrière l'Autel des Apôtres,
& ce fut alors qu'insensi-
blement cette Eglise perdit
le nom des Apôtres sous
l'Invocation desquels elle
avoit esté fondée pour pren-
dre celui de la Sainte, que
Dieu y faisoit éclater tous
les jours par une infinité de
merveilles. Son Corps estoit
toujours renfermé dans le
même Coffre ou Chasse que
saint Eloy avoit ornée de
plusieurs beaux ouvrages
d'or, d'argent & de pier-
res ; le respect que l'on

I ij

100 MERCURE

„ avoit pour ces saintes Reli-
„ ques ne permettoit pas qu’-
„ on l’ouvrit.

„ En l’année 1161. sous le
„ regne de Louis le Jeune, les
„ Chanoines Reguliers ayant
„ esté mis par ce Prince à la
„ place des Seculiers dans l’E-
„ glise de sainte Geneviève,
„ il se répandit un bruit que
„ dans ce changement, la
„ Chasse avoit esté ouverte
„ & qu’on en avoit tiré le
„ Chef de la Sainte; le Peuple
„ s’émût à cette nouvelle, &
„ le bruit en estant venu jus-
„ ques au Roy, ce Prince en

GALANT 101

voulut ſçavoir la verité ; il “
envoya auffi-toſt ſceller la “
Chaffe , & nomma l'Arche- “
vêque de Sens & les Evêques “
d'Auxerre & d'Orleans pour “
l'ouvrier , & luy en faire en- “
ſuite un fidelle rapport ; le “
jour fut marqué pour le di- “
xième de Janvier , qui eſt ce “
luy de l'Octave de la Sainte. “
L'ouverture ſ'en fit en pre- “
ſence des Commiſſaires “
nommez par le Roy & à la “
vûe d'un Peuple infini ; le “
Corps de la Sainte fut trou- “
vé dans ſon entier avec la “
teſte , dont il fut dreſſé un “

I iij

102 MERCURE

„ Procès verbal qui subsiste
„ encore aujourd'huy.

„ Les Chanoines nouvelle-
„ ment établis dans l'Eglise de
„ Sainte Geneviève , voyant
„ la Chasse rompuë en plu-
„ sieurs endroits , & qui après
„ avoir duré six cens ans , n'é-
„ toit plus dans un estat con-
„ venable & digne du trefor
„ qu'elle contenoit , resolu-
„ rent d'en faire faire une nou-
„ velle ; & pour cet effet ils
„ commencerent à amasser de
„ de l'or , de l'argent & des
„ pierreries ; plusieurs person-
„ nes de distinction contri-

buerent aux frais de ce nou- “
vel ouvrage ; Robert de “
Courtenay , donna dix “
marcs d'argent ; Hugues “
d'Athys , grand Pannetier “
de France, vingt livres ; Ni- “
colas de Roye , Evêque de “
Noyon , quatre - vingts li- “
vres ; Guillaume de Sainte- “
Marie, vingt livres d'argent. “
Quand tout l'argent neces- “
saire eut esté amassé , on fit “
marché avec un Orfèvre “
nommé Bonnart ; il y em- “
ploya cent quatre-vingt trei- “
ze marcs d'argent , à qua- “
rante - cinq sols parisis le “

I iiij

104 MERCURE

„ marc ; & huit marcs & demi
„ d'or , à seize livres parisis le
„ marc ; l'Ouvrier eut pour sa
„ façon & pour quelques pier-
„ reries qu'il avoit fournies ,
„ deux cent livres parisis ; le
„ calcul en fut fait , & on
„ trouva qu'elle revenoit en
„ tout à huit cens livres pari-
„ sis , somme tres considera-
„ ble en ce temps là.

„ Cette Chasse ayant esté
„ ainsi achevée , on resolut d'y
„ mettre le Corps de la Sainte
„ & le 28^e. jour d'Octobre ,
„ auquel on celebroit sa pre-
„ miere Translation , fut choi-

si pour faire celle - cy. La “
 Ceremonie se fit le plus se- “
 crettement qu'il se pût , “
 pour éviter le trop grand “
 concours du peuple ; on la “
 descendit la nuit entre Ma- “
 tines & Laudes, avec toutes “
 les mêmes Ceremonies qui “
 s'observent dans les Descen- “
 tes ordinaires de la Chasse ; “
 quand après l'avoir descen- “
 duë , on l'eut posée sur le “
 grand Autel, on en fit l'ou- “
 verture , & on trouva de- “
 dans un autre coffre de bois “
 fort entier & bien fermé ; “
 on y vit le Corps entier de “

106 MERCURE

„ la Sainte , enveloppé dans
„ des linges fins , qui estoient
„ couverts d'un satin blanc ;
„ l'Abbé ayant pris la teste
„ entre ses mains , la baïsa , &
„ la fit baiser à tous ses Rcli-
„ gieux ; puis l'ayant remise
„ avec un profond respect , il
„ fit re fermer le coffre de bois ,
„ qui fut aussi-tost posé dans
„ la nouvelle Chasse ; c'est la
„ même que nous voyons en-
„ core aujourd'huy , mais qui
„ se trouvant encore rompuë
„ & gastée vers l'année 1614.
„ pour avoir esté , pendant
„ quatre siècles tres-souvent

descenduë & portée en Pro- “
 cession , avoit besoin d'estre “
 réparée. “

Benjamin de Brichan- “
 teau , Abbé Regulier de “
 Sainte Geneviève y fit tra- “
 vailler , ce fut en cette oc- “
 casion que plusieurs person- “
 nes de la premiere qualité “
 signalerent leur devotion “
 envers la Sainte , par les “
 riches presens qu'ils firent “
 à la Chasse , d'un grand “
 nombre d'Agathes rares , “
 de diamans & autres pier- “
 res pretieuses , & entr'autres “
 d'une Table d'Emeraudes si “

108 MERCURE

„ grande & si belle , que dès
„ ce temps-là , elle fut estimée
„ deux mille écus ; mais le
„ don le plus considerable de
„ tous , & par sa richesse ,
„ & par la qualité de la per-
„ ne qui le presenta , fut ce
„ Bouquet de Diamans que
„ nous voyons briller avec
„ tant d'éclat au haut de cet-
„ te Chasse , il luy fut don-
„ né par la Reine Marie de
„ Medicis ; il est d'une figu-
„ re ovalle , à peu près d'un
„ demy pied de diamettre , ses
„ deux faces ne sont qu'un
„ tissu de fleurs d'or émail-

lées , qui portent un diamant “
 sur chaque feuille , du mi- “
 lieu de chaque fleur sort “
 un autre diamant en forme “
 de bouton ; le haut de ce “
 ce bouquet est terminé par “
 une Croix d'or , de la lon- “
 gueur d'un grand doigt , “
 garnie de soixante diamans “
 fort nets & assez épais ; le “
 milieu , qui est à jour , est “
 enrichi d'une Pendeloque “
 d'un Saphir bleu , le plus “
 beau qui se puisse voir : “
 Son Altesse Royale , Ma- “
 dame la Duchesse de Sa- “
 voye , suivit l'exemple de la “

110 MERCURE

„ Reine sa Mere; elle fit pre-
„ sent d'une Croix d'or char-
„ gée de sept Turquoises d'u-
„ ne grosseur toute extraor-
„ dinaire. Depuis ce temps-
„ là il ne s'est gueres passé,
„ d'année, pendant laquelle,
„ il ne se soit fait quelque pre-
„ sent considerable pour l'em-
„ belissement de la Chasse;
„ de sorte que l'on peut dire
„ qu'elle est à present un des
„ plus rares & des plus ri-
„ ches Reliquaires qui soit au
„ monde.

„ Le Cardinal de la Roche-
„ foucaud, qui succeda en

1619. à l'Abbé de Brichan-
 teau , entr'autres Ouvrages
 manifiques dont il a orné l'E-
 glise de Sainte Geneviève,
 fit dresser derriere le grand
 Autel, sur un riche pied d'es-
 tal , quatre grandes colom-
 nes de marbre, dont les deux
 premieres sont d'un tres-
 beau jaspe, que le Roy Louis
 XIII. donna , sur lesquel-
 les on posa la Chasse de
 Sainte Geneviève , comme
 elle se voit aujourd'huy ; ce
 fut le Mercier , l'un des plus
 habiles Architectes de son
 temps , qui en donna le

112 MERCURE

„ dessein & qui le fit executer.

„ Voila une Histoire exacte & suivie de la Chasse de Sainte Geneviève; il est bon d'ajouter icy en-peu de mots les temps auxquels elle à esté Descenduë & portée en Procession , & quels en ont esté les motifs.

„ La premiere Procession dont nous ayons connoissance , est celle dont nous avons parlé , qui se fit pendant que les Normands assiégoient Paris , dans le neuvième siècle; Abbon qui a décrit ce siege, nous assure

que les Parisiens se voyant “
 pressez par les attaques vives “
 & frequentes des Normands “
 & entr'autres d'un dernier “
 assaut , auquel ils estoient “
 prests de succomber , ils ap- “
 porterent sur la muraille les “
 Reliques pretieuses de la “
 Sainte , qu'on avoit sauvées “
 dans la Ville ; qu'aussi-tost “
 la terreur se mit parmy ces “
 Barbares , qui furent re- “
 poussez & qui leverent aus- “
 si-tost le siege. “

La deuxieme est cette “
 Procession celebre par le mi- “
 racle des Ardens ; en 1120. les “

Juin 1709.

K

II4 MERCURE

„ habitans de Paris étoient at-
„ taquez d'une maladie cruel-
„ le , qui les dévorait comme
„ un feu brulant ; les Mede-
„ cins en ignoroient la nature,
„ & n'y pouvoient apporter
„ aucun remede ; on eut re-
„ cours à la Sainte Patrone
„ de Paris : l'Evêque Estienne
„ & son Clergé, vinrent se
„ joindre au Clergé de Sain-
„ te Geneviève : on porta la
„ Chasse à l'Eglise Cathe-
„ drale ; & si tost qu'elle parut
„ à la vûë de ce nombre infi-
„ ni de Malades , qui s'étoient
„ fait apporter pour de man-

der à Dieu par l'Intercession “
 de la Sainte, leur guerison, “
 ils furent tous gueris dans le “
 même instant, à l'exception “
 de trois incredules. “

Le Miracle fut si sensible “
 que le Pape Innocent I I. “
 estant venu l'année suivante “
 à Paris, & ayant appris la “
 verité, il ordonna que dans “
 Paris on en feroit à perpe- “
 tuité une Feste d'Actions de “
 graces, & on bastit en mê- “
 me temps un Eglise pour “
 monument éternel ; c'est “
 aujourd'huy l'Eglise Parois- “
 siale de Sainte Geneviève des “
 Ardens. K ij “

116 MERCURE

„ En 1206. elle fut des-
„ cendue & portée en Procef-
„ sion pour arrester les effets
„ qu'on craignoit d'une gran-
„ de inondation de la Seine ,
„ qui rentra presque aussi-tost
„ dans son lit sans faire aucun
„ dommage.

„ En 1233. sous le regne de
„ Saint Louïs pour une pareil-
„ le inondation.

„ En 1239. pour le Prince
„ Robert d'Artois , frere de
„ S. Louïs , dangereusement
„ malade. Ce Prince recouvra
„ la santé le même jour.

„ En 1240. & 1242. pour

les pluies continuelles. “

En 1325. sous Charles “
IV. dit le Bel, pour la con- “
servation des biens de la “
Terre. “

En 1347. les Anglois “
ayant mis le siege devant “
Calais, sous Philippe de Va- “
lois, on porta la Chasse pour “
implorer l'assistance du Ciel. “
La Reine Jeanne de Bour- “
gogne y assista. “

En 1364. sous le Roy “
Charles V. dit le Sage, pour “
obtenir de Dieu du beau “
temps ; ce Prince y assista “
avec toute sa Cour & vou- “

118 MERCURE

„ lut que tout le Clergé tant
„ Seculier que Regulier y assis-
„ tât nuds pieds , comme
„ faisoient dés-lors les Cha-
„ noines Reguliers de Sainte
„ Geneviève.

„ Ce sage Prince en fit faire
„ encore deux autres de la
„ même maniere en 1366.
„ & en 1377. pour la conser-
„ vation des biens de la Terre.

„ En 1409. pour demander
„ à Dieu la fin du grand Schif-
„ me qui depuis 30. années
„ déchiroit l'Eglise.

„ En 1412. pour les trou-
„ bles Civils pendant le regne

de Charles VI.

En 1417. & 1421. pour
 • demander à Dieu la Paix du
 Royaume envahi par les
 Anglois, peu après Dieu sus-
 cita la fameuse Pucelle d'Or-
 leans , qui chassa les Anglois
 du Royaume.

En 1461. pour détourner
 le fleau terrible de la peste ,
 qui dans Paris seul avoit
 emporté en peu de temps
 quarante mille personnes ,
 aussi-tost après la Procession
 la maladie cessa.

En 1478. le 18. Juin ,
 l'Evêque de Nevers y tint

120 MERCURE

„ la place de l'Abbé de Sainte
„ Geneviève qui estoit malade.

„ En 1481. pour la gueri-
„ son du Roy Louïs XI.

„ L'an 1496. sous Charles
„ VIII. le 12 Janvier ; contre
„ l'inondation des eaux ; c'est
„ cette Procession dont parle
„ Erasme dans sa Lettre à Ni-
„ colas Vernerus ; elle se trou-
„ ve dans l'Edition de ses
„ Ouvrages faite à Londres
„ en 1642. Erasme mande
„ d'abord à son amy qu'ayant
„ esté fort maltraité d'une
„ fièvre quarte il en avoit esté
„ parfaitement guery , non
par

par les remèdes, qu'il avoit "
 inutilement employé; mais "
 par l'intercession de l'illustre "
 Vierge Sainte Geneviève "
 , qui éclatoit tous les "
 jours par une infinité de "
 miracles , puis il ajoute ; "
*il y a trois mois qu'il pleut icy "
 sans cesse (c'est de Paris qu'il "
 écrit où il étudioit alors dans "
 le College de Montaigu,) la "
 Seine entant sortie de son lit "
 a inondé la Campagne & la "
 Ville. La Chasse de Sainte "
 Geneviève a esté descenduë & "
 portée en Procession ; l'Evêque "
 accompagné de son Clergé & "*

Juin 1709. L

122 MERCURE

„ de son Peuple est venu au de-
„ vant. Dans cette auguste Ce-
„ remonie, les Chanoines Regu-
„ liers conduisoient la Relique,
„ eux & leur Abbé marchant
„ nuds pieds. Depuis ce temps là
„ le Ciel est si serain qu'il ne peut
„ l'estre davantage. Ces paroles
„ ont esté traduites fidelement
„ du latin.

„ L'an 1505. pour faire
„ cesser les pluyes.

„ L'an 1509. pour la Prof-
„ perité des Armes du Roy
„ Louis XII. & pour sa conser-
„ vation pendant son voyage
„ d'Italie.

L'an 1512. pour l'heureux “
succés des Armes du Roy “
& du Royaume attaqué par “
la . puissante ligue formée “
par les intrigues du Pape “
Jules II, “

L'an 1513. le 14. Juillet “
pour la prospérité des Ar- “
mes du Roy contre les “
Anglois. “

L'an 1517. sous François “
I. on n'en dit pas le sujet. “

L'an 1522. pour implorer “
la Protection de Dieu contre “
les efforts de presque tous “
les Princes de l'Europe li- “
guez contre la France : le “

L ij

124 MERCURE

„ Royaume fut attaqué de
„ tous costez par de puissantes
„ Armées , qui furent repous-
„ sées par tout également :

„ L'an 1523. pour le re-
„ couvrement du Milanez ,
„ qui fut tout reconquis.

„ L'an 1524. le 24. May
„ à cause de la secheresse.

„ L'an 1527. pour obtenir
„ du beau temps , la veille
„ du jour de la Descente le
„ temps qui jusque-là avoir
„ esté pluvieux devint tres-
„ serain , & tous les biens de
„ la terre , que l'on croyoit
„ perdus furent rétablis.

L'an 1529. le 7. Juillet “
pour demander la Paix. Elle “
fut signée au mois d'Aoust “
suivant à Cambray. “

L'an 1530. contre l'inon- “
dation des eaux, qui le jour “
même de la Procession “
commencerent à diminuer. “

L'an 1534. les nouveaux “
Heretiques avoient affiché “
des Placards jusqu'à la porte “
du Louvre, remplis de “
blasphemes contre le tres- “
Saint Sacrement de l'Autel. “
Le Roy François I. après “
avoir renouvelé ses Edits “
contre ces impies, ordon- “

L iij

126 MERCURE

- „ na une Proceſſion Generale
„ dans laquelle toutes les
„ Chafſes de Paris accompa-
„ gneroient le Tres-Saint
„ Sacrement ; celle de Sainte
„ Geneviève y fut portée , le
„ Roy y ſuivit à pied le Tres-
„ Saint Sacrement , tenant un
„ flambeau à la main ; le Dais
„ y fut porté par les trois
„ Princes , Enfans du Roy , &
„ le Duc de Vendôme Premier
„ Prince du Sang. Cette Pro-
„ ceſſion eſtoit une des plus
„ magnifiques qu'on eut en-
„ core vûes.
- „ L'an 1535. la Chafſe fut

encore portée en Proceſſion “
pour faire ceſſer les pluyes “
trop continuelles. “

L'an 1536. le 17. Aouſt “
pour le ſuccès des Armes du “
Roy : les ennemis avoient “
aſſiégué Peronne, & Mar- “
seille ; le Prince d'Orange “
d'un coſté, & l'Empereur “
Charlequint de l'autre, qui “
commandoient à ces deux “
Siéges, les leverent honteu- “
ſement, après avoir ruiné “
leurs Armées. “

L'an 1541. pour faire ceſ- “
ſer les pluyes trop fre- “
quentes. “

L iij

128 MERCURE

„ L'an 1542. pour la
„ prospérité des Armes du
„ Roy.

„ L'an 1543. pour le suc-
„ cés du Voiage du Roy , qui
„ alloit commander en per-
„ sonne ses Armées , accom-
„ pagné du Dauphin.

„ L'an 1548. pour obtenir
„ de la pluye , la trop grande
„ secheresse faisant déperir les
„ biens de la terre.

„ L'an 1549. le 4. Juillet ,
„ sous le regne de Henry II.
„ le Saint Sacrement y fut por-
„ té avec les mêmes soleinni-
„ tez qu'en la Procession de .

GALANT 129

1534. sous le regne de “
François Premier. C'estoit “
pour l'extinction de l'he- “
resie. “

L'an 1551. pour la prof- “
perité du Royaume ; toutes “
les Reliques de la Sainte “
Chapelle & du Tresor de “
Saint Denis , furent portées “
dans cette Procession. “

L'an 1555. le 23. Juillet, “
pour la conservation des “
biens de la terre. “

L'an 1556. contre la se- “
cheresse. “

L'an 1557. le 19. Sep- “
tembre , pour demander à “

130 MERCURE

„ Dieu sa protection après la
„ funeste Bataille de S. Quen-
„ tin ; les Ennemis , qui , après
„ une si grande victoire pou-
„ voient penetrer jusques dans
„ le cœur du Royaume , s'ar-
„ resterent tout court, comme
„ si le Seigneur les eut aveu-
„ glez , & donnerent le temps
„ de reparer ce malheur.

„ En 1559. le 9. Juillet ,
„ pour la guérison du Roy
„ Henry II. blessé dans un
„ Tournoy.

„ L'an 1560. sous François
„ II. pour demander à Dieu
„ du beau temps , & l'extirpa-

tion de l'heresie qui se ré- “
pandoit dans le Royaume. “

L'an 1562. le 21. Juin , “
pour le succès des Armes du “
Roy contre les Heretiques “
rebelles. “

L'an 1564. le 23. Juillet , “
pour les biens de la terre “
endommagez par les pluyes ; “
le temps devint aussi tost fa- “
vorable ; le miracle fut si “
sensible que la Faculté de “
Theologie vint en Corps en “
rendre graces à Dieu le 24. “
Aoust suivant. “

En 1566. le 7. Juillet , les “
frequentes pluyes avoient “

132 MERCURE

„ tellement endommagé les
„ biens de la terre , qu'on avoit
„ perdu toute eſperance de la
„ recolte : le bled & le pain
„ eſtoient montez à un prix
„ exceſſif ; dans cette extremi-
„ té on eut recours à Sainte
„ Geneviève, ſa Châſſe fut deſ-
„ cendue & portée en Proceſ-
„ ſion. Le Roy Charles IX. &
„ toute ſa Cour la ſuivirent à
„ pied ; l'effet en fut tel qu'on
„ le ſouhaitoit ; le temps de-
„ vint ſerein , les biens de la
„ terre ſe rétablirent , & la re-
„ colte fut ſi heureuſe , que le
„ bled revint à un prix tres-
„ modique.

GALANT. 133

L'an 1567. le 23. Juin “
pour obtenir de la pluye. “

La même année le 27. “
Novembre pour le succès “
des Armes du Roy contre “
les Huguenots. “

L'année 1568. le 29. “
Septembre, pour la santé du “
Roy & la prosperité de ses “
Armes. “

L'an 1570. le 10. Septem- “
bre, pour faire cesser les “
pluyes & les maladies qui “
emportoient beaucoup de “
monde. Le Roy y envoya “
le Duc de Montpensier pour “
y tenir sa place. “

134 MERCURE

„ L'an 1573. au mois de
„ Juin , pour le succès du sie-
„ ge de la Rochelle , & contre
„ la famine qui desoloit le
„ Royaume ; la famine cessa
„ par l'abondante recolte , &
„ le siege se termina par la
„ Paix.

„ L'an 1577. le 14. Juillet ,
„ pour demander à Dieu une
„ heureuse recolte , qu'on ne
„ pouvoit faire à cause des
„ pluyes continuelles , qui ces-
„ serent aussi-tost.

„ L'an 1582. pour la con-
„ servation de la Personne du
„ Roy , & la fecondité de la
„ Reine.

L'an 1584. le 29. May, “
 pour demander de la pluye, “
 qui tomba aussi tost très- “
 abondamment. “

En 1587. contre les pluyes “
 continuelles & excessives qui “
 avoient tellement endom- “
 magé les bleds , que le prix “
 en estoit monté jusqu'à qua- “
 rante livres le septier. Les “
 pluyes cesserent , le beau “
 temps & la chaleur rétabli- “
 rent si bien les bleds , que “
 la recolte fut heureuse , & le “
 pain à bon marché. “

L'an 1589. le 12. May, “
 pour les calamitez publiques “

136 MERCURE

„ pendant les guerres de la
„ Ligue.

„ L'an 1590. le 1. Avril,
„ pour les biens de la terre.

„ L'an 1594. & 1595. pour
„ le même sujet.

„ L'an 1599. le 5. Aoust,
„ pour obtenir de la pluye, la
„ secheresse estant extrême.

„ L'an 1603. le premier
„ Juin, pour le même sujet &
„ pour le rétablissement de la
„ santé du Roy Henry IV.
„ qui avoit esté tres-dange-
„ reusement malade.

„ L'an 1611. le 3. Juin,
„ contre la secheresse, & pour

la conservation de la per- “
 sonne du Roy Louis XIII. “
 & de la Reine Regente sa “
 Mere , pendant les troubles “
 de la Minorité. “

L'an 1615. le 21. Juin , “
 pour l'heureux succès du “
 voyage du Roy sur les fron- “
 tieres d'Espagne & l'heureu- “
 se conclusion de son Ma- “
 riage avec Anne d'Autri- “
 che. “

L'an 1625. le 26. Juillet, “
 pour faire cesser les pluyes “
 continuelles. Le Cardinal de “
 la Rochefoucauld , Abbé de “
 Sainte Geneviève , y assista “

Juin 1079. M

138 MERCURE

„ en cette qualité, nuds pieds,
„ comme les Chanoines Re-
„ guliers de son Abbaye.

„ L'an 1652. le 11. Juin, pour
„ la Paix & le retour du Roy
„ dans Paris. Sa Majesté y ren-
„ tra peu de temps après.

„ L'an 1675. le 19. Juil-
„ let, à cause des playes con-
„ tinuelles; elles cessèrent aussi-
„ tost.

„ L'an 1694. le 27. May,
„ les biens de la terre estoient
„ en si mauvais estat à cause
„ de la secheresse qui duroit
„ depuis trois ou quatre mois,
„ que l'esperance de la recolte

étant presque entièrement “
 perduë, le bled & le pain “
 estoient à un prix excessif ; “
 Sa Majesté ordonna la Pro- “
 cession de la Chasse, elle se fit “
 le 27. May. Au retour de la “
 Procession le temps qui de- “
 puis plusieurs mois estoit “
 tres-serein , se couvrit tout “
 à coup d'épais nuages , qui , “
 après que la Procession fut “
 rentrée dans l'Eglise, foudroi- “
 rent en eaux. La pluye dura “
 toute la nuit, & fut si abon- “
 dante & si douce que tous “
 les biens de la terre semblerent “
 renaître , & l'année fut “

M ij

140 MERCURE

„ si abondante & si bonne
„ pour la qualité des fruits ,
„ des grains & du vin , qu'on
„ n'en avoit pas vû une pa-
„ reille depuis près d'un fie-
„ cle.

„ La Ville de Paris croyant
„ donner une marque perma-
„ nente de sa reconnoissance
„ pour un si grand bien-fait ,
„ fit present pour cet effet à
„ l'Eglise de Sainte Genevié-
„ ve d'un grand & magnifi-
„ que Tableau qu'on y voit
„ dans la Nef de l'Eglise.

„ L'an 1709. le 16. May , Sa
„ Majesté a ordonné que la

Chasse fût descenduë & por- “
tée en Procession pour ob- “
tenir du Pain & la Paix. “

Je vous feray voir à la fin
de ma Lettre , ce que nous
devons au Ciel, par l'interces-
sion de Sainte Geneviève.

Après vous avoir parlé des
Miracles que Dieu a faits par
l'intercession de cette Sainte ,
je vais vous entretenir d'un
fait le plus étonnant dont on
ait jamais parlé , & qui doit
faire convertir tous les Incre-
dules & tous les Athées, suppo-

142 MERCURE

fé qu'il y en ait eu , car tous ceux qui ont voulu fé distinguer par ce caractere , & faire croire qu'ils avoient un esprit fort & infiniment supérieur aux autres , sentoient souvent dans le fond de leur cœur , des veritez qu'ils affectoient de ne pas croire , & plusieurs l'ont avoué en mourant. Ce que je vais vous rapporter n'est point une chose d'opinion qui se soit passée à la vûe de peu de personnes , & une fois seulement ; mais une chose qui se passe continuellement depuis trois ans , à la vûe de

tout le Peuple d'une grande Ville , & qui dure encore. Enfin tous ceux qui en ont entendu parler, reconnoissent de plus en plus la puissance de Dieu , & font tous les jours de nouveaux Actes de Foy. Je crois que vous n'admirez pas moins que moy la grandeur & la puissance de Dieu, lorsque vous aurez lû l'Article suivant, que je vous envoie de la même manière dont je l'ay reçu , à la réserve du nom de la Ville , où Dieu continuë de faire voir que les hommes ne doivent pas se défier de sa Providence.

144 MERCURE

Un Chanoine d'une Collegiale tres-illustre & d'ancienne Fondation des Rois , & Duçs de Bretagne, a perdu tout d'un coup la parole dans le Chœur de son Eglise ; voulant un jour chanter les Pſcaumes à son ordinaire , il ne put prononcer aucun mot , & même la voix & la parole luy manquerent entierement ; dès qu'il fut sorti du Chœur , la voix & la parole luy revinrent ; & estant rentré au Chœur à une des Heures suivantes ; la même chose luy arriva ; il perdit & la parole & la voix , qui luy revinrent

revinrent à la sortie du Chœur.

Depuis environ trois ans , la même merveille arrive ; ce Chanoine parle hors du Chœur , & tres-bien , mais dans le Chœur , il devient muet. Ce qui est encore assez surprenant , est qu'à l'Autel il chante les grandes Messes à son tour , & même depuis quelque temps au Chœur la voix luy revient pour entonner les Antiennes & pour faire l'Office à son tour aux grandes Fêtes ; mais à l'égard des moindres Fêtes & des jours ordinaires , il luy est impossi-

Juin 1709.

N

146 MERCURE

ble de chanter ny *Pseaume*, ny *Kyrie eleyson*, ny *Gloria in excelsis*, ny *Domine salum fac Regem*. Ce Chanoine qui est fort sage & fort vertueux se trouve dans une grande humiliation d'un tel accident. Il prie Dieu sans cesse & le fait prier par les gens de bien de luy délier la langue, afin qu'il puisse chanter ses loüanges dans le Chœur de même qu'à l'Autel ; mais toutes les Prières qui ont esté faites jusqu'icy pour obtenir cette grace du Ciel, ne l'ont pas délivré de sa peine. Il souhaite que sa disgrâce soit sçüe

dans tous les pays du monde ,
esperant qu'à force de Prieres ,
les ames pieuses répandues par
tout , auront la charité d'invo-
quer en sa faveur la misericor-
de de Dieu. C'est par ce mo-
tif qu'un homme de sa con-
noissance prend la liberté de
vous écrire. Il ne juge pas en-
core à propos que l'on fasse
sçavoir son nom ; mais dans
la suite , il consentira qu'on le
nomme. Vous pouvez cepen-
dant faire sçavoir ce fait au
Public , qui est tres-veritable.
Ce Chanoine , dont la vie est
d'ailleurs irreprochable , est

N ij

148 MERCURE

persuadé que son accident luy est venu de ce que voyant les besoins de son Eglise & craignant qu'elle ne pust supporter long temps la dépense d'un bas-Chœur , a tenté de le faire supprimer , & de regler qu'on ne chanteroit plus les jours ordinaires , mais seulement aux grandes Fêtes , & jamais Matines & Laudes, qu'on ne feroit que reciter à basse voix. Il croit que par ce sentiment qui ne fut pas suivi , il encourut la colere du Seigneur , en se défiant de sa Providence pour l'entretien de Supposts neces-

faïres dans l'Eglise pour chanter l'Office suivant la Fondation, qui est tres-ancienne, & qu'on ne pourroit alterer sans scandale. Il a avoué même que par la suppression du bas-Chœur, il avoit esperé augmenter les Prebendes qui sont en grand nombre, & dont le revenu est tres-modique.

Quoy que je vous aye déjà envoyé plusieurs Relations des avantages remportez en Portugal par les seules Troupes Espagnoles, j'ay crû devoir vous envoyer encore celle qui

N iij

150 MERCURE

suit, dans laquelle vous trouverez quelques circonstances qui ne sont point dans les autres, & particulièrement la plus grande partie des noms des Officiers Portugais qui ont esté faits Prisonniers. Vous y verrez aussi la prompte recompense dont Sa Majesté Catholique honore toujours tous ceux qui se distinguent dans le service, ne leur laissant pas même le temps de souhaiter des récompenses, ainsi que je vous l'ay déjà marqué plusieurs fois.

Mr le Marquis de Bay , “
 General de l'Armée du Roy “
 en Estramadoure , ayant eu “
 avis que celle des Portugais “
 & de leurs Alliez comman- “
 dée par le Marquis de la “
 Fronteyra , & par Milord “
 Galloway, estoit campée de- “
 puis quelques jours entre “
 Elvas & Campo-Mayor , & “
 qu'elle avoit formé le dessein “
 de passer la petite riviere de “
 Caya qui estoit devant elle , “
 pour venir l'attaquer ; ce “
 Marquis qui avoit son “
 Camp au de-là de la riviere “
 d'Ebora , & à deux lieues “

N iij

152 MERCURE

„ des Ennemis , fit voit qu'il
„ souhaitoit que leur Armée
„ fit cette démarche , car il alla
„ marquer un Champ de Ba-
„ taille pour les recevoir , à un
„ quart de lieuë au de-là d'un
„ Village qu'on appelle *la*
„ *Atalaya del Rey* , mais com-
„ me il s'estoit déjà passé cinq
„ ou six jours depuis que les
„ Ennemis avoient répandu
„ cette nouvelle sans qu'ils
„ eussent encore fait au-
„ cun mouvement pour pas-
„ ser cette riviere , quoy qu'ils
„ y eussent jetté plusieurs
„ Ponts ; Mr le Marquis de

Bay jugea qu'ils pouvoient “
 avoir changé de sentiment. “
 Pour les faire revenir à leur “
 premier de dessein & con- “
 tenter l'ardeur de nos Trou- “
 pes qui témoignoient une “
 grande impatience d'en ve- “
 nir aux mains , M^r de Bay “
 crut qu'il pourroit engager “
 l'Ennemy à se battre , en “
 executant un projet qu'il “
 avoit formé. Il ordonna un “
 fourage pour le 7. du mois “
 de May dans les bleds de “
 Campo Mayor , qui est une “
 Place Portugaise , dont l'Ar- “
 mée ennemie n'estoit éloi- “

154 MERCURE

„ gnée que d'une lieuë. Ce
„ jour-là à la pointe du jour
„ toute la Cavalerie de l'Ar-
„ mée du Roy se mit en mou-
„ vement pour ce prétendu
„ fourage , car il fut aisé de
„ voir que Mr le Marquis de
„ Bay avoit un autre dessein ,
„ puisque les chevaux estoient
„ sellez ; que les Cavaliers
„ estoient bottez , & avec tou-
„ tes leurs armes ; & que dès
„ la nuit d'au paravant il avoit
„ détaché cinq cens chevaux
„ choisis sous les ordres de
„ Don Gonçalo de Carvajal ,
„ pour aller occuper un Poste
„ qui luy avoit esté marqué ,

afin d'assurer ce fourage. “
 Cet Officier s'y rendit, & il “
 y trouva quelques Partis En- “
 nemis qui y fourageoient “
 aussi; il les chargea, leur “
 prit quelques chevaux & “
 les obligea à se retirer en “
 leur Camp qui n'estoit qu'à “
 une demi-lieuë de cet en- “
 droit. Les Escortes necessai- “
 res ayant ainsi esté placées “
 nostre Cavalerie fit son fou- “
 rage sans aucun empêche- “
 ment, & elle revint au petit “
 pas sur deux colonnes jus- “
 qu'à une maison qu'on ap- “
 pelle de la Chimenea; là elle “

156 MERCURE

„ fit alte , parce que Mr le
„ Marquis de Bay découvrit
„ de cet endroit les ennemis
„ qui passoient la Caya sur les
„ Ponts qu'ils y avoient jet-
„ tez.

„ Quoy que leur Armée fut
„ superieure à celle du Roy
„ de treize Bataillons tous bien
„ complets , nostre General
„ n'hésita pas un moment à
„ suivre le projet qu'il avoit
„ formé de les engager à une
„ action décisive. Pour leur
„ laisser plus de terrain il s'é-
„ carta un peu de cette Mai-
„ son où la Cavalerie s'estoit

d'abord arrestée, & il ne pen- “
 sa plus qu'à disposer toutes “
 choses pour le Combat. “

Il avoit ordonné dès le “
 matin à nostre Infanterie de “
 se mettre en Bataille, & elle “
 avoit marché sur deux co- “
 lonnes jusqu'à la *Atalaya* “
del Rey, où elle avoit fait “
 alte, & elle y attendoit de “
 nouveaux ordres. “

Il estoit environ onze heu- “
 res du matin lorsque l'Ar- “
 mée ennemie commença à “
 se former en deça de la Caya. “
 Après que Mr le Marquis de “
 Bay eut reconnu comme on “

158 MERCURE

„ l'a dit, la disposition des en-
„ nemis, il envoya ordre à son
„ Infanterie de s'avancer &
„ d'occuper le Champ de Ba-
„ taille qui luy avoit esté mar-
„ qué.

„ Il rangea l'Armée du Roy
„ sur deux lignes en la ma-
„ niere ordinaire, la Cava-
„ lerie sur les ailes, l'Infanterie
„ au Centre; le Canon fut
„ placé suivant que la dispo-
„ sition du Terrain le desiroit.

„ Mr le Marquis d'Aytone
„ Lieutenant General, avec
„ Mr le Marquis de Quelus,
„ Marechal de Camp, & M^{rs}

de Carvajal & de Grafton , “
 Brigadiers , commandoit la “
 droite de nostre premiere “
 ligne composée de seize Es- “
 cadrons ; sçavoir , neuf de “
 Cavalerie & sept de Dra- “
 gons. Mr le Comte de Fien- “
 nes Lieutenant General , M^r “
 le Marquis de Navamor- “
 quende Maréchal de Camp , “
 & Don Francisco de Braca- “
 monte Brigadier , eurent la “
 gauche avec treize autres “
 Escadrons ; Mr le Duc d’Ha- “
 vré Lieutenant General , “
 Mr le Marquis de la Veyre “
 Maréchal de Camp , & Mrs “

160 MERCURE

„ de Castillo , d'Estrades , &
„ Comte , furent placez au
„ centre , à la teste de treize
„ Bataillons d'Infanterie.

„ A l'égard de nostre se-
„ conde ligne , elle fut com-
„ mandée à la droite par Don
„ Alonzo Escobar Lieutenant
„ general , Don Juan Antonio
„ Montenegro Maréchal de
„ Camp , & par Mrs Lorenza-
„ no & Colonna Brigadiers ,
„ avec treize escadrons ; à la
„ gauche par Don Joseph Ar-
„ mendariz Lieutenant gene-
„ ral , & par Mrs de Solis &
„ Dragonetto Brigadiers, avec

GALANT 161

neuf Escadrons. Mr le Com-
 te de Merode Maréchal de
 Camp, qui devoit estre en
 ce Poste n'estoit pas enco-
 re arrivé à l'Armée, & le
 centre de cette seconde li-
 gne composée d'onze Ba-
 taillons, fut commandé par
 Mrs de Sello, & Pozobueno,
 Maréchaux de Camp, & par
 Mrs de Prado & Pedroché
 Brigadiers. A l'égard de Mr
 le Marquis de Bay, il se por-
 ta par tout où sa presence
 estoit necessaire.

Lorsque la droite de l'Ar-
 mée du Roy fut proche des

Juin 1709.

O

162 MERCURE

„ ennemis , Mr le Marquis de
„ Bay remarqua qu'ils éten-
„ doient leur gauche autant
„ qu'ils pouvoient pour tâcher
„ de nous déborder ce qui luy
„ fit donner l'ordre à Mrs
„ d'Aytone & de Quelus de
„ faire un quart de conversion
„ sur leur droite & de charger
„ l'Ennemi aussi - tost qu'ils
„ se trouveroient à portée de
„ le faire. - Cet ordre fut exe-
„ cuté sur les deux heures après
„ midy avec tant d'activité &
„ de vigueur qu'à la première
„ charge toute la Cavalerie
„ des deux lignes de la gauche

des ennemis fut en moins “
 d'une demie heure rompue , “
 renversée , battue , & mise “
 en fuite. “

Il faut observer que lors “
 que Mr de Bay se fut retiré “
 au de là de cette maison “
 dont il à esté parlé , où sa “
 Cavalerie avoit fait alte en “
 revenant du fourage , les “
 ennemis y avoient apuyé “
 leur gauche , & ils y avoient “
 posté huit pièces de Canon “
 gardées par trois Bataillons “
 Anglois. Ainsi après la dé- “
 route de leur aile gauche “
 ces trois Bataillons se trou- “

O ij

164 MERCURE

„ verent coupez & envelopez.
„ Ils furent forcez de mettre
„ bas les Armes , leur Canon
„ fut pris , & ils demeurerent
„ tous prisonniers de guerre :
„ on sçeut alors que Milord
„ Galoway , qui estoit à la
„ teste de ces trois Bataillons ,
„ s'estoit sauvé du costé d'Hi-
„ guela avec deux Officiers.

„ Pendant que la charge de
„ nostre droite avoit eu un
„ succès si avantageux , Mr
„ le Comte de Fiennes qui
„ Commandoit nostre gau-
„ che avoit attaqué la droite
„ de l'Armée ennemie avec

une conduite & une valeur “
 qui a mérité de grands élo- “
 ges. Il effuia tout le feu des “
 ennemis à la demie portée “
 du Pistolet , & dans le mo- “
 ment qu'ils eurent ainsi fait “
 leur décharge, sans que nôtre “
 Cavalerie eut tiré un seul “
 coup , elle chargea le sabre “
 à la main celle des deux li- “
 gnes des Ennemis , les ren- “
 versa , les rompit , & les “
 mena battant jusques sous “
 Campo-Mayor. Il y eut un “
 Escadron ennemy de Gre- “
 nadiers qui se distingua & “
 qui se battit si bien qu'il “

166 MERCURE

„ ne s'en sauva que quatre.

„ Toute la Cavalerie des
„ Ennemis ainsi rompue , bat-
„ tue , & mise en fuite , leur
„ Infanterie alloit éprouver
„ le même sort , si la nôtre l'a-
„ voit pû joindre , mais com-
„ me par la disposition du ter-
„ rain nôtre Centre s'estoit
„ trouvé trop éloigné du leur
„ pour agir , comme nostre
„ General & nos Troupes le
„ souhaitoient , & que l'ar-
„ deur de nostre Cavalerie
„ victorieuse en avoit engagé
„ une bonne partie à la pour-
„ suite des fuyards jusque sous

les palissades d'Elvas , & de “
 Campo - Mayor , qui n'é- “
 toient pas à une lieuë de là , “
 l'Ennemy eut le temps de “
 former un Bataillon quarré “
 de son Infanterie , & de “
 prendre les mesures neces- “
 saires pour la seureté de sa “
 retraite. Ce Bataillon prit “
 sa marche par la gauche vers “
 Campo - Mayor , & il fit “
 pendant quelque temps une “
 assez bonne contenance en “
 gagnant touûjours chemin , “
 mais Mr le Marquis de Bay “
 ayant enfin rappelé sa Ca- “
 valerie , il harcela de tous “

168 MERCURE

„ costez ce gros Bataillon jus-
 „ qu'à ce que Mr de Boyloger
 „ qui commandoit l'Artille-
 „ rie de l'Armée du Roy , fit
 „ voir un effet de sa longue
 „ experience à la guerre; il fit
 „ marcher son canon avec une
 „ diligence extraordinaire , &
 „ il le fit tirer plusieurs fois à
 „ cartouche sur ce gros d'In-
 „ fanterie , avec tant de suc-
 „ cés qu'il y fit de grandes ou-
 „ vertures avant que les enne-
 „ mis eussent passé le lit de la
 „ petite riviere de la *Gudiña* ,
 „ qui estoit déjà à sec, & qu'ils
 „ se fussent mis sous la palis-
 sade

sade de Campo Mayor, qui “
 n'est pas à une demie portée “
 de canon de ce ruisseau, & “
 à trois quarts de lieuë du “
 Champ de Bataille. “

On ne peut assez louer “
 la conduite de nostre Gene- “
 ral, l'activité de Mr le Mar- “
 quis d'Aytone, la valeur de “
 Mr le Marquis de Quelus qui “
 chargea le premier les En- “
 nemis à la tête de ses Dra- “
 gons, l'ardeur & le courage “
 de Dom Alonzo de Esco- “
 bar Lieutenant General, & “
 de Dom Antonio Monte- “
 negro Marechal de Camp, “

Juin 1709.

P

170 MERCURE

„ & on peut dire que toute
„ nôtre Cavalerie a fait tout
„ ce qu'on en pouvoit at-
„ tendre.

„ On a compté sur le
„ Champ de Bataille plus de
„ deux mille morts des Enne-
„ mis ; on pretend qu'ils ont
„ un pareil nombre de bleffez :
„ on leur a fait plus de deux
„ cens cinquante Officiers pri-
„ sonniers, quinze cens An-
„ glois & huit cens Portu-
„ gais ; entre les principaux
„ Officiers prisonniers on
„ trouve le Comte de S. Jean,
„ Mestre de Camp General.

GALANT 171

de la Cavalerie Portugaise, “
un Lieutenant General, un “
Maréchal de Camp Anglois; “
les S^{rs} Juan Diantes de “
Acuña, & deux autres Briga- “
diers de Cavalerie; Domin- “
go Salpuente Lieutenant “
Colonel, Antonio de Sape- “
reyra, Francisco de Acofta “
fraire; Louis de Barros Cas- “
telblanco, tous Capitaines de “
Cavalerie, fans compter tous “
les autres dont on n'a pû en- “
core ſçavoir les noms; deux “
de leurs Lieutenants Gene- “
raux qui ſont M^{rs} Damaza “
& Dom Juan Mannuel ont “

P ij

172 MERCURE

„ esté bleffez à mort. On leur
„ a pris 17. pièces de Canon
„ c'est à dire toute leur Artil-
„ lerie, 27. pontons, 15. dra-
„ peaux ou étendarts, & tou-
„ tes leurs tentes, chariots,
„ & bagages ; les équipages
„ des vivres & de l'Artillerie,
„ & leur Camp ont esté en-
„ tierement pilléz. Cette vic-
„ toire n'a coûté au Roy qu'
„ environ trois cens hommes
„ tuez ou bleffez, & quelques
„ cent chevaux davantage
„ bleffez de coups de bayon-
„ nettes à l'attaque de l'Infan-
„ terie ; nous n'avons perdu

aucune personne de remar-
 que. Entre nos blesez il y
 à Don Antonio de Leyva
 Colonel de Cavalerie , &
 Don Bernardo de Salas
 Lieutenant Colonel du Re-
 giment des Armendariz, qui
 le sont dangereusement. La
 Nouvelle de cette Victoire
 a causé à Madrid une joye
 qu'on ne peut exprimer.
 Don Jacinto de Solarez y
 Valdez Capitaine d'Infan-
 terie & Aide de Camp
 de Mr de Bay fut celuy
 qui en apporta le pre-
 mier avis au Roy le 10. de

P iij

174 MERCURE

„ May au soir. Sa Majesté in-
„ formée que cet Officier s'é-
„ toit signalé, fut si satisfaite
„ de la maniere nette & préci-
„ se avec laquelle il luy rendit
„ compte de la Bataille, qu'elle
„ le fit sur le champ Lieutenant
„ Colonel & le lendemain Co-
„ lonel d'Infanterie. Mr le
„ Marquis de Quelus a esté fait
„ Lieutenant general, & Don
„ Antonio de Leyva Briga-
„ dier. C'est ainsi que le Roy
„ est attentif à récompenser le
„ service & le mérite de ses
„ Officiers. On a sçû depuis
„ que Mr de Bay prenoit tou-

tes les-mesures nécessaires “
pour profiter de sa victoire, “
& faire porter aux Portu- “
gais le châtiment qu'ils me- “
ritent pour avoir si legere- “
ment violé les Traitez qui “
les maintenoient depuis si “
long-temps en paix , & en “
repos du costé de Castille. “

Vous trouverez des choses
tres-curieuses dans les Articles
de morts qui suivent.

Dame Claude de Seve veu-
ve de M^{re} Antoine Girard
Chevalier , Comte de Ville-
rancuse , & Procureur General

P iijj

176 MERCURE

de la Chambre des Comptes de Paris , est morte sans avoir laissé de Posterité âgée de 68. ans. Elle estoit cousine germane de Mr l'Evêque d'Arras , & nièce de feuë Me de Seve de la Maison de Rochecouart. Son Corps , suivant qu'elle l'avoir ordonné fut porté sans Ceremonie & sans Tenture , à l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois , lieu de la Sepulture de sa famille. Son Service fut aussi fait le lendemain aux Capucines sans aucune tenture. Elle a laissé à ces Religieuses 500. livres pour

avoir part à leurs Prières. Voici les autres dispositions testamentaires qui portent avec elles un témoignage bien éclatant de la piété de cette Dame. Elle ordonne 1000. Messes dans les Convens où feu Mr le Procureur General avoit accoutumé de faire des aumônes & trois annuels. Elle donne aux pauvres honteux de la Paroisse Saint Sulpice 6000. livres, à ceux d'Epinay près Saint Denis 500. livres, à ceux de Villetaneuse 300. livres; à ceux de Merobert une de ses Terres en Beauffe 500. livres,

178 MERCURE

oultre 120. livres de revenu annuel qu'elle a créé sur cette Terre & dont elle a chargé le le Curé de la distribution. Elle donne 10000. livres à l'Hôtel-Dieu de Pontoise, où Me sa sœur est Prieure perpetuelle ; & elle demande à la Communauté une Messe tous les jours pour le repos de son ame ; elle a ordonné que son cœur y fut porté, ce qui a esté exécuté ; à Me de Seve Religieuse de Montmartre sa sœur, outre sa pension qui est considerable, elle luy en donne une de 200. livres dont elle supplie Me

l'Abbesse de la laisser disposer. Elle laisse à l'Hostel-Dieu de Paris 3000. livres, pour le Bâ-timent de l'Eglise de Saint Sulpice 2000. livres; au Seminaire de S. Sulpice 1500. livres; à sa premiere Femme de Chambre 16. mille livres outre ce qu'elle luy doit de ses gages, & la moitié de sa garderobbe, & une somme de 20000. livres qu'elle luy donna il y a quatre ans en la mariant fort avantageusement; à sa seconde Femme de Chambre 600. livres de pension viagere & les deux tiers de la moitié de sa

180 **MERCURE**

garderobe , mais elle mourut quinze jours avant sa maîtresse ; à sa troisième Femme de Chambre 500. livres une fois payée & le tiers de la moitié de sa garderobe ; à son Intendant 16. mille livres ; à son Valet de Chambre 4. mille livres ; à son Cuisinier 3. mille livres ; à son Cocher 700. livres ; au fils de son Cocher 300. livres ; à la Cuisinière 300. livres ; à son Portier 200. livres ; à ses trois Laquais chacun 200. livres ; à un petit Laquais 150. livres ; au Jardinier de Villeta-neuse 300. livres ; à son Maî-

tre d'Hostel 1200. livres; à
 Me d'Espagny , une pension
 viagere de 1000. livres: voicy
 comment elle s'explique à l'é-
 gard de cette Dame: *Je donne*
à Me d'Espagny , qui est mon
Amie depuis longtemps, pour mar-
que de mon souvenir, 1000. li-
vres de pension viagere; à Me la
 Comtesse de Boufflers 2000.
 livres de pension viagere, c'est
 la fille de Mr du Plessis-Guene-
 gaud Secrétaire d'Etat, son
 proche parent, & veuve du
 frere aîné de Mr le Maréchal
 de Boufflers; à Mr le Comte
 de Brancas, fils du Duc de ce

182 MERCURE

nom, 100. mille livres qu'elle substituë à ses enfans, & à leur défaut au frere de ce Comte & à ses enfans, & s'ils meurent sans enfans, cette somme retournera au Legataire universel. A Mlle de Luxembourg (fille du second lit du Duc de ce nom.) 50000. livres, à Mlle d'Ancenûze, fille de Mr le Duc de Caderouffe, 20. mille livr. elle rappelle Mrs les Abbez de Seve & Me d'Oisonville pour cet article en cas de mort sans enfans. A l'égard du surplus de son bien, elle fait son heritier universel Mr

GALANT 183

de Balincourt du Boulois, dont la mere estoit de la Maison de Seve, & c'est pour les deux tiers de son bien; & pour l'autre tiers elle fait heritiere Mlle de Montmartin, niece de Mr l'Evêque de Grenoble, & dont la mere estoit sœur de Mrs les Abbez de Seve; & elle prie Mr l'Abbé de Seve le cadet, qu'on nomme Mr l'Abbé d'Izy, d'en jouir jusqu'à ce que Mlle de Montmartin soit mariée, sans estre obligé d'en rendre compte. Mr de Balincourt qui est Colonel du Régiment d'Artois, aura pour les deux tiers

184 MERCURE

130. mille livres , & Mlle de Montmartin 65. mille livres. Mr le Lieutenant Civil est Exécuteur Testamentaire, & elle le prie de vouloir accepter comme un foible témoignage de sa reconnoissance 100. marcs de vaisselle d'argent à son choix.

Mr Dupré, Envoyé Extraordinaire de France & d'Espagne à la Cour du Grand Duc de Toscane, mourut d'apoplexie à Florence le 3^e du mois dernier. Il n'avoit que 66. ans & cependant il y en avoit près de quarante qu'il servoit le

Roy dans les Cours Etrangères avec toute l'attention, & toute la capacité imaginables : c'étoit un digne élève de Mr le Comte de Crécy, aussi connu qu'estimé par ses rares talens pour les Negociations, & par la beauté de son genie : Mr Dupré l'accompagna en 1671. lors qu'il alla en Allemagne pour y faire plusieurs Traitez importants, avant la Guerre d'Hollande, & qui par ses soins, sa vigilance & sa dexterité eurent le bonheur de réussir tous. Dès ce temps-là, sur les favorables rémoi-

Juin 1702.

Q

186 **MERCURE**

gnages que Mr le Comte de Crecy rendit au Roy, de Mr Dupré, S. M. le déclara son Resident à Cologne : Il y a esté à diferentes reprises, & il y a demeuré pendant quelques années avec le même Caractere. Il alla ensuite en qualité de Resident à Strasbourg, avant que cette Ville fut soumise à S. M. où il la servit tres-utilement pendant que les Impériaux estoient atachez au Siege de Philisbourg. Depuis 1680. jusqu'en 1688. il demeura chargé des affaires du Roy à Geneve, où il s'estoit acquis

l'estime & l'amitié de tout le monde ; en 1687. le Roy l'avoit nommé Envoyé Extraordinaire à Florence ; mais l'année suivante S. M. ayant jugé à propos de l'envoyer à Mayence avec la même qualité pour y relever Mr Foucher , cet employ ne fut pas de longue durée quelques circonstances facheuses de la derniere guerre , l'ayant obligé de revenir à la Cour , aussi tost après que Mr. l'Electeur fut fortý de sa Capitale pour se retirer à Vienne. Quelque temps après le Roy le nomma

Qij

188 MERCURE

Envoyé Extraordinaire à Mantouë , & ensuite S. M. le renvoya à Florence , où il a demeuré près de 15. ans avec le même employ , tant pour y faire les Affaires de France que celles d'Espagne. Ce fut en 1702. qu'il fut chargé des Affaires d'Espagne par S. M. C. même lors qu'elle aborda à Livourne , à son retour de Naples : Mr Dupré estant allé pour avoir l'honneur de la saluer sur sa Galere , elle luy dit avec une bonté toute particuliere , qu'Elle croyoit ne pouvoir confier ses interests en de

meilleures mains que les siennes & qu'elle ne doutoit pas qu'il ne la servist avec autant d'application, & aussi bien à la Cour du Grand Duc, qu'il avoit toujours fait par tout ailleurs, le Roy son Grand Pere dans tous les emplois qu'il luy avoit confiez : Il est constant que feu Mr Dupré avoit de grands talens pour les Negociations ; un extérieur, gracieux, & prévenant, un esprit solide, & délicat, beaucoup de sagesse, de modération, d'intelligence, de pénétration, d'exactitude, & sur tout le don de se faire aimer &

190 MERCURE

estimer de tous ceux qui le connoissoient à cause de sa grande probité. Monsieur le Grand Duc, & tous les Princes de sa Maison ont rendu à sa memoire la justice qui luy est due par le bien qu'ils en ont dit en aprenant sa mort. Toute la Noblesse, la Bourgeoisie, le Peuple, & les Pauvres même envers lesquels il avoit toujours esté tres-tendre, & tres-charitable, en font un continuel éloge, & l'on peut dire qu'il estoit aussi bon chrestien, qu'honneste homme selon le monde, & fidele serviteur du

Roy. Dame Helene de Fremont sa femme qui mourut en couches à Florence lors qu'il y fut envoyé la seconde fois luy laissa sept enfans. Elle estoit nièce de feu Mr d'Hervart Contrôleur General des Finances. Je crois que vous n'avez pas oublié tout ce que je vous marquay dans ma Lettre du mois de Decembre 1696. des distinctions particuliers avec lesquelles le Grand Duc traita Mr le Chevalier de Percy neveu de feu Mr Dupré, & avec quelles marques de bonté, & de generosité singulieres,

192 MERCURE

il luy donna la Croix de son Ordre , grace qui n'avoit jamais esté faite avant luy à aucun François , depuis l'institution de cet Ordre Militaire si connu sous le nom de Saint Estienne Pape & Martyr , & qui s'est rendu si illustre , & si recommandable par ses grandes & belles actions , ainsi que par les prises frequentes , & considerables que les Chevaliers ont faires sur les Turcs. Le Roy ayant bien voulu permettre à Mr de Percy de recevoir cet Ordre , S. M. luy en fit expedier la permission par un

un Brevet qu'elle luy envoya sur les tres-humbles instances de feu Mr Dupré son oncle, Sa Majesté luy ayant en cette occasion, comme en toutes les autres, donné des marques de la satisfaction qu'elle avoit du zèle, & de l'application sans relasche qu'il a eüe jusqu'à la mort pour son service.

Mre Bertrand de Senaux, Evêque d'Autun, est mort dans sa Ville Episcopale, après une maladie fort courte, & épuisé de travaux qu'il a essuyez pour le soulagement des Pauvres. Il a fait pour eux des choses

Juin 1079.

R

194 MERCURE

incroyables , & après avoir donné tout son bien pour leur soulagement , il a sacrifié sa propre vie , puisqu'il est mort des fatigues qu'il se donna dans une Procession qu'il avoit voulu faire pieds nus à la teste de son Clergé Regulier & Seculier , pour appaiser la colere de Dieu. Ce Prelat estoit encore jeune , & il n'estoit Evêque que depuis l'année 1703 Le Roy le nomma d'abord à l'Evêché de Xaintes , mais feu Mr de Roquette son oncle à la mode de Bretagne, s'estant démis de l'Evêché d'Autun ,

Sa Majesté le nomma à cet Evêché ; de maniere qu'il ne fut Evêque de Xaintes que pendant quelques jours. Il estoit d'une tres-ancienne famille de Toulouse & qui a donné plusieurs Officiers au Parlement de cette Ville-là. Il estoit petit-neveu de la mere de Senaux de l'Ordre de Saint Domini-que , qui s'est renduë si celebre dans le dernier siecle , par sa vertu & par les lumieres extraordinaires dont Dieu l'avoit favorifée. Elle estoit issuë d'un Conseiller au Parlement de Toulouse. Elle épousa d'abord

R ij

un Gentilhomme de Languedoc , qui estoit Seigneur de Garibal , & après qu'ils eurent vécu quelque temps en continence , elle luy persuada de quitter le monde. Il se fit Chartreux , & elle entra dans l'Ordre de saint Dominique à Toulouse , d'où elle fut tirée quelque années après pour venir à Paris établir les Filles de Saint Thomas , rue Vivienne. Elle établit ensuite le Monastere des Filles de la Croix , Fauxbourg Saint Antoine , & elle mourut au milieu de ses cheres Filles après avoir donné

durant plusieurs années à la Cour & à la Ville des exemples d'une vertu extraordinaire ; la Reine Mere l'aimoit beaucoup & la visitoit souvent, ayant en elle une confiance particuliere.

Autun est Suffragant de Lyon, & l'Evêque en a la Regale spirituelle & temporelle lorsque le Siege vacque. Feu Mr de Roquette en jouït longtemps après la mort de feu Mr de Villeroy ; & l'Archevêque de Lyon n'a que la Regale spirituelle à Autun. Voici la seconde fois que Mr de Saint

R iij

198 MERCURE

Georges Archevêque de Lyon a cette Regale. Autun est une des plus anciennes Villes du Royaume. Elle estoit celebre du temps des Romains , & elle fut la Capitale de la Republique des Eduens , qui comprenoit une partie du Duché de Bourgogne , la Bresse , le Forez ; le Lyonnais , le Beaujollois , la Dombes , & le Nivernois. Elle portoit alors le nom de *Bibractæ* , sur laquelle les Auteurs ont esté partagez , & dont nous avons vû plusieurs Dissertations dans divers Journaux. S. Amateur fut son



1^{er} Evêque. L'Eglise a decerné
un culte Religieux à Rectitius,
Simplicius, Proculus, Arippin,
Siagre & Leger ses Successeurs.
Il y a eu quatre Conciles à Au-
tun; les Latins nomment cette
Ville *Augustodunum*. Les Evê-
ques d'Autun sont Presidens
nez des Etats de Bourgogne,
Comtes de Saulieu, Barons
de Toüillon, d'Issy-l'Evêque,
&c.

Mr l'Abbé d'Hanvoille est
mort dans le Seminaire de S.
Magloire où il demouroit de-
puis près de trente-cinq an-
nées. Sa mort a répondu à sa

R iiij

200 MERCURE

vic. Ses jours avoient esté une suite continuelle de bonnes œuvres, & ils ont esté couronnez par une sainte mort. Deux choses ont distingué cet Abbé; son amour pour la solitude & la passion qu'il avoit de faire du bien aux pauvres. Sa retraite a esté quelquefois de quinze & seize ans, & il l'a poussée jusqu'à vingt sans sortir du Seminaire; à l'égard de sa charité, elle est assez connue. Il estoit de l'illustre Maison d'Auxi de Picardie, alliée par deux endroits à celle de Boufflers. Mr le Marquis

d'Hanvoile pere de cet Abbé, estoit oncle à la mode de Bretagne de Mr le Maréchal de Boufflers, & comme plus proche parent il fit les honneurs de la Feste qui se fit dans le Chasteau de Boufflers lorsqu'on y éleva la Statuë Equestre du Roy. Le frere cadet de Mr l'Abbé d'Hanvoile a épousé une fille de l'illustre Maison de Crequi, & le Marquis d'Auxi son neveu, fils de l'ainé de la Maison, après avoir esté Capitaine aux Gardes a acheté le Regiment Royal-Comtois. La Maison d'Auxi est originai-

re de Flandres , où les Bèrs d'Auxi , (c'est une Dignité considerable) faisoient autrefois une grande figure. Mr l'Abbé d'Hanvoile estoit fort connu dans les Pays étrangers. On a publié il y à quelques années des Lettres qui luy ont esté écrites par Mr de la Coste & d'autres qu'il a écrites à cet Auteur , toutes sur la mort de Mr Locke leur ami commun.

Le Pere Paschal Mahon , Gardien des Recollets d'Angers, est mort dans les derniers froids qu'on a ressenti. Il estoit de Rennes en Bretagne , d'une

famille considerable ; mais sa vertu & son merite le distinguoient encore plus que sa naissance. Il avoit des talens remarquables. Il a esté un des plus celebres Predicateurs de son temps , & il est peu de Chaires un peu considerables où il n'ait annoncé la Parole de Dieu ; ce qu'il a toujours fait avec un succès extraordinaire ; il avoit aussi un talent marqué pour la conduite des ames ; & sa plume passoit pour une des plus délicates des Provinces voisines. Mr Poncet Evêque d'Angers qui connoist si

204 **MERCURE**

bien le merite & qui a luy-même un grand talent pour la Chaire , a reçu les derniers fôûpirs du Pere Paschal , & ce Prelat l'a vifité tous les jours pendant fa maladie , & il a passé plusieurs heures auprès de fon lit. Ce Pere a esté regretté univerfellement , & fur tout dans l'Anjou. Il a paru fur cette mort une Lettre du Pere Fortuné Thibaut , Religieux Recollet d'Angers & Ami du Pere Paschal , qui passe pour un Chefd'œuvre ; elle fait voir les regrets d'un Ami , mais d'un Ami qui connoist tout le prix

de la perte qu'il a faite.

Le Pere Robert a esté élu dans le Chapitre qui s'est tenu à Tours , pour succeder au Pere Paschal , cette place est difficile à remplir par rapport au merite de celuy qui l'a occupée , mais le Pere Robert qui occupe d'autres postes difficiles , donne de grandes esperances qu'il remplira celuy-cy avec succès. Le Pere dont je vous apprens la mort avoit rempli les plus importants emplois de sa Congregation , & toujours avec le même succès.

206 MERCURE

Le Pere Anaclet Vicaire de la même Maison d'Angers, est mort aussi presque dans le même temps que le Pere Paschal. Il avoit eu beaucoup de part à la confiance de feu Mr le Pelletier, Evêque d'Angers, mort nommé à l'Evêché d'Orleans.

Dame Marie Magdelaine Tiraqueau, épouse de Mre François Doujat, Chevalier Conseiller ancien Maistre d'Hôtel du Roy, frere de Mr Doujat Doyen du Parlement & de feuë Me la Presidente de Meaupou est morte. Elle

estoit fille de Mre Pierre Tira-
queau Chevalier Seigneur de
Saint Hermant, & de Dame
Edmée de Rubentel Dame
des Fiefs des Arcques & d'An-
jou & descendue de l'illustre
André Tiraqueau Conseiller
de la Grande Chambre fort
estimé à cause des Ouvrages
qu'il donna au public il y à près
de deux siècles, & dont Mr
Bourdin Avocat General, fit
un fameux Eloge le 15. Oc-
tobre 1556. lors que les Pro-
visions de Mr Tiraqueau son
fils, furent présentées au Par-
lement pour estre reçu en

208 MERCURE

survivance à la Charge de Mr Tiraqueau son pere. La Dame dont je vous aprens la mort estoit d'un merite distingué , d'une charité sans bornes & d'une vertu. consommée qui luy a fait souffrir une longue maladie avec une pieté exemplaire & yrayment chrestienne. Elle à laissé deux enfans , qui sont Mrs Joseph Joachim François Doujat Seigneur des Arcques & d'Anjou , & Dame Françoisse Doujat, épouse de Mr le Boindre Conseiller au Parlement.

Catherine le Gras veuve

d'un Marchand Chapelier de Perpignan y est morte âgée de 104. ans. Elle estoit née à Pezenas l'an 1405. elle à toujours jouit d'une santé parfaite jusqu'à cinq jours avant sa mort qu'elle commença à s'aliter. Elle parloit du Gouvernement des Espagnols & des Gouverneurs que les Rois Philippe II. & Philippe III. envoyèrent de leurs temps dans le Roussillon, comme si elle les eut vû actuellement, & elle se souvenoit parfaitement bien de tous les événemens de l'année 1610. & de la sui-

Juin 1709.

S

210 MERCURE

vante quoy qu'elle n'eut alors que cinq à six ans , & quoy que cent ans se fussent écoulés depuis le temps qu'ils s'estoient passez.

Dame Magdelaine de Crequi , Prieure du Convent des Benedictines de Neubourg , dans le Diocèse d'Evreux , est aussi decedée. Elle estoit fille de Jean - Baptiste Comte de Crequi , aîné de sa Maison , & de Gabrielle Gouffier : elle ne laisse de cette Maison que Mr le Marquis de Mailloc son neveu , & Me la Marquise de Carençy sa nièce , veuve de feu

Mr le Marquis de Carency, de la Maison de Toustain, une des plus illustres & des plus anciennes de Normandie, ce qui se prouve par les Antiquitez & par la Cronologie du Pays. Guillaume de Toustain, Seigneur du Bec Crépain suivit Guillaume le Bastard à la Conquête d'Angleterre. Son fils Fulbert de Toustain épousa Marthe de Quieret, fille de Hugues de Quieret Amiral de France. Judes de Toustain eut d'Anne de Forest, Paul de Toustain, Chambellan du Duc de Normandie, qui épousa

S ij

Anne de Bethencourt, de la
 branche des Bethencourts, Rois
 de Canarie. Il en eut Jean de
 Toustain, Gouverneur d'Har-
 fleur, qui eut pour femme
 Jeanne du Bosc Emandreville,
 • Evêque de Bayeux & Chance-
 lier de France. Jean Sire de
 Toustain épousa Marie Mal-
 let de Graville, d'où vint Co-
 lin de Toustain époux de Col-
 lette de Croismare, cousine
 de Jean de Croismare Arche-
 vêque de Rouen. Guillaume
 II. du nom, Chambellan &
 Maître de la Garderobe de
 Louis XI. & l'un des Seigneurs

qui composoient l'Echiquier de Normandie, épousa Françoise de Hannitus dit Crevecœur, sœur de Jean de Crevecœur, Président à Mortier du Parlement de Paris, d'où vint Jacques de Toustain, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Gentilhomme de la Chambre, & Colonel d'Infanterie, qui épousa Marie de Bethencourt fille du Comte de Bethencourt, Gouverneur de Courtray, qui s'accommoda avec Isabeau de Bourbon de Carency, à qui il avoit l'honneur d'appartenir, de la Terre

214 MERCURE

de Carency ; elle eut pour enfant Philippe de Toustain , Marquis de Carency , qui a épousé Renée de Mailloc , fille de feu Mr le Marquis de Mailloc, Gentilhomme de la Chambre de Gaston Duc d'Orleans, & son grand Veneur , & de Renée de Crequy Bernieulle , petite-niece de la Dame du Neuf-bourg qui vient de mourir , dans la Maison duquel la branche aînée de la Maison de Crequi vient de tomber dans celle du Marquis de Carency.

Il manque aux trois Relations que je vous ay envoyées

touchant Monseigneur le Prince des Asturies, une Description bien exacte & bien circonstanciée de l'Entrée que ce Prince fit à Madrid le 20. d'Avril, & sur tout de ce qui décoroit les rues par lesquelles toute la Cour passa, & dont aucune Relation n'a parlé. Voicy ce que j'ay tiré d'une des plus belles Relations qui ayent esté faites de la grande & auguste Ceremonie qui a merité l'attention de toute l'Europe, & que je ne vous envoie point pour ne pas repeter plusieurs choses qui se

216 MERCURE

trouvent dans les autres.

Toutes les ruës par lesquelles ce Prince devoit passer depuis le Buen-Retiro , où il estoit jusqu'au Palais , estoient tapissées depuis le toit jusqu'au parvé ; devant l'Eglise du Saint Esprit, qui est vis-à-vis l'Hostel de Medina-Celi , il y avoit un Dais sous lequel estoient les Portraits du Roy & de la Reine , & au milieu celui du Prince ; devant celles du bon succès & de la Soledad , il y en avoit un autre avec de pareils Portraits , & celui du Roy Tres-Chrestien ; on voyoit d'autres
Dais

Dais semblables en deux endroits differens , devant S. Philippe le Real , & devant l'Hostel de Ville. La Fontaine de la Porte du Sol estoit ornée de festons de fleurs de tous costez , & au milieu de chaque feston on avoit placé de grands Bassins d'argent en maniere de Buffets , qui faisoient un spectacle tres-agreable. La Statuë qui somme la Piramide de cette Fontaine tenoit en sa main un Etendart aux Armes du Roy , & la base & le plan du grand bassin de cette Fontaine estoient remplis de caisses d'Orangers placez avec une Symetrie tres-agreable.

Juin 1709.

T

218 MERCURE

La Fontaine de l'Hostel de Ville estoit ornée d'une maniere differente. On avoit élevé au devant de sa façade du costé de S. Salvador un Portique haut d'environ trente pieds. La Fontaine paroissoit sous le Portique, & entre les Bas-reliefs & sur toute l'Architecture, on avoit placé des pots de fleurs & des orangers, comme à celle du Sol, & la Statuë qui la termine tenoit un Drapeau de taffetas couleur de feu, sur lequel estoient brodez en Chiffres d'argent les noms du Roy, & de la Reine, & celui du Prince.

Proche l'Arcade de la grande

Cour du Palais il y avoit un Theatre sur lequel estoient placez plusieurs Trompettes & Timbales qui joïoient des Fanfares. On voyoit dans le milieu de cette Cour un Feu d'Artifice de figure octogone avec quatre étages de portiques de differens Ordres qui estoient terminez par un grand Soleil. Les ruës par lesquelles on devoit passer estoient sablées, & toutes celles qui y aboutissoient estoient barrées pour empêcher les Carosses d'y entrer.

A quatre heures après midy la Marche commença par le Corps de Ville à Cheval. Les Alguasils

T ij

220 MERCURE

Et les autres bas Officiers parurent les premiers deux à deux , Et tenant chacun leurs Baguettes blanches de la main gauche. Les Regidors venoient après dans le même ordre ; ils estoient tous leste-ment vêtus à la Françoisse , Et montez sur de tres-beaux Chevaux , dont tous les crins estoient ornez de rubans de différentes couleurs ; le Corregidor estoit au dernier rang au milieu des deux plus anciens Regidors. Ceux-cy sont plus que les Echevins de Paris , Et la Charge de Corregidor de Madrid répond presque à celle de Gouverneur de cette premiere

T

Ville, & de Prevost des Marchands.

Après la Ville on vit passer un détachement de Gardes du Corps d'environ cent-cinquante Maîtres ; ils marchaient quatre à quatre le sabre à la main, & ils estoient precedez de trois de leurs Trompettes, leurs Officiers à la teste, & tous vêtus de neuf avec des galons d'argent en plein, comme ceux du Roy Tres-Christien.

Les Cent Hallebardiers marchaient deux à deux le Chapeau sous le bras, & les halebardes sur l'épaule ; il estoient suivis de Mr

T iij

222 MERCURE

le Marquis de Zuñtana Grand d'Espagne leur Capitaine ; il estoit à cheval avec son habit d'ordonnance. Trois rangs de Gardes du Corps venoient ensuite , & après eux on vit paraître le Roy dans un magnifique Carrosse entouré de ses grands Officiers , & suivy d'un nombre de ses Gardes pareil à celui qui le précédoit immédiatement.

Après le dernier des Carrosses du Roy marchoit un autre détachement des Gardes du Corps.

La Reine parut ensuite dans une Chaise à Porteurs , dévossée d'or & ouverte de trois côtés. Elle

estoit environnée de tous les Grands d'Espagne à pied, & chapeau bas; Madame la Marquise de Los Truxillos suivoit; elle estoit aussi dans une Chaise à Porteurs.

Ensuite venoient trois rangs de Gardes du Corps qui prece-
doient le Prince; il estoit dans un Carrosse du Roy assis sur les genoux de Madame de Salzedo: Madame la Princesse des Ursins estoit dans le fond du Carrosse, & la Nourrice & la Remuense du Prince estoient sur l'Estrapontin. Les Officiers de Garde de service chez le Prince entouroient le Car-

T iij

224 MERCURE

rosse, & il estoit suivy de ceux où estoient ses Camaristes.

Lors que le dernier de ces Carrosses fut passé on vit defiler les quatre Compagnies des Gardes du Corps, c'est à dire tous ceux qui n'estoient pas des détachemens dont on à parlé. Trois Trompetes estoient à la teste de chacune. Celle d'Ossone marchoit la premiere, celle d'Aguilar ensuite; celle de Tserclas, qui est la Walone, apres; & ensuite celle de Popoly Italienne. Enfin la marche fut terminée par deux Compagnies des Gardes à pied qui avoient esté de service au Retiro.

Ce fut dans cet ordre que le Prince se rendit au Palais sur les six heures , au bruit des Cloches de toute la Ville , & à la vûë d'un grand Peuple , accouru de toutes parts pour voir ce grand & nouveau Spectacle , pendant lequel chacun fit paroistre son zèle , & on peut dire sa tendresse pour ces trois Personnes Royales , par des millions de Viva, qu'ils ne cessèrent pas de repeter pendant tout le temps que dura la Ceremonie. Sur les huit heures du soir toute la façade du Palais fut illuminée par trois rangs de flambeaux de poing , & par des lumieres dis-

226 MERCURE

*posées avec simetrie des quatre cô-
tez du grand carré long qui for-
me la grande Court , & demie
heure après on tira le Feu d'Arti-
fice qui parut des plus vifs & des
plus brillants qu'on ait encore vû
& au bruit de toutes les Cloches.
Il y eut aussi par toute la Ville
des illuminations , & des feux.*

*Je viens d'Espagne en Fran-
ce.*

*Le Roy a nommé Mr l'Ab-
bé Godet-Morinville Coadju-
teur de Chartres , & le Pape
a donné à cet Abbé un titre
in partibus. Il est Grand Vicaire*

de Mr l'Evêque de Chartres qui connoist particulièrement son mérite & qui avoit souhaité de le voir associé aux travaux de l'Episcopat, le Diocèse dont il est chargé étant d'une vaste étendue. Mr l'Abbé de Morinville est d'une des meilleures Maisons du Royaume, où elle estoit déjà connue du temps de Philippe Auguste. Me la Marquise de Morinville sa proche parente avoit esté Fille d'Honneur, ainsi que feuë Me la Comtesse sa sœur, de feuë Mademoiselle. Mr le Marquis de Morinville

228 **MERCURE**

Colonel de Dragons que le Roy fit Brigadier à la fin de l'année dernière, est aussi proche parent de ce nouveau Coadjuteur. Il est peu d'Ecclesiastiques dans le Royaume qui ayent autant travaillé que ce Prelat; il a esté employé dans des Missions où il à donné des marques de son zèle & de sa Doctrine & il a esté élevé dans le Seminaire de Saint Sulpice. Il avoit porté long-temps la qualité de Chevalier avant d'entrer dans l'Erat Ecclesiastique. Il est fils d'une sœur de Mr l'Evêque de Chartres, &

proche parent de Mr le Comte de Morinville un des Lieutenans Generaux de Provence. Il a eu une tante Abbessé de la Benissons - Dieu Ordre de Cisteaux.

La Ville & le Comté de Chartres, furent cédez à Saint Lôiis par Thibaud IV. Comte de Champagne ; & François I. l'érigea en Duché. Priscus General de Romains y consacra un Temple à la Vierge de qui devoit naître le Redempteur de hommes, selon que la Sybille l'avoit prédit , & Geoffroy General des Gaulois,

230 **MARCUER**

voulut entrer dans cette dépense.

L'Eglise Cathedrale de Chartres sous l'Invocation de la Vierge, est la plus ancienne Eglise des Gaules. Elle a eû de Saints Evêques ; on en compte cinq à qui on a décerné un Culte. Saint Savinien, & Saint Potentien après avoir fondé une Eglise à Chartres en firent S. Aventin Evêque, & c'est le premier dont on ait connoissance. Il a eu d'Illustres Successeurs ; outre les Saints dont je viens de vous parler qui sont Fulbert, Yves,

CALANT 231

qu'on fut nommé ordinairement *de Chartre*, Renaud de Bur, le Cardinal Erard de la Marck, Nicolas de Tou, &c. Il y a eu plusieurs Conciles en cette Ville-là, on y en tint un dans le douzième siècle pour le secours de la Terre Sainte; Saint Bernard y assista & il y fut nommé Generalissime des Troupes qu'on y envoyeroit; mais il ne voulut pas accepter cet employ, & se contenta de solliciter auprès des Princes Chrestiens les secours qu'il falloit y envoyer. La Ville de Chartres, est sur la Riviere

232 MERCURE

d'Eure dans la Beausse & Capitale du pays chartrain. Ceux qui veulent pousser son origine jusques dans les temps les plus reculez la font remonter jusqu'aux *Gometites*, qu'ils disent que Noë envoya dans les Gaules pour les peupler. Cette Ville fut ensevelie sous ses ruines vers le milieu du huitième siècle. Hunoud Duc d'Aquitaine, se jeta dans la Neustrie pour faire une diversion considerable en faveur d'Odilon Duc de Baviere, dans le pays duquel; Pepin & Carloman, Ducs & Princes des

François, étoient allez porter la Guerre pour le punir de l'infidélité qu'il avoit fait voir en se révoltant contre eux. Hunouïd s'étant jetté dans la Neustrie qui comprenoit les Provinces qui sont autour de Paris, força la Ville de Chartres, & la détruisit presque entièrement.

Chartres a eu autrefois des Rois particuliers & ensuite des Ducs. Robert II. Duc de Chartres fut bisayeul d'Hugues Capet, tige de nos Rois. Mr de Lescot Confesseur du Cardinal de Richelieu & Mr de
Juin 1702. V

234 MERCURE

Villeroy en ont esté les derniers Evêques. Le Diocèse de Chartres estoit autrefois d'une bien plus grande étendue qu'il n'est à présent; depuis l'année 1695. on en a démembré une partie pour composer le Diocèse de Blois. Il est Suffragant de Paris depuis l'an 1622. que cette dernière Eglise fut érigée en Metropole; il l'estoit auparavant de Sens. Saint Savinien se servit avec avantage du culte que le peuple de Chartres rendoit à la Sainte Vierge sans la connoître, pour le disposer à recevoir la Foy de Je-

267

fus-Christ. Le Roy Henry IV. fut Sacré dans l'Eglise Cathédrale de Chartres, la Ville de Reims étant alors au pouvoir des Ligueurs. Cette Eglise qui avoit environ ce temps-là un Renaud de Beaune pour Evêque, est composée de soixante-dix-sept Chanoines & de six Archidiacres. Chartres a donné la naissance au celebre Mr Nicole, connu par ses Essais de Morale.

Voicy les Benefices donnez par le Roy dans la derniere promotion.

Le Roy a nommé à l'Evê.

V ij

236 MERCURE

ché d'Autun Mr l'Abbé de Maulevrier - Langeron , un de ses Aumôniers , & Agent du Clergé depuis neuf ans , Comte Lyon , Chanoine & Sacristain de l'Eglise de Saint Jean de la même Ville , & Abbé de Saint Pierre de Châlons ; il est cousin germain de Mr le Marquis du Bourg , & frere de feu Mr le Marquis de Maulevrier-Langeron , qui de feuë Dame N.... de Bourbon-Busset , sa premiere femme , sœur de Me la Marquise de Tavannes qui vient de mourir , n'a laissé qu'une fille Carmelite dans le

grand Convent du Fauxbourg
Saint Jacques, & de Dame N...
de la Vûë, sa seconde femme,
fille d'un Prevost des Mar-
chands de Lyon ; Mr le Mar-
quis de Langeron Colonel &
Brigadier des Armées du Roy ;
Mr le Chevalier de Langeron,
& plusieurs autres enfans. Ce
nouvel Evêque est aussi frere
de feu Mr le Chevalier de Mau-
levrier de l'Ordre de Saint Jean
de Jerusalem ; du feu Pere de
Langeron mort Recteur des
Jesuites de Toulon ; de Dom
de Langeron Chartreux &
Prieur de Pierre - Chastel ; de

238 MERCURE

l'ancien Abbé de Saint Antoine ; d'un autre Pere de Saint Antoine , & de six Religieuses Benedictines, dont trois sont à S. Antoine de Lyon; une à Nevers ; une à Parey en Charolois; & une à Marseille. On peut dire que cette famille est toute consacrée au service du Seigneur , & l'on doit remarquer que les cinq freres dont je viens de parler ont tous esté Comtes de Saint Jean les uns après les autres. La Maison de Maulevrier-Langeron est tres ancienne & tres-bien alliée. Mr l'Abbé de Maulevrier ne vouloit

point se charger du poids de l'Episcopat, & il a fallu un ordre du Roy pour l'engager à l'accepter, & Sa Majesté luy dit lors qu'il alla la remercier, je vous ay fait Evêque malgré vous.

Le Siege d'Autun est un des plus anciens des Gaules. Saint Amateur en a esté le premier Evêque, & il a eu de saints Successeurs: sçavoir, Simplicius, Leger, & plusieurs autres. Quelques Rois de Bourgogne de la premiere Race avoient fixé leur séjour à Autun, mais ils l'établirent ensuite à Châlon sur Sône. Avant ce temps là

240 **MERCURE**

Autun avoit esté la Capitale du Royaume des Eduens. Il y a une Eglise Collegiale fondée par un Chancelier de Philippe le Bon Duc de Bourgogne. Le Diocèse est fort vaste ; on y compte quatorze Abbayes & quatre Archidiaconez. Il y a des Monumens d'Antiquité ; Cesar l'assiegea en personne , & il en parle dans ses Commentaires. On y a une grande devotion pour Saint Nazaire , à qui on a dédié une des principales Eglises.

Mr l'Abbé de Chasteau-Morant a eu, dans la même Promotion,

Promotion, l'Abbaye d'Esso-
mes à Chasteau-Thierry, Or-
dre de Saint Augustin Diocèse
de Soissons. Il est de la Maison
de Joubert, originaire de Li-
mousin, & il avoit déjà eu une
Abbaye de Sa Majesté quelque
temps après la mort de Mr le
Maréchal de Tourville son
oncle maternel. Il est frere de
Mrs de Chasteau-Morant qui
servent sur Mer depuis plu-
sieurs années avec beaucoup
de distinction, & qui sont Ca-
pitaines de Vaisseau. Mr l'Ab-
bé de Chasteau-Morant, est
aussi neveu de Mel Abbessé de

Juin 1709.

X

242 **MERCURE**

Penthemont. Il demeure dans le Seminaire ou Communauté de Saint Sulpice où il donne depuis long - temps des exemples de vertu. Il a pris des degrés dans la Faculté de Paris; sa Maison est fort ancienne & parfaitement bien alliée.

L'Abbaye de Pontaut Ordre de Citeaux Diocèse d'Aire a esté donné à Mr l'Abbé de Poudenx frere de feu Mr l'Evêque de Marseille & neveu de Mr l'Evêque de Tarbes. Il est de Gascogne , & il a donné dans les Communautés de S. Sulpice, depuis plusieurs années

de grands exemples de vertu. Il est à présent Supérieur du Seminaire d'Orleans. Lorsque le Siege de Marseille vacqua S. M. eut d'abord le dessein de l'élever sur ce Siege ; mais sa modestie en empecha l'exécution, & le Roy nomma à cette place Mr l'Abbé de Poudenx son frere qui estoit alors Agent du Clergé & qui n'a pas demeuré plus de trois semaines à Marseille. La Maison de Poudenx est fort connue en Guienne & depuis plusieurs siècles elle y tient un rang très-considérable. Ce nouvel Abbé à

X ij

244 MERCURE

un frere fort avancé dans le Service & qui s'y est distingué dans plusieurs occasions d'éclat. Il est Brigadier des Armées du Roy , & generalement estimé de tous ceux qui le connoissent.

Mr l'Abbé de Montauban a esté pourvû de l'Abbaye de Saint Nicolas des Prez de Verdun, Ordre de Saint Augustin. Il est d'une illustre famille de Languedoc , & il a plusieurs parens dans l'Eglise de Saint Jean de Lyon , où il a eu autrefois une place. Il a une Abbaye dans le Lan-

guedoc , que le Roy qui connoist son merite , luy donna il y à quelques années sans qu'on la luy demandast. Cet Abbé a beaucoup d'érudition , & il a fait de grands progrès dans l'étude de la Theologie. L'Abbaye de Saint Nicolas vacquoit par la mort de Mr l'Abbé Danner , Auteur d'un excellent Dictionnaire.

L'Abbaye de Plein-pied , Ordre de Saint Augustin, Diocese de Bourges , a esté donnée à Mr l'Abbé Tournelly , qui avoit déjà eu l'Abbaye de Meimac , Diocese de Limoges , du

X iij

246 MERCURE

vivant du Pere de la Chaise ,
mais comme il s'en estoit dé-
mis , le Roy luy a donné celle
de Plein-pied. Cet Abbé est
Docteur de la Maison & So-
cieté de Sorbonne , & Profes-
seur en Theologie de la même
Maison ; Il est aussi Chanoine
de Tournay. Sa réputation &
sa vertu sont connues de tout
le monde. Il a toujours fait
profession d'estre attaché à la
saine Doctrine , & les Traitez
qu'il a dictés en Sorbonne en
font foy. Il donna l'année der-
niere un Traité de l'Eglise qui
reçut de grands applaudisse-

mens, & qui attira à son Auditoire un grand nombre d'Ecoliers.

L'Abbaye Reguliere de S. Jean au Mont Saint-Winox, Ordre de Saint Benoist, Diocèse de Saint-Omer, à Dom Vanderhague, Religieux de la même Abbaye, dont il a exercé les principaux emplois, ayant mérité par son application à ses devoirs l'estime & l'approbation de ses Supérieurs. Il est un des plus grands Theologiens de son Ordre & il s'y est distingué dans plusieurs occasions d'éclat. Il a un

X iij

248 MERCURE

grand talent pour la parole. Sa naissance est des plus considérables des Pays-bas , où il a l'honneur d'appartenir aux Maisons de Hørne & de Waf-senaër. Sa Maison estoit connue à la Cour de la Reine de Hongrie , Gouvernante des Pays bas , & sœur de l'Empereur Charlesquint , de même qu'à celle du Cardinal de Granvelle.

Dame Isabeau de Martiny , Religieuse de l'Abbaye du S. Esprit de Beziers, fille de Mr de Martiny Viguiet de la Ville & Viguerie de Beziers , Conseiller

du Roy en ses Conseils , & de Dame Marie de Lort de Serignan , a esté nommée à l'Abbaye du Saint-Esprit de cette Ville , que possédoit Dame Gabrielle de Lort de Serignan , sa tante , decedée le onzième Mars dernier , âgée de 89. ans , après avoir possédé cette Abbaye depuis l'année 1660 que Me de Cavois sa sœur l'obtint de Sa Majesté. Elle a toujours donné des exemples d'une vertu singulière , & fait vivre ses Religieuses dans la plus parfaite regularité. La Dame de Martiny a esté nommée à la

250 MERCURE

recommandation de Messire Guillaume de Lort de Serignan, son oncle, cy-devant un des Aides-Majors des Gardes du Corps du Roy, Maréchal de Camp de ses Armées, Gouverneur de la Ville & du Chasteau de Ham; cette Dame estant avertie du dessein qu'avoit Mr de Serignan de luy procurer certe Abbaye, le pria tres instamment & tres-sincèrement par ses Lettres de ne la pas proposer au Roy, & de la procurer à quelque autre; mais Sa Majesté ayant sçu par Mr de Serignan le desintereffe-

ment de cette Dame & son humilité , luy répondit , que c'étoit une marque qu'elle meritoit cette Abbaye , & luy fit connoître qu'il la nommeroit volontiers plutoft qu'une autre.

L'Abbaye du Saint-Esprit a esté dans son origine un-Hôpital , fondé par Pons de Saint Just Evêque de Beziers , & par son Chapitre l'an 1276. Cet Evêque obtint dans la même année du Roy Philippe le Hardy , la permission d'établir cet Hôpital , qu'il fit bâtir au bout du Pont dans les Fauxbourgs

252 **MERCURE**

du costé de la Ville au pied de l'Evêché , où il faisoit servir les Malades par un nombre suffisant de Religieuses , auxquelles il donna la qualité de Chanoinesses de Saint Nazaire & de Saint Celse , qui sont les Patrons de la Cathédrale de Beziers. Depuis ce temps là , & l'année 1305. Berenger Fredol Evêque de Beziers & Cardinal , le même qui a composé le texte des Decretales , conjointement & du consentement du même Chapitre Saint Nazaire , par permission du Pape Clement V.

changea cet Hôpital en un Monastere de Filles , dont il ordonna la translation dans la Ville de Beziers , qui fut executée & confirmée par le même Pape , qui ordonne dans sa Bulle de Confirmation que ces Filles garderont la qualité de Chanoinesses de Saint Nazaire & de Saint Celse , qu'elles avoient auparavant , & qu'elles ont encore aujourd'huy. Cette Maison a toujours eu des Abbeses de distinction par leur vertu & par leur merite : les Religieuses de cette Abbaye qui sont toutes de la premiere

254 MERCURE

qualité de cette Ville , l'édifiant extrêmement par leur vie exemplaire , en observant sous un habit blanc la Regle de S. Augustin.

Celle de Neubourg à Me de Berniere Religieuse du même Ordre. L'Abbaye de Neubourg est une des plus anciennes de l'Ordre de Saint Benoist , & elle a produit de Saintes Filles dans le dernier siècle & dans le penultieme. Il y en eut une sur tout sur la fin du seizième siècle qui eut des lumieres extraordinaires sur l'avenir & qui predict exac-

tement tout se qui devoit arriver jusqu'à la fin de ce siècle là. Me de Berniere a tout le le merite & toute la pieté necessaires pour remplir une place de cette nature & elle joint a de si grands avantages une naissance tres-distinguée. Sa Maison est originaire de Normandie où elle tenoit un rang considerable dans le quatorzième siècle.

Et le Prieuré de Saint André, a esté donné à Dom Pohier Religieux du même Prieuré qui est aussi de l'Ordre de Saint Benoist. Il est un des plus sça-

256 MERCURE

vans hommes du Royaume dans la connoissance des sciences sèches & abstraites. Il s'est aussi beaucoup attaché à l'étude des belles lettres. Mais il est encore plus distingué par une grande pureté de mœurs, un grand zele pour la discipline de son Ordre, & d'ardens desirs pour la perfection du prochain ; il a souvent occasion d'en donner des marques puisqu'il s'attache fort à la conduite des ames.

Le Roy en donnant l'Abbaye de Saint Jean au mont Saint Winoc, à Dom Vanderhague,

Religieux de la même Abbaye, Sa Majesté s'est reservé une pension dont elle a gratifié Mr l'Abbé Bonet qui depuis plusieurs années a le soin & la garde des Vaisseaux & des Ornaments Sacrez de l'Eglise de Saint Sulpice. Il s'acquite de cet Employ avec autant d'édification que de vigilance, & il se donne de tres grands soins afin que les Augustes Misteres soient celebrez avec toute la décence due aux choses saintes. Il considere l'Aumône comme une partie de sa vocation, & quoyque les Pauvres tirent de

Juin 1709. Y

258 MERCURE

luy tous les secours qu'il leur peut donner selon son estat , il prend un si grand soin de se cacher que l'on peut assurer que sa main gauche ne sçait pas ce que fait sa main droite. Dès qu'il eut appris que le Roy l'avoit gratifié d'une pension , il fut tellement sensible aux bontez de ce Prince qu'il se proposa aussi tost de fonder à perpetuité à Saint Sulpice , une Messe pour Sa Majesté. Mr le Duc de Richelieu , connoissant son caractère , & le profit que l'on peut tirer de ses Conversations , prend un si

grand plaisir à le voir & à l'écouter, que lorsqu'il est avec luy il a toujours beaucoup de peine à le quitter.

La mort vient d'enlever Charles-Belgique-Hollande de la Tremouille, Duc de Thouars en Poitou, Pair de France, Prince titulaire de Tarente au Royaume de Naples, & de Talmont en bas Poitou, Comte de Laval au Maine, Baron de Vitré en Bretagne, & premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, &c. fils de Charles-Henry de la Trimouille, Duc de Thouars, Prince de

Y ij

260 MERCURE

Tarente, Chevalier de l'Ordre de la Jarretierre, & de la Princesse Emilie Landgrave de Hesse-Cassel, Tante de S. A. R. Madame. Il avoit épousé Damoiselle Madeleine de Crequy le 3. Avril 1675. fille de Charles Sire de Crequi, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris & grand Bailly de Hesdin, & d'Armande Saint Gelais de Lusignan de Lansac, Dame d'Honneur, & Dame du Palais de la Reine, fille & heritiere de Gil-

les de Saint Gelais , de Lusignan , S^r de Lansac , Marquis de Balon , & de Marie de la Vallée des Fossees , Marquise d'Everly. Mr le Duc de la Trimouille n'a laissé qu'un fils de ce Mariage , qui a porté le nom de Prince de Tarente , pendant la vie de Mr le Duc de la Trimouille son pere. Ce Duc est mort sans avoir eu de survivance pour ce Prince , de sa Charge de premier Gentilhomme de la Chambre , & il n'a pas même eu le temps de la faire demander pendant sa maladie , étant mort presque

262 MERCURE

subitement d'une pleuresie qui a obligé les Medecins de luy faire tirer une si grande quantité de sang, ne trouvant point d'autre remede à ce mal, dans lequel on a toujours trouvé à propos de risquer un grand nombre de saignées, qu'il est mort sans avoir presque eu le temps de se reconnoistre.

Madame la Duchesse de Crequi alla aussi tost après sa mort, demander sa Charge au Roy pour Mr le Prince de Tarente son petit fils, ce que Sa Majesté luy accorda sur

l'heure avec les manieres obligantes qui luy font ordinaires.

Vous avez raison de donner autant de louanges que vous faites à la Marine de France , & les beaux Articles que je vous en envoie tous les mois , font voir qu'elle en merite de toute la terre. En voicy encore plusieurs qui vous feront plaisir , & qui continueront de vous faire connoistre que la valeur de nos Officiers de Marine va au delà de tout ce qu'on peut imaginer.

R E L A T I O N

Du Combat rendu par Mr le Chevalier du Bois de la Mothe Enseigne de Vaisseau, Commandant la Frégate du Roy l'Argonaute, de 40. Canons, contre un Vaisseau de guerre Anglois de 60.

Il sortit de Brest le 3^e May pour aller croiser à la Coste d'Angleterre, où il resta plusieurs jours sans faire aucune rencontre.

Le 8. il trouva une Flotte Angloise de 13. Vaisseaux Marchands,

chands convoyée par deux de Guerre de 60. Canons.

Le 29. il en vit un autre de neuf Vaisseaux escortée seulement d'un Vaisseau de guerre de 60. Canons faisant route pour les Sorlingues. Les apparences estant que cette Flotte venoit de long cours, Mr le Chevalier du Bois de la Motte & ses Officiers furent de sentiment de l'attaquer & de l'aller aborder sans tirer un seul coup avant que les Vaisseaux fussent accrochez.

Liste des Officiers qui servoient sur la Fregatte.

*Mr du Bois de la Motte, En-
Juin 1702. Z*

266 MERCURE

seigne de Vaisseau , Commandant.

Mr de la Tronchaye-Lezonnet, Sous-Brigadier des Gardes de la Marine de la Compagnie de Brest.

Mr de la Bedoyere , idem.

Mr du Portail , Garde de la Marine.

Mr de Tremargat , idem.

Mr de Boulainvilliers , idem.

Mr le Chevalier de Cahideuc , frere de Mr le Chevalier du Bois de la Motte , qui n'estoit point encore dans le service & qui servoit en qualité de Volontaire.

L'ardeur de tous ces Officiers ,

Et de l'Equipage, fut que plusieurs sautérent dans le Vaisseau ennemi aussi-tost qu'il fut abordé. Il combattit tres-longtemps, ce Vaisseau luy tirant sans cesse du Canon dans les endroits où ils estoient retranchés. Mr de la Bedoyere qui avoit sauté le premier à Bord, y fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet dans la gorge; Mr de la Tronchaye-Lezonnet un bras cassé d'un coup de mousquet & fut tué ensuite d'un coup de hallebarde; Mr le Chevalier de Cahideuc frere de Mr du Bois de la Motte reçut deux coups de mousquets au travers du corps & fut

268 MERCURE

achevé un moment après. La perte de tous ces Officiers déconcerta un peu l'Equipage , de maniere qu'ils se rembarquerent tous , mais enfin il fit faire un si grand feu de canon & de mousqueterie que les ennemis abandonnerent le gaillard d'arriere , & se retrancherent sous le gaillard d'avant & derriere la Chaloupe. Pendant ce temps , Mr du Portail reçut un coup de canon dans les reins. Il ne restoit plus que Mrs de Boulainvilliers & de Tremargat qui ressauterent dans le Vaisseau ennemi pour la seconde fois , avec plusieurs personnes de l'Equipage ; mais ils en furent en-

core repoussez par plus de soixante Anglois. Enfin Mr du Bois de la Motte, le reste de ses Officiers & son Equipage redoublerent leurs efforts, Mrs de Boulainvillers & de Tremargat ressauterent pour la troisième fois dans le Vaisseau ennemi, estant suivis d'environ trente hommes; ils se rendirent maistres du gaillard d'arriere & de celui d'avant, les Ennemis estant retranchez dans la premiere gallerie, d'où ils ne tirerent plus que d'un Canon. Mr de Tremargat reçut un coup de pistolet dans la cuisse. Il y avoit quelque temps que le feu estoit dans le gaillard

270 MERCURE

d'avant & le Canot de l'Ennemi par les valets, (c'est un peloton de fil de caret pour bourrer la poudre, quand on charge les canons.) des canons de l'Argonaute, toutes ses manœuvres & voilles ensemble. Le point de la grande voile, dont toutes les cargues estoient coupées estoit directement sur le fen, qui avoit pris dans la grande voile d'estay de l'Ennemy, & qui pensa prendre dans la grande voile de l'Argonaute à plusieurs reprises. Le desordre s'estant mis dans son Navire ils se rembarquerent avec précipitation pour éviter une mort

certaine qui seroit arrivée par l'embrasement des deux Vaisseaux , pour peu qu'ils eussent resté plus longtemps abordez. Il fut donc obligé de déborder après trois heures d'abordage. Le Vaisseau ennemi fit vent arriere pour éteindre son feu , & l'Argonaute tint le vent pour boucher les coups de canon qu'elle avoit eu à l'eau. Le grand masts en avoit reçu trois coups à quatre poulces les uns des autres ; le masts de mizaine deux. Il fut impossible d'armer les Canons pour raborder ce Navire quand le feu en fut éteint. On ne peut attribuer qu'à un malheur

Z iiij

272 MERCURE

extraordinaire si Mr le Chevalier du Bois de la Motte n'a pas enlevé un Vaisseau deux fois plus fort que luy. Ce Navire ennemi avoit un tres-bon Equipage , tres-nombreux , & un grand nombre de Passagers qui combattoient avec beaucoup de valeur. La Fregate l'Argonaute a eu trois Officiers Majors tuez , trois blesez , quinze Officiers Mariniers tuez ou blesez , cinquante-un Matelots , idem , & vingt-un Soldats , idem.

Mr Desmarques , Lieutenant de Vaisseau Commandant la

Fregatte du Roy le Foucy, & Mr de Kerdaniel, Commandant le Nieuport, armez pour la Garde - Coste de Bretagne, ayant eu avis qu'il y avoit à l'Isle du May, à deux lieues de Redon, quatre Corsaires Anglois de Gerzey & de Grenezé, jugea à propos de les aller attaquer; & pour cet effet il ordonna au Nieuport de ranger l'Isle & d'y entrer par la Pâsse de l'Est, pendant qu'il iroit par celle de l'Ouest, à quoy les Corsaires ne s'attendoient pas, de maniere qu'ils ne pouvoient plus sortir. Ils resolurent de se retrancher dans l'Isle au nombre de qua-

274 **MERCURE**

tre-vingts hommes, ce qu'ils executerent. Ils se munirent de fusils & de deux petits Canons. Le Foucy & le Nicuport commencerent, & firent un grand feu de Canons sur ces Bastimens pour les desemperer; le plus hardi de ces Corsaires mit à la voile & sortit par la Passe de l'Est. Mr de Kerdaniel qui la gardoit fit couper son cable, le laissa, & mit à la voile; mais il ne put le joindre malgré sa diligence; de sorte qu'il revira de bord pour empêcher que les autres n'en fissent autant. Comme il estoit impossible d'aller dans l'endroit où les Corsaires estoient

moüillez à cause des Roches, Mr Desmarques fit armer 2. Barques de 30 Soldats chacune, dont il donna le commandement d'une à Mrs de Boulainvillers & Desfossez Gardes de la Marine; & l'autre à Mrs de Trevignon & David, aussi Gardes de la Marine. Ils commencerent par se saisir des Bâtimens de Corsaires, & ensuite ils firent leur descente dans l'Isle. Mr de Boulainvillers qui la commandoit comme plus ancien, essuya trois décharges de mousqueterie & de canon sans faire tirer. Trois Soldats furent blessez. Dans le moment on fit tirer sur l'Ennemy.

276 MERCURE

dont il y eut quatre hommes blesez & deux de tuez , & on les poursuivit la bayonnette au bout du fusil , & ils se rendirent , & Mr Desmarques ne put amener que deux Bastimens , parce que le troisième qui avoit esté fort incommodé de coups de canons , coula bas.

Huit Vaisseaux Marchands arriverent à la Rochelle le premier de ce mois , venant de Saint Domingue , richement chargez , & convoyez par Mr de Billy Capitaine de Brulot , commandant le Vaisseau le Samslac , & par Mr de la Clocheterie , commandant la Charente.

Extrait d'une Lettre de
Toulon , du 9^e de ce mois.

Un Vaisseau du Roy nommé
l'Eclatant , de 76. Canons mon-
té en course par Mr Cassar , Es-
cortant un Convoy d'environ
trente Barques ou Vaisseaux
Marchands , chargez de Bled
pour Marseille , & Toulon , qui
arriva hier en cette rade avec
tout son Convoy , trouva le 22.
du mois passé sur la coste de Bar-
barie en vue de Tunis , un Con-
voy des Ennemis qui venoit du
Levant escorté par deux Vais-
seaux de Guerre aussi forts que
luy ; il alla pour les reconnoistre ,

278 MERCURE

il s'approcha un peu trop près, cinq Vaisseaux Anglois luy donnerent chasse, & enfin le joignirent. Le Combat commença à six heures du soir, & il ne finit que le lendemain à onze heures. Il maltraita beaucoup les deux Vaisseaux de Guerre; à l'égard des trois autres ils ne firent que tirer quelque bordée & se retirèrent très-maltraitez tous les cinq; ce Combat fait beaucoup d'honneur à la Nation sur cette Coste, tous les Turcs ont vû l'action, & le Bey de Tunis fit beaucoup d'honnesté à Mr Cassar; il l'embrassa & luy fit donner quantité de

rafraichissements. Il luy fit ôter sa Perruque , & luy dit qu'il avoit la teste plus dure que du fer.

Pendant que les uns se distinguent en exposant tous les jours leur vie pour le service de l'Etat , les autres après l'avoir servi long temps d'une maniere differente , & s'estre fait admirer en rendant justice à tout le monde , suivent le sort ordinaire à tous les hommes & sortent d'une carriere qu'il ont glorieusement remplie.

M^{re} Gabriel Nicolas de la Reynie , Chevalier , Conseil-

280 **MERCURE**

ler d'Erat Ordinaire , Seigneur de la Reynie , de Tralage & de Vic , en Limousin , & qui estoit le plus ancien des Conseillers d'Erat Laiques , mourut le 14. de ce mois âgé de 84. ans , & fut enterré le 16. dans le Cimetiere de Saint Joseph , qui dépend de Saint Eustache sa Parroisse , sans aucune Pompe Funebre , ainsi qu'il l'avoit recommandé avant sa mort. Il estoit né à Limoges le 25. May 1625. M^{re} Jean Nicolas de la Reynie , Seigneur de Tralage & de la Reynie , son pere estoit en 1608. Conseiller

GALANT 281

du Roy en la Senéchaussée & Siege Presidial de Limoges , & mourut en 1647. après avoir esté marié deux fois , sçavoir en premieres nôces avec Damoiselle Antoinette Favre , fille de René Favre , President Tresorier de France en la Generalité d'Auvergne & de Gilberte de Saignes , duquel Mariage vinrent François , Marie & Judith - Nicolas Religieuses au Convents des Carmelites & des Filles de Sainte Claire de Limoges , Jean , Gabriel & Louise Nicolas. Jean Nicolas , Seigneur de Tralage frere aîné

Juin 1709.

Aa

282 **MERCURE**

de Mr de la Reynie Conseiller d'Etat, avoit esté Lieutenant General en la Senéchaussée & Siege Presidial de Limoges en 1642. & il merita par son attachement & par sa fidelité pour le Service du Roy pendant la Regence, d'estre honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat, appelé & d'avoir entrée au Conseil, ainsi que M^{rs} de la Grillicre, Lieutenant General à Orleans, & de sainte Marthe, Lieutenant General de Poitiers. Il mourut en 1660. n'ayant laissé de son Mariage avec Damoiselle Antoinette

GALANT 283

de Lordes qu'un fils unique
apellé Jean Nicolas Seigneur
de Tralage , mort à Paris sans
avoir esté marié au mois de
Novembre 1698. & aux biens
duquel feu Mr de la Reynie ,
succéda par la substitution qui
luy avoit esté faite par Mr le
Lieutenant General de Limo-
ges , son frere aîné. Enfin Mr
de la Reynie avoit pour sœur
ainsi que je viens de vous dire,
Louïse Nicolas qui épousa en
1630. Antoine Bardon Sieur
de Sarrettes , Conseiller du
Roy au Presidial de Limoges
duquel Mariage sortirent E-

A a ij

284 **MERCURE**

tienne , Gabriel , François ,
Louïse ; & Jeanne Bardon ,
dont il n'est resté aucune posté-
Peyraux , Ecuyer , Sicur d'Au-
riac , dont est issu Dlle Ma-
rité que de Jeanne Bardon ,
qui épousa en 1674. Alain de
rie de Peyraux , fille unique
& seule heritiere de ladite Jean-
ne Bardon , laquelle Marie de
Peyraux épousa le 23. Octo-
bre 1704. Mre George de la
Roche-aymon , Chevalier Sei-
gneur de la Rossie qui ont pour
enfans George , & Marie Isa-
beau de la Roche aymon , la-
quelle Dame de la Rossie est

GALANT 285

la seule arriere petite nièce de
Mr de la Reynie, qui descend
du premier Mariage de Jean
Nicolas Seigneur de Tralage
Conseiller au Presidial de Li-
mogès. Son pere avec Antoi-
nette Favre , sa mere. Jean
Nicolas épousa en seconde nô-
ces Dlle Françoise de Carbon-
nieres fille de Mre Christophe
de Carbonnieres, Ecuyer Sei-
gneur de Chamberry , saint
Brice , & la Vigne & de Dlle
Gilon Pot , duquelle Mariage
est descenduë Gilon Nicolas
fille unique qui a épousé Mr
de la Grange , Tresorier de

286 MERCURE

France au Bureau des Finances de Limoges dont un fils de ce nom possède encore aujourd'hui cette Charge.

Jean Nicolas de la Reynie Seigneur de Tralage Conseiller du Roy au Presidial de Limoges , Pere de Mr de la Reynie Conseiller d'Etat Ordinaire a eu la Terre de Tralage ayant succédé à Imbert Nicolas son bisayeul à qui on donna cette Terre en mariage en 1478. lors qu'il épousa Damoiselle Marguerite de la Brosse fille & seule heritiers de Gerard de la Brosse

Seigneur de Tralage, qui en 1469. estoit Procureur General de route l'Aquitaine (*Procurator Generalis totius Aquitaniae*) Il eut aussi la Terre de la Reynie, parce qu'il estoit petit-fils du costé maternel de Dlle Marie Hugon, fille de Jean Hugon, Ecuyer Seigneur de de Farges, & sœur de Fiacre Hugon de la Reynie, fils dudit Jean, & grand oncle de Mr de Tralage; Fiacre Hugon de la Reynie après avoir exercé la Profession d'Avocat au grand Conseil pendant plusieurs années avec beaucoup

288 MERCURE

de distinction, fut honoré d'un Office de President au Parlement de Bourgogne, le 4. Juin 1568. & peu de temps après le Roy ayant appelé Jean de la Guesle qui estoit premier President de cette Cour - là pour le faire Procureur General au Parlement de Paris, elle commit en sa place Mr de la Reynie par ses Lettres Patentes du 12. Avril 1670. pour achever de proceder aux corrections, modifications, & interpretations de la Coûtume de Bourgogne, & il acquit tant d'honneur & de réputation

tation en cet employ que Sa
Majesté au mois de May 1580.
le fit Conseiller en son Con-
seil Privé, & Garde des Sceaux
du Duc d'Anjou son frere uni-
que, mais peu de temps après
Mr de la Reynie mourut à
Peronne le 14. Septembre
1681. sans avoir laissé d'en-
fan de son mariage avec Eli-
zabeth Boisseau Dame de Vil-
ley, ce qui ayant fait passer la
Terre de la Reynie à M^{rs} de
Tralage, à cause de Marie Hu-
gon sœur dudit Fiacre Hugon
de la Reynie, & bisayeulle
maternelle de Mr de la Reynie

Fuin 1709.

Bb

290 MERCURE

qui vient de mourir , & son pere luy ayant donné pour legitime (car il estoit cadet) cette Terre de la Reynie , il l'exhorta a suivre les traces de son grand oncle Fiacre Hugon de la Reynie qui l'avoit possédée. En effet on peut dire que Mr de la Reynie , Conseiller d'Etat Ordinaire à succédé non seulement au bien & au nom du grand personnage dont je viens de vous parler , mais aussi , à son mérite & à son attachement particulier pour le Service du Roy dans les differents Emplois qu'il a

en, puis qu'ayant esté pour-
veu de l'Office de President
Presidial à Bordeaux en 1646.
il se rendit si bien maistre
de sa Compagnie quoy que
dans un âge peu avancé, que
dans les plus grandes revolu-
tions qui arriverent en cette
Ville la en 1649. & les an-
nées suivantes, le Presidial par
son moyen fit teste, pour ain-
si dire au Parlement, & de-
meura ferme dans les interets
du Roy ; mais les seditieux s'e-
tant trouvés les plus forts Mr
de la Reynie fut obligé d'en
sortir avec Mr le Duc d'Eper-

B b ij

292 **MERCURE**

non Gouverneur de la Province de Guienne & Mr d'Argenson Conseillier d'Etat qui pour lors estoit Intendant en Guienne. A peine fut il hors de la Ville que les seditieux pillerent sa maison ainsi que celles des autres serviteurs du Roy qui luy estoient demeurés fidelles , la triste conjoncture de ces temps là , donna lieu à Mr le Duc d'Epemon de remarquer le merite de Mr de la Reynie quoyque jeune Officier , ce qui fit qu'il le distingua dès lors par une bienveillance particuliere dont les suit-

tes luy ont esté si favorables.

Après la mort de Mr d'Epernon qui arriva en 1660. Mr de la Reynie se trouvant comblé de ses bienfaits, songea à s'en retourner à Bordeaux & à traiter de la Charge de Maire perpetuel de cette Ville, que Mr le Comte d'Estrades depuis Maréchal de France, possédoit; mais la Providence qui le destinoit à d'autres emplois fit que des personnes d'une grande consideration, pour qui il avoit beaucoup de déference, prirent un engagement sans luy avoir parlé, pour luy faire avoir la

Bb iij

294 MERCURE

Charge de M^e des Requestes de Mr d'Argouges qui estoit à vendre, parce qu'il venoit d'être nommé premier Presidenc au Parlement de Bretagne. Mr de la Reynie en fut pourvû en 1661. & il parut au Conseil avec tant de distinction, même dès la premiere année, que Mr le Chancelier Seguier luy donna des Commissions pour les affaires les plus importantes. Quelque temps après Sa Majesté voulant rétablir la Marine en France, elle le commit pour la visite de tous les Ports tant de l'Océan que de

CALANT 295

la Méditerranée , & lorsqu'il estoit à la veille de partir pour cette Commission , Mr Dauray Lieutenant Civil estant mort dans ce temps-là , Sa Majesté eut d'autres vûes , & voulant établir un bon ordre dans la Ville de Paris , elle sépara la Police de la Charge de Lieutenant Civil , & créa une Charge de Lieutenant de Police en 1666. dont Mr de la Reynie a esté le premier pourvû , & il l'a exercée jusqu'en 1697. que le Roy eut la bonté de luy accorder la grace qu'il luy demandoit depuis quelque temps

B b iiii

296 MARCUER

de l'en décharger. Cependant Sa Majesté l'avoit honoré dès 1680. d'un Brevet de Conseiller d'Etat, & en cette qualité il a continué de la servir jusqu'à sa mort.

Mr de la Reynie épousa en 1668. Dlle Gabrielle de Garibal, fille de Jean de Garibal, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requestes ordinaire de son Hostel, Président au grand Conseil & Baron de Saint Sulpice, de la Pointe & de Vias en Languedoc, & de De Jeanne de Bertier Monrave, & de ce ma-

riage sont issus Gabriel Jean & Gabrielle de la Reynie qui sont actuellement vivants ; Gabriel Jean n'est point marié, mais Gabrielle de la Reynie épousa en 1700. M^{re} Jean Louis Habert de Montmor, Comte du Mesnil, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requestes ordinaire de son Hostel, à present Intendant General des Galeres à Marseille.

Je vous envoie trois Relations dans lesquelles vous apprendrez des nouvelles qui re-

298 MERCURE

gardent toutes les Armées d'Espagne.

A Oleron , ce premier Juin.

„ Les Nouvelles de Madrid
„ du 25. du mois passé font que
„ Mr de Bay s'est rendu maistre
„ du Pont d'Olivença , Poste
„ considerable, & qu'il a enlevé
„ aux Ennemis un gros Con-
„ voy de vivres dont ils manque
„ partie duquel ils croyoient
„ conduire audit Pont avant sa
„ prise. Leur Armée d'Estra-
„ madoure est si diminuée qu'ils
„ ne sont pas en estat de paroî-
„ tre quoy qu'ils ayent reçu un
„ renfort de deux Bataillons
„ que le Roy de Portugal leur
„ a envoyez. L'on marque que



les pluies sont continuelles dans ces cantons-là, ce qui a empêché Mr de Bay d'y faire d'autres expéditions militaires.

Le Roy a fait Lieutenant general Mr de Cailus, & a fait Brigadier Don Antonio de Leyva.

On écrit de Sarragosse du 29. du mois dernier, que Mr de Bezons Lieutenant general y arriva le 25. où il estoit attendu, & qu'il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joye. Il a donné les ordres pour que son Armée fust toute Assemblée le 15. du courant à Torrienté, Frontiere de Catalogne, ne pouvant tenir plustost la Cam-

300 MERCURE

„ pague faute de fourages, &
„ on est assuré que les ennemis
„ ne manquent pas seulement
„ de fourage en Catalogne ;
„ mais aussi de vivres , ce qui se
„ confirme par plusieurs famil-
„ les qui ont quitté pour venir
„ subsister à Sarragosse , où il
„ y a abondance de grains.

„ Le Chastceau de Venasque
„ tient encore , le mauvais
„ temps favorisant les Assiegez,
„ outre les sources d'eau que
„ nos Mineurs trouvent.

„ On écrit de Lerida que sur
„ des bruits qui avoient couru
„ que les ennemis estoient as-
„ semblez au nombre de quatre
„ à cinq mille hommes au Châ-
„ teau de Calase , Don Fran-
„ cisco Velasco , Gouverneur

de Lerida sortit de la Ville
 avec un Détachement de Ca-
 valerie pour aller reconnoî-
 tre les ennemis. Il alla jus-
 qu'à la vûe de Calase sans nul-
 le opposition , & on ne vit
 point d'autres Troupes que
 deux Escadrons de Cavalerie
 & quelques Houffards , dont
 20. se détachèrent pour faire
 parade de leur bravoure. On
 les fit charger par un pareil
 nombre de Cavaliers qui en
 enleverent six, le reste se sau-
 va. Cette petite action se fit à
 la barbe de leurs Escadrons
 sans qu'ils fissent aucun mou-
 vement, après quoy Don Fran-
 cisco de Velasco se retira sans
 avoir perdu un seul Cavalier.
 Les avis de Barcelone por-

„ tent que l'Archiduc se tient
 „ à present à une Maison hors
 „ de la Ville où il n'entroit
 „ que les Dimanches pour ouïr
 „ la Messe, & qu'il en sortoit
 „ incontinent après, & que
 „ l'Escadre qui avoit tenté le
 „ secours d'Alicante, avoit
 „ débarqué les Troupes à Tar-
 „ ragone, d'où elle se dispose
 „ à faire voile vers Final pour
 „ prendre des Troupes; mais
 „ les ennemis devroient plû-
 „ tost porter des vivres en Ca-
 „ talogne, que d'y mener des
 „ hommes pour y jeusner.

A Sarragosse le 5. Juin.

*Les Troupes qui estoient en ce
 Pays marchent. La plus grande
 partie de l'Infanterie s'assemble à*

Torrienté. On partage la Cavalerie pour la faire subsister plus commodement ; le fourrage manquant , on sera réduit à nourrir les chevaux avec l'avoine sans paille. Dix-huit Escadrons marchent à Tortose ; un autre détachement à Lerida ; un autre à la Tour de Segre. Tout est en mouvement, excepté quatre Régimens Espagnols de Cavalerie , qui sont la Reine ; Roussillon-vieux ; Amezaga , à présent Gironella ; & Granada-nouveau , qui sont encore dans leurs Quartiers en deçà de l'Ebro , en attendant les ordres pour partir. Nos Troupes marchent sans équipages. Les ennemis s'assemblent entre Calase & Cerbera , ayant fait provision de quantité de Pontons , pour passer la Segre, suivant ce qu'ils publient ; mais

304 MERCURE

je suis persuadé qu'ils n'oseroient le faire. On pourroit les prévenir si on jugeoit qu'ils eussent assez de fermeté pour nous attendre. Nos Troupes sont des plus belles ; la Cavalerie est en tres-bon estat, au lieu que la leur est ruinée par la misere. Nos Officiers Generaux se disposent pour se rendre à leurs Quartiers. Monsieur de Bezons est allé visiter les Frontieres.

Depuis que nous nous sommes rendus maistres du Pont d'Olivença qui demeure investi, les Ennemis se sont retirez à Furumena, où ils se sont retranchez d'une maniere à ne pouvoir estre forcez. Le terrain les a jort favorisez, ce qui fera que nous allons soit presser Olivença qu'on dit n'estre pas trop bien muni de Troupes ny de provisions. On dit qu'on a

pris un second Convoy de farine & de bœufs qui estoit destiné pour Al-buquerque.

Les Avis qu'on a de Catalogne que le retour de l'Escadre sur laquelle est le General Stanhop, y avoit causé quelque tumulte. Le Peuple a couru en foule au Palais de l'Archiduc qu'on disoit devoir s'embarquer avec l'Archiduchesse. Ils furent obligez de se montrer pour appaiser & rassurer la populace.

Nouvelles de l'Armée d'Espagne, commandée par Mr le Marquis de Bay.

La perte que les Portugais ont faite dans le dernier Combat est plus considerable qu'on ne l'avoit crû. Outre l'Artillerie, le Bagage

Juin 1709.

Cc

& les Equipages , on leur a pris
 tous leurs Pontons , dont 26. de cui-
 vre. Les Paysans Portugais ont
 aussi donné sur les Troupes de leur
 Nation , & les ont pillées. Leur
 Armée est reduite à la moitié ; elle
 estoit campée le 15. au Pont d'Oli-
 vença faisant face à la riviere. Ils
 ont mis de l'Infanterie dans Elvas ,
 Campo-Mayor, & Olivença. Cette
 dernière Place estoit entièrement dé-
 pourvue. On prétend que l'Infant
 vient à leur Armée , & que ses che-
 vaux de main y sont déjà arrivez.

L'Armée de Mr de Bay a passé
 la Caya ; elle marcha à celle des
 Portugais composée de seize Batail-
 lons & autant d'Escadrons retran-
 chez près d'Olivença. Au premier
 avis les Portugais se retirerent avec
 précipitation , laissant seulement un

Corps de Troupes & deux pieces de Canon pour garder le Pont d'Olivença. Ce mouvement fit prendre à Mr de Bay la resolution d'envoyer deux détachemens, l'un commandé par Mr le Duc d'Avré pour s'emparer de ce Pont, ce qui fut exécuté avec succès. Plusieurs Portugais furent tuez, cent cinquante faits prisonniers, & deux pieces de canon prises; l'autre détachement rompa la communication qu'il y avoit d'Olivença à Jurumã par un Pont de Bateaux; de sorte que Mr de Bay dont l'Armée a esté renforcée, est en estat de faire un siege.

Un Parti qu'il avoit envoyé à la découverte a pris & conduit au Camp un convoi de deux cens bœufs & de quatre-vingt Mules chargés de farine.

C c ij

308 MERCURE

Don Antonio de Leyva Brigadier d'Armée est mort de ses blessures.

Me la Marquise de Priego veuve & mere d'un Grand d'Espagne , est morte subitement.

Sa Majesté Catholique a donné à Mr le Marquis de Gironella , le Regiment de Cavalerie de Mr d'Ameyga. Ce Marquis est Catalan ; il a du merite & des services , & il a abandonné ses biens pour demeurer fidele au Roy d'Espagne.

A peine ay je quitté les Nouvelles de Mer que je me trouve obligé de les reprendre , tant les Officiers François font briller leur valeur de tous costez , & l'experience qu'ils ont dans tout ce qui regarde la Marine.

A S. Pierre de la Martinique,
le 26. Mars 1709.

Mr de Benac de la Haye, Commandant plusieurs Vaisseaux armés en course, acheta aux Canaries, en y passant, une Tartane au mois de Juin dernier pour porter ses vivres, & comme ce Bastiment luy faisoit perdre beaucoup de temps dans sa route, & qu'il ne pouvoit tenir le vent comme luy il fut obligé de le quitter le 26. Aoust dernier à six degrez de latitude Nord, & à 360. de longitude, avec ordre à Mr Levier qui le commandoit d'aller le joindre au Rendez-vous, & que si le Bastiment ne pouvoit gagner, de relascher à la Martinique. Cette Tartane fut assalée par un vent

310 MERCURE

contraire à la Côte de Guinée, où elle a rodé pendant trois ou quatre mois. Elle a rencontré & pris dans une Ance de ce Pays, un petit Navire Anglois qui avoit 90. Nègres, y compris deux enfans à la mamelle. Mr. Levier changea sa Tarrant avec le Capitaine Anglois pour cette petite Fregatte qui faisoit eau, ne pouvant les amener tous deux par cette raison & faute de monde & de vivres.

En venant icy avec cette Fregate, il prit encore un Brigantin Portugais qui alloit des Isles de Terce-tes au Bresil, chargé de vin de Fayal, d'eau de vie, de farine, de grosse toile blanche & grise, & il est arrivé icy à bon Port. Ces prises produiront bien ensemble y compris les Bâtimens, 40. à 50000. livres.

GALANT 311

Le Capitaine Piedhault de la Haye, Commandant le Vaisseau le Rubis de Nantes, arrivé à la Rochelle au mois de May dernier, venant de la Martinique, a rapporté que les Flibustiers de cette Isle ont pillé l'Isle d'Antigue; qu'il a vu revenir avant son départ trois Bastimens qui estoient à cette expedition, dans lesquels il y avoit 400. Flibustiers qui apportotent des Negres, des Chaudieres à sucre, & d'autres pillages. Il a aussi rapporté qu'il a esté tué & bleßé à la descente 50. hommes.

A S. Malo le 31. May 1709.

Le Capitaine Choyer, commandant une Chaloupe de saint Malo, équipée de 20. hommes pris le 27.

May à la vûë de d'Yarmouth, sur la Cofte d'Angleterre un Bafiment Anglois de fix canons, chargé de Doüelles, de Fèves, & autres Denrées, eſtimé dix mille livres.

Le Vaiſſeau du Roy l'Oriflame, commandé par Mr de Courbon Saint Leger, Capitaine de Vaiſſeau, arriva à la Rochelle le 11. de ce mois. Il eſtoit party de la Martinique le 20. Avril avec une Flotte de 24. Vaiſſeaux Marchands, richement chargés.

La Fregatte la Valeur, commandée par M. du Clerc, y eſt auſſi arrivée ſous l'eſcorte de l'Oriflame, avec une Priſe Portugaiſe, d'environ 500. tonneaux, nommée le François Auguſte, chargée de ſucre du Breſil. Les Priſes que Mr du Clerc a faites montent à plus de 800000. liv.

Il me reste à vous parler de quatre grands Mariages ; mais ma Lettre est déjà si remplie de nouvelles toutes historiques, & dont il est absolument nécessaire que l'on soit instruit pour bien connoître la situation des affaires sur lesquelles toute l'Europe a aujourd'huy les yeux ouverts, & il me reste encore tant de matière de cette nature que je ne vous entretiendray ce mois-cy que d'un des quatre mariages dont j'ay à vous parler, & qui a esté consommé le premier

Le 22^e du mois dernier N. de Lorraine, Prince de Lambesc, fils aîné de Louis de Lorraine, Comte de Brionne, reçu en survivance de la Charge de Grand

Juin 1709.

D d

214 MERCURE

Écuyer de France, & de N. d'Espinaÿ, épousa dans la Chapelle de l'Hostel de Duras, Damoiselle N. de Duras, petite fille de feu Mr le Marechal Duc de ce nom, & fille ainée de feu Mr le Duc de Duras, & de N. de la Mark. Ces Maisons sont si illustres, & si connues; & je vous en ay si souvent parlé que je ne vous repeteray point icy ce que je vous en ay déjà dit.

Quoy que ces nouveaux Epoux n'ayent encore qu'à peine l'un & l'autre atteint l'âge de 17. ans, ceux qui les connoissent particulièrement, assurent que l'on trouve déjà beaucoup de solidité dans leur esprit, & infiniment de mérite, ce qui ne peut être encore connu à cause de leur

grande jeunesse. Mr le Prince de Lambesc a esté Mousquetaire, & il est presentement Colonel d'un Regiment de Cavalerie qui porte son nom. Ce Prince dont la figure est tres agreable, laisse voir dans tout ce qu'il fait beaucoup de grandeur avec des manieres fort polies. Il a beaucoup d'elevation & d'affabilite, & le desir d'acquiescer de la gloire étant joint a toutes les belles qualitez qui brillent déjà dans sa personne, il ne luy manquera rien après qu'il se sera distingué dans la carriere de la gloire où il vient d'entrer, de tout ce qui rend recommandable les Princes de son sang, puisqu'il partit huit jours après son Mariage pour se ren-

D d ij

316 MERCURE

dre à l'Armée.

La Princesse son Epouse est tres-bien faite; elle est belle, & elle a un air de grandeur qui répond à sa naissance. La douceur de son esprit, & la noblesse de son cœur, luy attirent l'estime & le respect de tous ceux qui la voyent, & ils s'interessent aussi tost pour elle. Un naturel si heureux a toujours répondu à la tendresse de Madame la Duchesse de Duras sa mere, & aux soins attentifs qu'elle a pris pour la rendre aussi parfaite qu'on la voit aujourd'huy. Cette illustre Duchesse a toutes les qualitez que l'on peut souhaiter dans une personne accomplie. Elle a infiniment d'esprit & de merite:

mais de ce merite qui n'est pas ordinaire , & qui égale la bonté de son cœur & la grandeur de sa naissance. Jamais personne de son rang n'a eu plus d'illustres Amis de l'un & de l'autre sexe , & n'a vécu avec eux d'une maniere plus aisée & plus genereuse ; & l'on peut dire que quoy qu'elle mène une vie assez retirée , elle en passe une grande partie au milieu de ses Amis & de ses Amies , qui l'honorent & l'estiment infiniment , & qui en font des Eloges qui sont si connus que je crois devoir finir cet Article sans en rien dire davantage. J'y dois néanmoins ajouter une aventure qui vous fera connoître que le a deux illustres Epoux dont

Dd iiij

je viens de vous parler estoient
nez l'un pour l'autre

On doit remarquer que leurs
parens avoient arresté leur ma-
riage sans qu'ils se fussent par-
lez, & mesme sans qu'ils se fus-
sent jamais vûs, & qu'ils dûssent
se voir que le jour qu'ils signo-
roient un engagement qui de-
voit estre éternel. Le jour mar-
qué Mademoiselle de Duras fut
conduite à Versailles où elle
n'avoit jamais esté, & on luy en-
fit d'abord voir la Gallerie &
les Appartemens. Monsieur le
Prince de Lambesc l'y rencon-
tra par hazard, & sans sçavoir
qu'elle luy estoit destinée, il
en devint si éperduëment amou-
reux, que Monsieur l'Abbé de
Lorraine son oncle, qui se pro-

menoit dans les mesmes Appartemens, s'en apperçût. Il luy en parla; mais d'une maniere qui luy donna lieu d'avouer à ce cher oncle qu'il estoit sensiblement touché de la beauté de la personne qu'il voyoit, & qu'il en avoit tout d'un coup esté tellement frappé qu'il souhaitoit passionnement de la connoistre, & il ajouta qu'il n'avoit rien en son pouvoir qu'il ne donnast à la personne qui pourroit luy en procurer la connoissance; ce qui l'enhardit à tenir un pareil langage, fut qu'il avoit remarqué que Monsieur l'Abbé de Lorraine, qui se vouloit donner tout du long le plaisir de cette Avanture n'avoit pas condamné ce dessein. Cet Abbé au contraire, ayant paru l'approu-

ver, luy dit qu'elle estoit de ses Amies, & qu'il tâcheroit de luy en procurer la connoissance, surquoy le neveu embrassa l'oncle fort tendrement, & luy dit que connoissant la passion qu'il avoit pour les chevaux, qu'il luy feroit present du plus bel Attelage qu'il pourroit trouver. Les choses ne furent pas poussées plus loin, & le soir les deux familles estant assemblées pour signer le Contrat, Monsieur le Prince de Lambesc fut fort surpris de voir Mademoiselle de Duras dans l'Assemblée; mais il le fut encore davantage lorsque Monsieur l'Abbé de Lorraine luy dit qu'il luy avoit tenu parole, & qu'il alloit luy faire épouser la personne dont il estoit devenu si éperduement

amoureux. Je vous laisse faire vos raisonnemens sur la surprise de ce Prince, & sur toutes les circonstances de cette Avanture, qui pendant le reste du jour, servit d'entretien à toute l'Assemblée, & qui après en avoir aussi servy à toute la Cour, se repandit à Paris, où elle fit aussi l'entretien des plus belles Compagnies.

Je crois ne pouvoir mieux placer la Chanson suivante, qu'après l'Article que vous venez de lire, quoy qu'elle n'ait pas esté faite à l'occasion du mariage dont je viens de parler.

AIR NOUVEAU.

Vous m'aimez, que de vous il m'est
 doux de l'entendre,
 Que jamais votre cœur ne change-
 cher Tircis,
 Qu'il soit aussi constant que tendre ;
 L'Amour tient rarement tout ce
 qu'il a promis :
 Brûlons, brûlons de feux que rien ne
 puisse éteindre,
 L'Amour contre l'Hymen doit-il
 me rassurer,
 L'un me fait tout espérer,
 Et l'autre me fait tout craindre.

Les trois Mariages dont il
 me reste à vous parler, sont ce-
 luy de Mr de Donzy, fils de feu
 Mr le Duc de Nevers avec la

34

Vo

Q

Q
L

B

L

L
E

mo
lu
M

filles de Mr le Prince de Spino-
la ; celui de Mr le Marquis de
Gelvres, avec Mlle de Mascran-
ai, & celui de Mr le Marquis
d'Estampes, avec Mlle de No-
nan.

Pendant qu'on marque la
joye qu'on ressent dans la fa-
mille de Monsieur le Comte
d'Armagnac & de Madame la
Duchesse de Duras, de l'union
qui s'y vient de faire, on se ré-
jouit aussi dans celle de Mr A-
melot de ce qu'il vient de mon-
ter à la place de Conseiller d'E-
tat ordinaire qui vacquoit par
la mort de Mr de la Reynie. Je
remplirois entièrement ma Let-
tre si je vous rapportois seule-
ment une partie de ce que je
vous en ay dit, Vous sçavez

324 MERCURE

qu'il a été Ambassadeur Extraordinaire à Venise, en Suisse, en Portugal, & qu'il est depuis longtemps en Espagne, où il fait les mêmes fonctions avec un applaudissement general, & qu'il a rempli les autres Ambassades avec autant d'éclat que de succès; qu'il s'est attiré l'amour de toutes les Cours où il a esté & de tous ceux avec qui il a negocié. Ces sortes d'emplois sont d'une si grande importance, & sur tout dans les temps difficiles qu'on ne peut meriter trop de loanges lorsqu'on s'en acquitte non-seulement à la satisfaction des Puissances par qui l'on est envoyé, mais aussi de celles chez lesquelles on y remplit glorieusement

ment, & avantageusement les fonctions du Ministère dont on a esté chargé.

L'élevation de Mr Amelot à la place de Conseiller d'Etat ordinaire ayant fait vaquer sa place de Conseiller d'Etat semestre, le Roy sans balancer sur le choix qu'il avoit à faire, a aussi-tôt nommé Mr d'Argenson Maître de Requestes & Lieutenant General de Police, pour la remplir. Je vous en ay souvent parlé, & je vous ay souvent fait connoître que quelque illustre que soit sa Maison, elle est encore plus grande & plus considérable par elle-même que par son illustration. Quant à ce qui regarde la personne, son

juin 1709.

Ec

326 MERCURE

zele pour le service & pour la gloire du Roy & pour le bien Public , va au de-là de tout ce que l'on peut s'imaginer, & l'on ne peut entendre prononcer son nom sans se représenter aussi-tôt un des plus laborieux & des plus infatigables Magistrats dont on ait entendu parler. Jamais homme n'a esté plus universel , & plus généralement reconnu pour tel , & il n'y a point d'affaire dont il ne soit capable , ou pour mieux dire il n'y en a presque point auxquelles il n'ait esté employé , car quoy que sa Charge de Lieutenant de Police renferme un si grand nombre de détails qu'il n'y a pas lieu de croire qu'un homme seul puisse avoir le

temps d'en remplir toutes les fonctions avec autant d'assiduité & d'application que fait ce grand Magistrat ; on peut dire que depuis que la Police & la sûreté d'une aussi grande Ville que Paris & aussi peuplée luy ont esté confiées , il a eu des Commissions du Roy pour une infinité d'affaires particulieres & importantes à l'Etat , dont la pluspart demandoient le secret , & dont il s'est toujours si bien acquitté au gré du Roy & de son Conseil , que l'on n'a pas cessé de le charger de ces sortes d'affaires , & que Sa Majesté luy en renvoye encore tous les jours. Enfin rien n'est plus utile à l'Etat qu'un homme

E c ij

si infatigable , & dont les lumieres & la penetration sont si grandes , & que l'on doit le regarder comme un homme de confiance , & capable de venir à bout de toutes les affaires qu'on luy voudra confier , quelques grandes , penibles & importantes qu'elles soient , & quelques soins qu'elles demandent. Je ne vous repete rien de tout ce qu'il a fait pendant quelques mois que la calamité publique a commencé , & qui auroit esté infiniment plus grande s'il eust épargné sa personne , & l'on peut dire que le prix du pain estoit sur le point de doubler dans le temps qu'il a crû devoir risquer jusqu'à sa vie pour empêcher qu'il n'augmentast. Rien

ne prouve mieux que le Roy & son Conseil sont contens de tout ce qu'il a fait en cette occasion, que la place de Conseiller d'Etat dont Sa Majesté vient de l'honorer.

Le Roy a donné à Mr Voisin de la Noiraye la Charge de Secrétaire d'Etat du département de la guerre, vacante par la démission volontaire de Mr de Chamillart, que Sa Majesté a gratifié d'une pension considérable, & ce Prince en a donné une en mesme-temps à Mr le Marquis de Cany, fils de ce Ministre.

Mr Voisin de la Noiraye est, ainsi que je vous l'ay déjà dit, de la mesme famille que Mr Voisin Conseiller d'Etat ordi-

Ee iij

330 MERCURE

naire, & fort estimé dans le Conseil. Il a esté suivant l'usage ordinaire, successivement Conseiller au Parlement & Maître des Requestes. Il a esté pendant onze ans Intendant de Haynaut; On doit remarquer que pendant cette longue Intendance, on a fait les Sieges de Mons & de Namur, & je me souviens de vous avoir marqué en ce temps-là que l'abondance de toutes choses se trouvoit dans les Armées qui assiégeoient ces Places, & de vous avoir dit que les Camps estoient si remplis de toutes les choses dont on pouvoit avoir besoin, que l'on s'y promenoit comme dans une Foire, où l'on trouvoit tout ce que l'on pouvoit

souhaiter, quoyque ces Camps
 fussent fort grossis par la plus
 grande partie de la Cour qui
 avoit accompagné le Roy pen-
 dant ces deux grands Sieges, &
 par une infinité de personnes
 accouruës de toutes parts pour
 estre témoins de ce qui se pas-
 soit à deux Sieges qui ont fait
 l'étonnement de toute l'Europe.
 Il s'est aussi donné de grandes
 Barailles pendant l'Intendance
 de Mr Voisin, & qui ont esté
 fort glorieuses aux Armes de
 France & à cet Intendant, par-
 ce que rien n'avoit manqué aux
 Troupes victorieuses, ce qui
 contribué souvent beaucoup
 aux Victoires qu'elles rempor-
 tent.

En sortant de cette Inten-

dance, il fut fait Conseiller d'Etat, & ensuite admis au Conseil de l'Amirauté; & comme suivant l'établissement de la Maison de Saint Cyr, un Conseiller d'Etat doit estre chargé des Affaires de cette Maison, il fut peu de temps après jugé capable de remplir un Poste qui demandoit un grand travail & de grands soins; mais ce qu'on luy avoit vû faire pendant les onze années qu'il avoit duré son Intendance, fit connoître qu'il auroit esté difficile de trouver un Sujet plus capable de soutenir un fardeau de cette consequence.

Après la mort de Mr de Fourcy, Mr Voisin monta à la place de Conseiller d'Etat ordinaire.

Je crois que vous vous souvenez que je vous dis en ce temps-là que c'estoit un homme fort éclairé, qu'il joignoit à une longue expérience une connoissance parfaite de la Jurisprudence, & des Matières dont la connoissance appartient au Conseil d'Etat; qu'il estoit d'une ancienne Famille de Paris, qui avoit toujours brillé dans la Robe, & qui avoit produit plusieurs Conseillers au Parlement, des Maistres des Requestes, des Intendants de Provinces & des Conseillers d'Etat; que la Famille de Mr Voisin estoit connue dans le Parlement depuis le Regne de François I. & sous Henry III qu'elle se distingua par sa fidelité durant les troubles fâcheux de la Ligue; qu'elle ne fut pas moins fidelle à

334 MERCURE

Henry IV. successeur de ce Prince ; que Louis XIII. avoit beaucoup de confiance en Mr Voisin qui estoit de la même Famille ; qu'il l'honora de plusieurs Commissions particulieres & fort importantes pour son service , & que cette Famille s'estoit aussi fort distinguée dans l'Eglise.

Vous voyez que ce n'est pas la place que Mr Voisin occupe aujourd'huy , qui m'oblige à faire son Eloge , puisque cet Eloge se trouve dans une de mes Lettres , écrite il y a quinze mois. Je devrois entrer aujourd'huy dans ce qui regarde son merite particulier ; la vivacité de son esprit , son intelligence pour toutes sortes d'affaires , & la grande application

qu'il a toujours fait voir pour toutes celles dont il a esté chargé, & j'aurois beaucoup de choses particulieres à vous dire là-dessus, si je ne sçavois certainement que la modestie en souffriroit.

Il a épousé la sœur de Mr Trudaine, Intendant à Lyon. Cette Dame est d'un grand mérite & d'une grande vertu. Sa modestie est aussi grande que le détachement qu'elle a pour le monde, & tant qu'à duré l'Intendance de Mr Voisin, elle a esté d'un grand secours aux malades & aux blesez de l'Armée, & particulièrement pendant les Sieges qui se sont faits.

La promotion de Mr Voisin à la Charge de Secretaire d'Etat

336 MERCURE

ayant fait vacquer la place de
Conseiller d'Etat ordinaire
Mr de Bouville y est monté. Il
est fils de Jacques Jubert , Sei-
gneur de Bouville, Maître des
Requestes , & de Catherine Po-
tier de Novion. Après avoir
exercé la Charge d'Avocat Ge-
neral de la Cour des Aides , il
fut reçu Maître des Requestes
en 1674. Il fut ensuite Inten-
dant de Limoges, de Moulins ,
d'Alençon , de Limoges une se-
conde fois, d'Orleans, & Con-
seiller d'Etat Semestre en 1696.
Il est aisé de juger qu'il n'auroit
pas esté nommé à un si grand
nombre d'Intendances si l'on
n'eut pas esté entierement satis-
fait de sa conduite. Il a épousé
Nicole - François Desmaretz ,
sœur

sœur de Monsieur le Contrôleur General.

Le Roy a nommé Mr Desina-
retz de Vaubourg, à la place
de Conseiller d'Etat Semestre,
qu'avoit Mr de Bouville. Ce
nouveau Conseiller d'Etat, qui
est frere de Mr le Contrôleur
General, & qui a épousé la sœur
de Mr Voisin qui vient d'estre
nommé Secrétaire d'Etat, a esté
Conseiller au Parlement, Maî-
tre des Requestes, Intendant
de Bearn, d'Auvergne, de Lor-
raine, de Franche Comté, &
de Rouen. Mr de Vaubourg a
la réputation d'un homme d'u-
ne grande vertu & d'une grande
piété. Il est doux, gracieux &
bien faisant, & il avoit com-
mencé à s'acquérir de l'estime

Juin 1709.

Ff

228 MERCURE

& de la considération du vivant de feu Mr Colbert son oncle.

Le Roy a nommé Mr de Nointel Bechameil, frere de Madame Desmaretz, Inspecteur general des Vivres de ses Armées.

- Il a esté successivement Conseil-
ler au Parlement, Maître des
Requestes, envoyé à Nantes
pour faire l'Inventaire de la
Chambre des Comptes, & il a
esté Intendant de Touraine,
de Champagne, & de Bretagne,
& nommé Conseiller d'Etat
Semestre en 1700. Il s'est acquis
une grande réputation dans
ces Intendances, pendant les-
quelles il a fait paroître beau-
coup de conduite & d'esprit,
& dont il s'est acquitté au gré

de tout le monde. Il quitta celle de Bretagne, pour venir prendre place au Conseil d'État. Il estoit fort estimé de feu S. A. R. Monsieur, qui connoissoit son mérite & sa probité, & l'habileté qu'il avoit dans les affaires.

Vous trouverez peu de rapport de l'Article qui suit avec celui que vous venez de lire, puisqu'il s'agit d'une Grammaire, & que les personnes dont je viens de vous parler, ont trop d'habileté pour estre renvoyez à l'étude de la Grammaire. Mais vous m'avez souvent marqué que cette variété faisoit un des plus grands agrémens de mes Lettres.

La Grammaire du Pere Buff.

Ff ij

fiir que je vous annonçay le mois dernier comme un Ouvrage qui devoit estre bien-tost mis en vente, commence à le debiter. Elle a pour titre : *Grammaire Françoisse, sur un Plan nouveau pour en rendre les Principes plus clairs & la pratique plus aisée; contenant divers Traitez sur la nature de la Grammaire en general; sur l'usage; sur la beauté des Langues & sur la maniere de les apprendre; sur le Stile; sur l'Orthographe; sur les Accens; sur la longueur des Silabes Françoises; sur la Ponctuation, &c.* Ce titre doit exciter assez de curiosité, & parle assez à l'avantage de cet ouvrage, sans qu'il soit necessaire que je vous en dise rien

GALANT 341

davantage. Il se vend chez Nicolas le Clerc, rue S. Jacques à S. Lambert ; Michel Brunet, grande Salle du Palais, au Mercure Galant ; Leconte & Montalant, Quay des Augustins, à la Ville de Montpellier.

Quoy que Mr le Marquis de Cany doive remplir la Charge de Maréchal des Logis de la Maison du Roy, que possède aujourd'huy Mr le Marquis de Cavois, & qui a toujours esté remplie par des personnes de naissance & de distinction, ce jeune Marquis qui vient de Traiter de cette Charge, ne voulant pas demeurer oisif, & brûlant du desir de se distinguer dans la Carriere de la Gloire, en attendant qu'il soit

Ff iij

342 MERCURE

en possession de la Charge
que je viens de vous marquer,
a acheté de Mr le Guerchois
qui a esté nommé Maréchal
de Camp, le Regiment de la
Marine, petit vieux Corps,
& qui doit servir cette année
sous Mr le Maréchal de Ber-
wick.

Voicy des Vers qui ont esté
faits à la gloire de ce Maré-
chal, par Mr Trotabas, Avo-
cat, & qui luy furent presentez
le 15. May, à son arrivée à Tou-
lon.

*Quel objet ravissant se presente à
mes yeux ?*

*Je le voy tout brillant de gloire,
Couronné de lauriers, suivy de la
Victoire !*

GALANT 343

Tel on peint le Maître des Dieux.

Q

A qui le comparer? En luy seul il assemble

*L'air guerrier, la noble fierté,
Et ce que mille autres ensemble,*

Ont d'attraits & de majesté.

S

*Filles de Jupiter, divines Interpretes,
Muses, de grace, dites-moy,
Vous qui me revelez tant de choses
secrètes;*

*Est-ce un Mortel, est-ce un Dieu
que je voy ?*

Q

De tes sens ébloüis l'erreur est excusable.

Ce Heros est du Sang des Dieux;

344 MERCURE

*C'est ce Prince cheri des Cieux,
Dont tu chantas jadis, le Combat
memorable. **

S
*C'est luy, qui pour vanger & les
Dieux & les Rois,
Mit en poudre, les Tours de la su-
perbe N. ce ;
Vainquit près d'Almanza, les Ger-
mains, les Anglois,
Et fit de nos Mutins, un sanglant
Sacrifice.*

S
*En un mot, c'est BERWICK, ne
le connois-tu pas ?
Déesse, pardonnez à ma surprise
extrême,
Vous me l'aviez fait voir au mi-
lieu des Combats :*

** La Bataille d'Almanza, en 1707.*

O Dieux, qu'il est icy, different de
luy-mesme !



BERWICK si formidable à nos fiers
Ennemis ;

BERWICK portant par-tout, la
mort & l'épouvante ;

A Toulon parmy ses amis,
Ne fait voir dans ses yeux, qu'une
douceur charmante !

Le Roy vient de donner à Mr
des Epiney une Charge d'E-
cuyer de Quartier, vacante par
la mort de Mr de la Roche-
tailly. Sa Majesté l'avoit mis
il y a quelque temps à la teste
de la petite Ecurie pour la com-
mander, à la place de Mr de
Cabanaq qui s'est retiré. Mr
des Epiney est de Normandie ;

346 MERCURE

il est né Gentilhomme; il a un frere Chanoine de la Sainte Chapelle, & qui est Abbé de.

Mr l'Evêque de Nîmes a fait une Lettre Pastorale adressée aux Fidèles de son Diocèse, au sujet de la disette du bled & de la crainte de la famine. Quoy que cet Ouvrage soit fort long, il est également beau par tout, & selon mon goût, que je ne donne pas pour regle, je ne croïs pas que l'on ait jamais fait de plus belle Lettre Pastorale. Je voudrois pouvoir vous l'envoyer entiere; mais elle tiendrait la moitié de ma Lettre, qui est déjà presque toute remplie. Ainsi je ne puis vous en envoyer que quelques pages.

Ne croyez pas que j'aye choisi le plus bel endroit, puisqu'elle est également belle par tout, & que je ne pourrois donner la preference à aucun; ainsi vous devez estre persuadée que ce que je ne vous envoie pas, est du moins aussi beau que ce que je ne vous envoie que pour vous faire connoître l'estime que l'on doit faire de cette Lettre, & le profit que l'on en peut tirer.

Il n'y a point d'état plus affreux dans le monde que celui d'une famine ou réelle ou imaginaire. On s'effraye, on s'abat, on croit se sentir défaillir & retomber à toute heure dans son neant. Tout l'esprit, tout le cœur est occupé de ses besoins;

348 MERCURE

on n'est plus libre pour la priere ; la raison se confond ; la foy se perd dans une imagination troublée ; les esperances de l'autre vie sont absorbées dans les pensées de celle-cy. La charité cesse , parce qu'on croit ne devoir rien qu'à soy-mesme ; les Loix naturelles & les plus saintes cedent à la necessité. Sous ce pre-texte du necessaire on amasse si l'on peut , de gré ou de force , le superflu , & l'on se croit en droit de s'envier , de se tromper , de s'offenser les uns les autres.

• Une ferocité soudaine s'est emparée des esprits dans les Villes & dans la Campagne. On se saisit des Convois publics avec violence ; on s'approprie les acquisitions d'autrui sans scrupule ; on ne reconnoît ny Justice ny autorité ; on s'attache pour

pour ainsi dire le pain les uns aux autres. Plus de retenue, plus de bonne foy, plus de Religion. Ne seroit-on pas plus tranquille, & par consequent plus heureux, si chacun selon la mesure de ses besoins se partageoit également les biens de la terre. S'il y avoit dans les Villes & dans la Campagne une correspondance mutuelle de raison & de charité; si ceux qui sont riches assistoient les pauvres, & si les uns estoient prests à donner ce qu'ils ont de trop, & les autres ne demandoient que ce qui leur manque.

Quelques-uns de vous nous diront peut-estre, ce n'est pas le temps des bienseances & des conseils, c'est le temps de penser à vivre; l'envie, la fraude, l'injustice & la violence, sont excusables quand elles devien-

Juin 1709.

Gg

350 MERCURE

nent necessaires ; nous sçavons ce que la Loy ordonne & défend ; mais en l'observant dequoy vivrons-nous ? Y a-t-il un temps, mes tres-chers Freres, où il soit permis aux Chrétiens de ne l'estre plus ? Est-il prudent d'oublier Dieu lorsqu'on a plus besoin de luy ? Croyez-vous qu'il vous benira lorsque vous faites profession de l'offenser ? Et s'il a la bonté de vous nourrir, lors mesme que vous estes violens & injustes, ne vous nourriroit-il pas encore mieux si vous estiez fideles & charitables ?

Vous portez mesme dans l'avenir vos desiances tumultueuses. Quand nous aurions dequoy vivre, dites-vous, où trouverons-nous dequoy semer ? Les Oyseaux du Ciel, dit JESUS-CHRIST, ne sement ny ne moissonnent, & vostre Pere celeste

les nourrit; ne luy estes-vous pas
 plus chers qu'eux? Pourquoi ne vous
 confiez vous pas en sa bonté? Est-ce
 qu'il a perdu sa puissance? A-t-il
 oublié son administration paternelle?
 A-t-il changé sa miséricorde en ra-
 desse, & sa providence en aversion
 pour le Genre humain, dit saint
 Basile? JESUS-CHRIST ne
 veut pas que vous vous mettiez en
 peine du lendemain, & vous vous
 donniez de l'inquietude & du cha-
 grin pour des années. Il s'élèvera
 dans cette Egypte famelique, quel-
 que Joseph inspiré de Dieu, qui
 après vous avoir fourny des grains
 suffisans pour vivre, vous dira:
 Voilà de la semence, semez vos
 Champs, afin que vous puissiez
 recueillir du bled.

Cessez donc de vous troubler,

G g ij

352 MERCURE.

mes tres-chers Freres, le pain ne vous a pas encore manqué. Vous n'avez souffert jusqu'icy que ce que vous avez craind de souffrir. Graces au Seigneur qui mortifie & qui vivifie, nous n'avons encore vu aucuns de ces funestes effets que produit une famine sans ressource. Nous vivons & nous mangeons nostre pain de chaque jour avec poids & mesure, même avec quelque inquietude; mais, enfin nous vivans, c'est à nous de nous contenter de ce qui suffit. Faites pévir l'avarice, & la Nature sera toujours assez riche. Gardez-vous de vous inquieter, & de dire, qu'est ce que nous mangerons ou que nous boirons, & de quoy nous courrions-nous? car c'est ainsi que raisonnent les Payens: vostre Pere celeste sçait que vous avez besoin de tout cela,

*de quoy vous mettez-vous en peine ;
dit Jesus-Christ ? C'est donc une in-
quietude payenne de s'agiter , de
s'attrister & de se soulever comme
vous faites. Voudriez-vous ressem-
bler à ces gens sans resignation &
sans foy qui murmurent contre les
prévoyances des Magistrats , & con-
tre la Providence de Dieu même ?
qui desirent sans bornes , qui deman-
dent sans discretion , qui reçoivent
sans actions de graces , qui suppor-
tent sans patience , & qui jouissent
sans reflexion.*

Ce que vous venez de lire
n'est que la dixième partie d'un
ouvrage , qui n'ayant esté fait
que pour le Diocèse de Nîmes ,
s'est acquis tant de réputation
en si peu de temps , qu'il se trou-

ve aujourd'huy imprimé dans la plus grande partie des Provinces du Royaume.

Je passe d'un Article dont vous serez sans doute touchée, à celuy du départ pour l'Armée, de Monsieur le Chevalier de Saint Georges, qui doit aussi vous faire beaucoup de plaisir, puisque vous avez toujours aimé à entendre parler de ce Chevalier qui merite une meilleure fortune, & dont le Ciel semble n'éprouver la patience que pour faire connoître à toute la terre, que par la maniere dont il supporte ses malheurs, il est digne de commander. Ceux qui le connoissent particulièrement en sont si charmez, qu'ils ne trouvent en luy aucun def-

faut. Il est d'une vertu aussi solide que s'il estoit plus avancé en âge. Son intrepidité s'est fait connoître dans des perils qui auroient étonné les plus grands Capitaines. Sa sagesse égale sa valeur ; elle est infiniment au-dessus de son âge, & ceux qui voudroient luy refuser toutes les louanges qui luy sont dûes, ne peuvent s'empêcher de l'estimer, & de parler de luy avantageusement.

- Le mot de l'Enigme du mois passé, faite par Mlle du Chesne, estoit un *Zit*. Mr de Chararmel l'a expliquée par le Rondeau qui suit.

R O N D E A U.

*Un Lit bien-tôt guerira ma mi-
graine ,
(Disois-je un jour au bord d'une
Fontaine
Où je rêvois à l' Enigme du mois)
Ne quittons pas. Un instant quel-
quesfois
Peut nous donner le fruit de nostre
peine.
Je persevere. Une douleur soudai-
ne
Etappant plus fort ma cervelle in-
certaine ,
J'avois bienfait d'aller chercher je
~~crois~~ crois ,
Un Lit.
Mais non. D'abord la teste toute
pleine*

*De ces grands mots, Orgueil, Mort,
 Pompe vaine,
 De Conquerans, de simples Villa-
 geois,
 Je m'endormis, & d'une haute voix
 A mon réveil, je criay pour Du-
 chesne,
 Un Lit.*

Ceux qui ont trouvé le même mot sont, Mrs l'Abbé de Chaf-
 fan; de Greneville, Avocat;
 de la Bastide, & de Longimont;
 Tamiriste, le Secretaire de la
 Muse de la rue S. Hyacinthe;
 le Solitaire Desangloux & son
 Amy Darius; l'aimable Trio du
 Quartier de la Magdetoine; la
 Belle de la rue aux Fèves, & la
 Solitaire de la même rue; la plus
 jeune des belles Dames de la

358 MERCURE

ruë des Bernardins, & plusieurs autres dont je n'ay pas jugé à propos de vous envoyer les noms.

Je vous envoie une Enigme nouvelle.

ENIGME.

Mon corps n'est composé que de longues arrestes,

Et je n'ens de tous temps que la peau sur les os,

Je brille en compagnie, & sans aucun repos,

Dans le fort de l'Esté je suis de toutes Fêtes.

Par un petit effort je cause un doux plaisir,

Et dans plusieurs replis tout mon corps se rassemble;



AIR NOUVEAU.

*Plus je bois, plus j'ay soif, plus j'ay
soif, plus je bois.*

*Par un petit effort je cause un doux
plaisir ,
Et dans plusieurs replis tout mon
corps se rassemble ;*

GALANT 359

*Mes os par un seul nerf se tiennent
tous ensemble,
Et sans les separer on peut les des-
unir.*

*Sans avoir du Serpent la Prudence
en partage,
Comme luy quelques fois je puis
changer de peau,
Et répandant aux yeux un nouvel
étalage
L'on ne me connoist plus tant je pa-
rois nouveau.*

*L'Air qui suit est icy fort à la
mode malgré la Saison.*

AIR NOUVEAU.

*Plus je bois, plus j'ay soif, plus j'ay
soif, plus je bois.*

360 MERCURE

*Sans cesse je remplis , & je vuide
ma pinte ,*

*Versez , versez , Amis , versez sans
crainte ;*

*Buvons & rebusons cent fois ,
Plus je bois , plus j'ay soif , plus j'ay
soif , plus je bois .*

Je crois vous devoir faire plaisir en vous apprenant l'accouchement d'une Princesse qui ne brille pas moins par les charmes de son esprit que par ceux de sa personne ; & par la grandeur de sa naissance. En effet rien n'est si brillant que son esprit , & l'on ne peut entendre parler des marques qu'elle en donne tous les jours sans se faire un plaisir d'écouter ceux qui en parlent ; Elle est
aussi

aussi genereuse que spirituelle ,
 & rien ne dément en elle le
 sang dont elle est née. Je ne
 doute point que vous ne soyez
 persuadée que Madame la Du-
 chesse de Bourbon a beaucoup
 de part à ce Portrait. Vous ne
 vous tromperez pas si vous le
 croyez : cette Princesse vient
 de mettre au jour un troisième
 Prince , & c'est tout ce que peu-
 vent desirer les personnes de son
 rang qui doivent estre au-des-
 sus de tous les autres souhaits ;
 & d'ailleurs la France ne peut
 avoir trop de Princes du Sang
 de Condé, puisque tout se trouve
 dans ce Sang , valeur , grandeur
 d'ame , esprit , generosité , ma-
 gnificence, & que l'on peut dire
 en parlant de ceux de ce Sang ,

Juin 1709.

Hh

362 MERCURE

qui sont tous nez Braves, & qui ont tous aimé le métier de la guerre, qu'ils n'ont jamais attendu le nombre des années pour se distinguer. Tant d'histoires sont pleines de la valeur des Princes de ce Sang, que si j'entreprendois de vous en dire davantage, il paroîtroit que j'aurois besoin de preuves pour faire connoître ce qui n'est ignoré de personne.

Monsieur le Duc d'Enghien, Monsieur le Comte de Charollois, & Monsieur le Comte de Clermont, sont les trois Princes que Dieu a donnez à Madame la Duchesse de Bourbon.

Leur Auguste Père a cueilly des Lauriers presque dès le Berceau.

• Monsieur le Duc d'Enghien
son fils fait connoître tous les
jours de plus en plus qu'il ne
démentira en rien la gloire du
nom d'Enghien, & si les deux
Princes ses freres imitent le
Prince leur pere & leurs ayeuls,
le Sang victorieux de Condé
brillera jusques dans la Poste-
rité la plus reculée, pour la
gloire & pour le bien de la
France.

• Je passe à un Article, sur le-
quel, si toute la terre n'a pas
aujourd'huy les yeux ouverts,
ce n'est que parce que l'éloigne-
ment des lieux n'a pû encore
permettre qu'elle en apprist le
sujet. Il s'agit de sçavoir quelle
sera le succès de la Campagne

H h ij

364 MERCURE

qui vient de commencer, dans laquelle les deux Partis également animez du desir de vaincre, acheteroient de grandes Conquestes encore plus cheres qu'elles ne devroient valoir, s'il estoit facile d'acheter des lauriers, & les deux Partis cherchent aujourd'huy à vaincre plus pour justifier leur conduite que pour faire des Conquêtes. Les Alliez, pour faire voir que les demandes qu'ils ont faites pour parvenir à la Paix ne sont pas aussi déraisonnables qu'elles ont esté trouvées par toute l'Europe, & par leurs Sujets même, souhaitent avidement de vaincre pour faire connoître que les Preliminaires de Paix qu'ils ont proposez ne sont

pas aussi exorbitans , & aussi injustes qu'ils font generale-
ment trouvez ; & la Franco
cherche à faire voir qu'elle a
eu raison de les trouver tels &
de les rejeter. C'est une espece
de Procès entre les Parties ,
dont il semble que l'évenement
de la Campagne qui vient de
commencer doit decider. Et
dans cette pensée il n'est rien
que chaque Parti ne mette en
usage pour triompher , tant il
est vray que la gloire de n'avoir
pas un démenti , & de paroistre
juste dans ses sentimens , a tou-
jours esté plus chere à tous les
hommes , à cause de la vanité
qui leur est ordinaire , que les
avantages les plus considera-
bles.

H h iij

366 MERCURE

Les Alliez prétendent que s'ils remportent de grands avantages cette Campagne, l'Europe décidera en leur faveur, & reconnoitra qu'ils ont eu raison de vouloir obliger la France à recevoir les loix qu'ils ont voulu luy imposer, & la France de son costé prétend que toute l'Europe connoitra qu'elle n'a pas dû s'y assujettir, pourvu qu'elle puisse seulement se deffendre, & empêcher les Alliez de pénétrer chez elle. Voila dequoy il s'agit, & pourquoy on voit de part & d'autre de si formidables Armées en Campagne.

Il est bien glorieux à Mr le Maréchal de Villars de seoir aujourd'huy entre les mains la

Cause de la France, & il ne paroist pas que jamais aucun General d'Armée se soit trouvé dans une pareille situation. Aussi ce Maréchal a-t-il donné une attention toute extraordinaire pour mettre en Campagne l'Armée qu'il commande, pour l'y faire subsister, & pour luy inspirer le desir de vaincre des Ennemis qui ont en l'audace de la mépriser, quoy que les François ayent eu l'avantage de les vaincre cent & cent fois.

Voilà sur quel pied la Campagne vient de commencer, & ce qui anime les deux Partis. Je vais présentement vous faire voir les mouvemens qui se sont faits depuis le 18. de ce mois,

368 MERCURE

ainsi que les Marches & les Contre-Marches dont il parloit que les Alliez ont beaucoup plus fait que Mr le Maréchal de Villars, ce qui est une marque que jusqu'au jour que je vous écris, ce Maréchal a beaucoup mieux pris son Party.

Il a d'abord fait assembler son Armée aux environs de Lens, où il l'a fait cantonner pendant qu'il a fait travailler à tout ce qui pouvoit regarder la sécurité, & à rompre les desseins des Ennemis de quelque costé qu'ils voulussent l'attaquer. Pendant ce temps-là, les Ennemis passeront l'Escaut, & se cantonneront de maniere qu'ils pouvoient tous estre rassemblez en un jour. Cependant cette fac-

lité de pouvoir tomber avec des Troupes superieures sur Mr de Villars, ne leur fit rien entreprendre, & l'on n'a vû depuis de leur côté que des Marches & des Contre-Marches qui ont toujours fait voir beaucoup d'incertitude dans leurs desseins.

Mr le Maréchal de Villars commença par faire travailler à un retranchement depuis Courrieres le long du Canal jusque vis à-vis Mourchin, & il estoit dans la perfection le 19. Il fit barrer le Canal vis à-vis Mourchin par une bonne Digue qui fait gonfler l'eau dans le Marais impraticable depuis Benifontaine jusques à Cambrain, par de-là la Bassée, & depuis

370 MERCURE

Benifontaine jusques à Cambrin , il a fait élever un retranchement sec , mais tres bon.

Le même jour 19 Mr de Viltars envoya ordre à Mr de Surville , Commandant de Tournay , d'en sortir avec huit Bataillons , & de joindre l'Armée dès que les Ennemis auroient passé la Deule.

Le 20. Mr de Puysegur alla marquer un Camp pour l'Armée , & Mr le Maréchal de Viltars , allant à Saint Venant se marquer des chemins & combler des fosses pour faire passer l'Armée sur quatre colonnes. La gauche de ce Camp estoit à Robeck près de la Lys , pour couvrir S. Venant , & la droite à Hinges près de Beshune , cou-

vrant Bethune & Aire.

L'on fit sauter ce jour-là l'Écluse du Pont à Dons, pour empêcher les Ennemis de pouvoir faire remonter des Bateaux au deçà de Lille.

Les Ennemis marcherent sur Bonda, Lincelles, & Roncq; le centre à Waterloo & Turcoin; le Quartier general à Comines, & l'Artillerie à la teste des Troupes. Le Prince Eugene alla camper à Mouron; le gros Canon des Ennemis étoit encore ce jour-là au Sas de Gand.

Le 21. Les Ennemis ne firent aucun mouvement selon que le rapporteroient des Déserteurs qui vinrent en grand nombre.

Mr le Maréchal de Villars

372 MERCURE

retira les Troupes qui estoient dispersées dans l'Artois , pour les faire subsister plus facilement. On comptoit qu'il y avoit du fourage à Douay & à Arras , pour plus d'un mois.

On se vantoit dans l'Armée ennemie que pendant que Mylord Marlborough avec une Armée aussi forte que la nostre tiendrait Mr de Villars en échec , le Prince Eugene marcheroit sur Aire avec vingt cinq ou trente mille hommes qu'ils prétendent avoir plus que nous. Mr de Villars , qui ne neglige rien , fit conduire à Aire tout ce qu'on put rassembler des choses nécessaires à un Siege.

Le 22. les Ennemis occupoient les environs de Lille

&

& d'Armentieres , & leur Avant-garde estoit à Seclin.

Mr de Villars envoya des Courtiers pour faire avancer les Troupes qui octupoient les derrieres sur la Somme & sur l'Authie ; celles qui estoient depuis Cambray jusques à Oisy devoient aussi joindre l'Armée.

Les Gardes du Corps arriveren ce jour-là , & le reste de de la Maison du Roy avoit déjà précédé.

Le matin du même jour notre Armée se mit en mouvement , & une partie passa le Pont à Vendin & marcha sous Doüay. On crut que c'estoit pour faciliter la jonction du Corps qui venoit du costé de Cambray.

Juin 1709.

Ii

374 MERCURE

Les Ennemis tinrent un grand Conseil de guerre à Loo, où il fut résolu, à ce qu'on assura, de donner Bataille, nonobstant les grandes contestations qu'il y eut à ce sujet.

Le 23. les Ennemis acheverent d'entrer dans la Plaine de Lille, & la Revûë generale de leurs Troupes se devoit faire le lendemain entre Seclin & Warignies; de sorte qu'ils pouvoient estre en presence le 26.

Le 24. la gauche de nôtre Armée estoit à Cuinchy, & la droite s'étendoit vers Douay. Elle avoit le Canal devant elle, dont les crestes sont d'une hauteur & d'une largeur extraordinaire, & couverte par des Retranchemens & par des Marais

presque impraticables.

Les Ennemis s'avancerent sur trois Colonnes, l'une commandée par le Prince Eugent qui venoit de Hautbourdin sur la Bassée; l'autre côtoya la Deule du côté de Seclin, commandée par Mylord Marlborough; & la troisième venoit du Pont à Marque. On apprit qu'ils vouloient faire trois attaques, une à Berclau sur le Canal; l'autre au Pont à Sault sur le même Canal, & la troisième à nos Lignes vers la Bassée. On croyoit que les deux premières seroient fausses & que la dernière seroit la véritable. Nous avions du 'costé des Lignes soixante-treize Bataillons pour les recevoir, &

Il ij

sur la hauteur de Cambrain, qui est la gauche des Lignes, cent pieces de canon. Le reste de nostre Infanterie consistant en soixante Bataillons bordoit le Canal pour soutenir les autres attaques. La Cavalerie estoit campée de maniere à soutenir cette Infanterie, & toute nostre Armée à portée de se joindre au premier signal.

Mr le Maréchal de Villars écrivit à Mr de Survile Commandant à Tournay, qu'il pouvoit y rester avec les 8. Bataillons & les Dragons qu'il devoit mener à l'Armée.

Des Deserteurs rapporterent ce jour-là qu'on ne pouvoit voir plus de misere qu'il y en avoit dans Lille, où le Com-

merce estoit tout-à-fait cessé.

Mr le Chevalier de Luxembourg avoit joint l'Armée avec les Troupes qu'il commandoit , & Mr le Maréchal d'Arco , qui commande après Mr le Maréchal de Villars , avec celles des Electeurs.

Le 25. on vint donner avis à Mr de Villars que les Ennemis avoient retiré le canon qui étoit à Varrin , que ce canon estoit retourné à Lille , & qu'on l'avoit fait sortir aussi-tost de cette Ville par la Porte de la Madeleine.

Mr le Maréchal de Villars fit bien boire un Trompette des Ennemis qu'il chargea de dire à ses Generaux que *si ses Retranchemens les empêchoient d'avancer*

I i iij

378 MERCURE

il les feroit abattre dans le moment.

On distribua ce jour là de l'argent à toute l'Armée.

Le 26. les Ennemis allongèrent leur droite vers la Lys sans passer cette Riviere , & leur gauche fit un mouvement sans passer la Deule.

Nostre Armée ne fit pas le moindre mouvement , & elle n'en devoit point faire que les Ennemis n'eussent pris un parti. Mr de Villars fit raser plusieurs Villages depuis les Lignes jusques à la Bassée, & abattre tous les Buissons; disant qu'il vouloit voir clair. Il y avoit de la poudre & du plomb à la teste de tous les Regimens.

Le 27. Les Ennemis qui avoient fait reconnoître l'Ar-

mée de Mr le Marechal de Villars, & qui avoient appris qu'elle estoit en beaucoup meilleur état qu'ils n'avoient cru, prirent le party de se separer. Une partie est à Warneton, & l'autre à l'Abbaye de S. Amand, dont elle se saisit. Il y avoit trois jours que Mr de Villars en avoit fait arracher les Palissades. Il y estoit néanmoins resté cent hommes, avec ordre de se retirer aussi-tost que les Ennemis paroistroient, ce qui a esté executé.

Je ne vous ay point parlé de divers Partis des Ennemis qui ont esté enlevez depuis l'ouverture de la Campagne, & de la maniere honneste dont Mr de Villars a traité les Officiers

qu'il a renvoyez , après leur avoir fait voir le bon estat de son Armée , afin qu'ils en assuraissent leurs Generaux , & qu'ils leurs dissent de sa part que lors qu'il s'agiroit de combattre , il seroit toujours prest de faire la moitié du chemin.

Mr de Surville , Commandant à Tournay , a fait enlever près d'Ath , par un Parti de sa Garnison , huit Officiers des Ennemis , & le Maistre d'un Cabaret , où ils se divertissoient.

Je puis vous assurer que le Journal que je vous envoie est unique , & que personne ne l'a vu , du moins en Corps , l'ayant tiré de plus de trente Lettres , écrites par des Officiers & mê -

me par des Officiers Generaux , & par des Officiers des Places qui sont proche du Camp de Mr de Villars. Un pareil Ouvrage est beaucoup plus difficile que l'on ne croit , parce que toutes les Lettres ne s'accordent souvent pas tout-toujours & particulièrement sur les dattes ; mais comme j'ay vû beaucoup de Lettres qui parloient des mêmes Articles , j'ay preferé ceux qui se trouvent dans plusieurs Lettres , à ceux qui ne sont que dans une Lettre seulement.

Le Service solennel fait pour le repos de l'Ame de S. A. S. feu Monsieur le Prince de Conti , demandant un grand détail , je suis obligé de remettre cet

Article au mois prochain.

On commence à debiter icy un Livre intitulé *Recû il de diverses Pieces touchant les Preliminaires de Paix proposez par les Allies & rejettez par le Roy*. Il n'est pas necessaire de vous dire l'empressement avec lequel on court acheter ce Livre. Vous en pouvez juger par le Titre qui doit exciter beaucoup de curiosité. Cet Ouvrage est rempli de Pieces qui servent de preuves à toutes les choses avancées par l'Auteur, qui ayant pretendu, qu'on ne retirast seulement qu'une partie des frais de l'Impression de son Livre, pour s'acomoder au temps, & afin qu'il se repandit plustost dans toute l'Europe, est convenu

avec le Libraire qui le vend
qu'il le donneroit pour huit
sols. Il se débite chez Michel
Brunet, grande Salle du Palais
au Mercure Galant.

Vous jugerez aisément par
les grands Articles qui se trou-
vent dans ma Lettre, & que je
n'ay pu diferer de vous envoyer,
qu'il me reste un grand nombre
d'Articles fort considerables,
& pour lesquels je ne pouray
qu'à peine trouver place le mois
prochain, jugeant bien que la
Campagne qui sera alors ouver-
te de tous costez, me fournira
beaucoup de matiere. Je suis,
Madame, vostre, &c.

A Paris ce 30. Juin 17

A V I S.

Le Mercure de Juillet se déb-
itera le Vendredi 2. Aoust.



T A B L E.

E Loge du Roy prononcée dans le College Royal par Mr Geoffroy, de l'Academie des Sciences, & Docteur en Medecine	5
Homelie prononcée par le Pape le jour de Paques, dans l'Eglise de Saint Pierre	17
Article contenant des détails tres- curieux à l'occasion de ce qui s'est passé touchant la Descente de la Chiffre de Sainte Geneviève, & rempli de faits qui n'ont point encore esté rendus Publics, tant à l'égard du Ceremonial que de beaucoup d'autres choses	36
Article le plus surprenant dont on ait jamais parlé	141
Nouvelles circonstances de la Ba- taille de la Gudiña	149
Premier Article des Morts	175

T A B L E.

*Description de la manière dont les
rues de Madrid estotenz décorées
le jour que le Prince des Asturies
y fit son Entrée après la grande
Cereemonie dont on a veu trois
belles Descriptions.* 214

*Mr l'Abbé Godes Morinville ,
est nommé Coadjuteur de Chartre:* 226

*Benefices donnez par le Roy , dans
la dernière Promotion* 235

*Mort de Mr le Duc de la Tri-
moïlle , & Charge de premier
Gentilhomme de la Chambre
donnée à Mr le Prince de Tarente
son fils* 259

*Articles contenant plusieurs expe-
ditions nouvellement faites par
la Marine de France* 263

Troisième Articles des Morts 279

*Relations diverses , contenant des
Juin 1709.* K k

TABLE.

<i>Nouve les de toutes les Armées d'Espagne</i>	298
<i>Nouvelles Prises faites par divers Bastimens François</i>	308
<i>Mariages</i>	313
<i>Mr Amelot monte à la place de Conseiller d'Etat Ordinaire, & Mr d'Argenson à celle de Con- seiller d'Etat Semestre</i>	323
<i>Mr Voisin de la Noyraye, nommé par le Roy à la Charge de Se- cretaire d'Etat du département de la Guerre</i>	329
<i>Mr de Bouville monte à la Charge de Conseiller d'Etat Ordinaire, & Mr de Vaubourg, est nommé à celle de Conseiller d'Etat Semes- tre</i>	335
<i>Mr de Nointel Bechameil, est nommé par Sa Majesté Inspecteur General des vivres de ses Armées</i>	338

TABLE.

<i>Grammaire du Pere Buffier</i>	339
<i>Régiment de la Marine acheté par Mr le Marquis de Cany</i>	341
<i>Vers à la gloire de Mr le Maréchal de Bervick</i>	342
<i>Charge d'Ecuyer du Roy donnée à Mr des Epiney</i>	345
<i>Lettre Pastorale de Mr l'Evêque de Nîmes</i>	346
<i>Départ de Monsieur le Chevalier de Saint Georges pour l'Armée</i>	354
<i>Article des Enigmes</i>	355
<i>Acouchement de Madame la Du- chesse de Bourbon</i>	360
<i>Journal de tout ce qui s'est passé en Flandre depuis l'ouverture de la Campagne</i>	363
<i>Service solennel pour le repos de l'ame de feuë S. A. S. Monsieur le Prince de Conty, réservé</i>	381

TABLE.

<i>Recueil de diverses piéce ; touchant les Preliminaires de Paix pro- posez par les Alliez, & rejettez par le Roy</i>	382.
<i>Articles reservez,</i>	383



*L'Air, Vous m'aimez, page 322.
L'Air, Plus je bois, page 359.*



